

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Les inaugurations de bibliothèques : présentations et représentations

Estelle Breheret

Sous la direction de Dominique Mans
Directeur de la lecture publique – Clermont Communauté

Remerciements

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour échanger avec moi sur ce sujet inédit.

Je remercie vivement mon directeur de mémoire pour ses conseils précieux.

Je remercie chaleureusement mes camarades de promotion pour leurs remarques avisées et néanmoins distanciées, ma famille et plus particulièrement ma mère pour sa relecture attentive et attentionnée, mes beaux-parents, hôtes accueillants et colocataires bienveillants, qui ont adouci la séparation et l'éloignement.

Merci à Sébastien, pour son soutien.

Résumé :

La présente étude vise à interroger la portée du moment inaugural dans la vie des bibliothèques territoriales. Manifestation incontournable et intrinsèquement liée à toute ouverture de nouvel équipement de lecture publique, l'inauguration est cependant évacuée des réflexions des professionnels. Temps partagé par le politique, le bibliothécaire et le public, l'inauguration donne à entendre les discours des décideurs et donne à voir une bibliothèque mise en scène par les équipes. Elle livre ainsi une image arrêtée, qui dit beaucoup en elle-même comme pour les intentions qu'elle révèle. Cet instant d'éclosion se veut tout à la fois le témoin d'une volonté politique et l'annonce programmatique d'une existence future. Cette enquête s'intéresse à ce que dit ce moment liminaire du devenir de l'établissement, tout en interrogeant son inscription dans un territoire et son lien avec la population. L'articulation entre parole politique, ferveur populaire, offre événementielle, construction professionnelle et marketing culturel est ici examinée afin d'interroger l'identité du lieu, entre souvenir laissé à la postérité et programme d'actions dévoilé.

Descripteurs :

Bibliothèques publiques – Inaugurations – France

Bibliothèques publiques – Aspect symbolique – France

Bibliothèques publiques – Relation – Politique

Bibliothèques – Publics

Abstract :

The present study examines the impact of inaugurations on the development of French local libraries. An inauguration is a key event for the opening of a library; however professionals often leave it out of their reflection. It is a time shared with the political figure, the professional and the public. It represents an opportunity to listen to officials' speeches and to observe the set up of the library by the team. Therefore it presents a clear landmark and reveals professionals' desires and perspectives. This event both shows a political will and an announcement of the library's future activities. This study focuses on what this very symbolic event tells about the future of the library, while questioning the link with the public and the local impact within the area. In order to explore the identity of the place, halfway between memory left to posterity and action plans unveiled to the public, we here analyse the link between political stance, popular enthusiasm, event offer and cultural marketing.

Keywords :

Public Libraries – Inaugurations - France

Public Libraries – Symbolic aspect - France

Public Libraries – Relation – Politic

Libraries - Public



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France** »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr> ou
par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San
Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	9
INTRODUCTION	10
PARTIE 1 : LA CULTURE DE L'INAUGURATION.....	12
L'inauguration, un objet non identifié.....	12
<i>Une réception sous forme d'interrogation</i>	<i>12</i>
<i>Un thème à la croisée de multiples réflexions.....</i>	<i>14</i>
<i>Une demande, mais des écrits quasiment inexistantes</i>	<i>18</i>
Une enquête qualitative	20
<i>Des sources à la merci du temps</i>	<i>20</i>
<i>Le choix des bibliothèques et les entretiens</i>	<i>25</i>
<i>Les limites de l'enquête.....</i>	<i>27</i>
L'histoire de l'inauguration, l'inauguration dans l'histoire	28
<i>Un moment sacré.....</i>	<i>28</i>
<i>« Les façons de cour ».....</i>	<i>29</i>
<i>Faire date</i>	<i>29</i>
PARTIE 2 : L'INAUGURATION DE LA CULTURE.....	31
Inauguration de la culture, quels enjeux ?.....	31
<i>Un outil de développement local.....</i>	<i>31</i>
<i>Un temps festif dans l'espace public.....</i>	<i>33</i>
La bibliothèque, un outil politique	34
<i>Une tribune : place aux discours</i>	<i>35</i>
<i>La non-inauguration, un moment riche en signification.....</i>	<i>42</i>
Un scénario écrit à plusieurs mains.....	44
<i>Maîtrise de l'agenda pour la grande première</i>	<i>44</i>
<i>Tension/fusion entre légitimité professionnelle et politique</i>	<i>48</i>
PARTIE 3 : LA BIBLIOTHÈQUE MISE EN SCÈNE.....	51
Une intrigue complexe	51
<i>Susciter le désir.....</i>	<i>51</i>
<i>La bibliothèque dans toutes ses potentialités</i>	<i>55</i>
<i>Les tabous</i>	<i>59</i>
Les spectateurs conviés ... ou pas.....	61
<i>L'équipe</i>	<i>61</i>
<i>L'architecte.....</i>	<i>62</i>
<i>Les invités</i>	<i>63</i>
<i>Les publics</i>	<i>63</i>

Mieux communiquer et impliquer	64
<i>Une profusion de missions : le flou artistique.....</i>	<i>65</i>
<i>Faire participer.....</i>	<i>67</i>
CONCLUSION	69
SOURCES.....	72
BIBLIOGRAPHIE	80
TABLE DES ANNEXES	83
TABLE DES MATIÈRES	90

Sigles et abréviations

ABF : Associations des bibliothécaires de France.

BDP : Bibliothèque départementale de prêt.

CCPO : Communauté de communes du Piémont oloronais.

DGA : Directeur général adjoint.

DGD : Dotation générale de décentralisation.

DRAC : Direction régionale de l'action culturelle.

EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

NBI : Nouvelle bonification indiciaire.

RFID : Radio frequency identification.

INTRODUCTION

L'inauguration est un moment hybride, qui se trouve à la jonction de plusieurs temporalités. Temps de la construction et temps du fonctionnement tout d'abord, temps du projet et temps d'un premier bilan ensuite, temps politique et temps public enfin. Tout à la fois prémices et accomplissement, son caractère transitoire la place cependant dans un angle mort des réflexions bibliothéconomiques.

Éphémère, l'instant mérite pourtant que l'on s'y arrête. S'il peut sembler anecdotique de prime abord, il apparaît comme un condensé de certaines problématiques qui traversent le monde des bibliothèques. S'y reflètent, comme dans un miroir grossissant, les points de tension et lignes de faille qui interrogent les équipements de lecture publique : modèle de bibliothèque, relation à l' élu, place des bibliothèques dans les politiques publiques, cohérence et visibilité de leurs missions... Quand s'ouvre un établissement, c'est l'utilité et l'opportunité même de son existence qui sont inconsciemment questionnées (par la profession), patiemment démontrées (par les politiques) et qui doivent être inlassablement éprouvées (par les publics).

L'acte inaugural ici étudié est entendu comme le moment où le projet est symboliquement terminé et le bâtiment symboliquement livré. Cet instant où les décideurs que sont les élus, et les gestionnaires que sont les fonctionnaires, remettent de manière emblématique ou concrète un équipement de lecture publique à la population. Ni anniversaire ni fiançailles (pose de la première pierre) pas plus mariage (lancement d'un nouveau département) que retrouvailles (réouverture post travaux), l'inauguration est ici envisagée comme une cérémonie baptismale. Elle voit se pencher parrains, marraines et autres fées sur le berceau du nouveau-né, qui entame alors sa propre destinée.

Ce sont les bibliothèques territoriales qui ont retenu notre attention pour cette étude. Elles nous intéressent pour leur positionnement au cœur de la cité, leur caractère « d'objet politique¹ ». Instruments des politiques publiques locales, elles sont au carrefour des préoccupations publiques : culturelles, sociales, éducatives, économiques...²

Quel meilleur moment alors que l'inauguration pour analyser l'action publique en train de se faire et de se dire ? Peu d'autres instants voient ainsi réunis, temporellement et spatialement, les protagonistes de cette intrigue complexe, le trio fondamental de l'action publique que forment élus, fonctionnaires et publics. L'inauguration nous a intriguée pour ces caractéristiques, mais également pour le peu d'analyses et de questionnements qu'elle a suscités. Majoritairement regardée par la profession, pour son aspect protocolaire et politique, comme un passage obligé et un exercice de style normé, elle n'est que peu interrogée. Dans le même temps, le versant animation et action culturelle de l'événement est l'objet d'investissements divers et de propositions variées. Il existe autant de scénarii possibles que d'établissements.

¹ Anne-Marie Bertrand, « Bibliothèque, politique et recherche ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 2005, disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-02-0035-006>, (consulté le 5 juillet 2014).

² Comme le rappelle le Manifeste du 2 mars 2012 de l'ABF : [la bibliothèque est une affaire publique](#) (consulté le 22 novembre 2014)

Sur la piste de cet instant inaugural connu de tous, les sources écrites théoriques se sont avérées inexistantes. C'est à la rencontre des acteurs de ces moments que se sont dessinés les pourtours de cet événement. Au recueil de leurs réactions que s'est esquisse un champ de recherche jusqu'ici inexploré. L'enquête sur cet invariant, rarement remis en question et en perspective, pouvait alors suivre plusieurs voies.

Interroger la permanence d'une telle manifestation, en premier lieu, pour essayer de comprendre pourquoi l'on inaugure les bâtiments publics aujourd'hui et a fortiori les bibliothèques : quel est le sens de cet acte sempiternellement répété mais rarement analysé ? D'où vient-il et quelle utilité revêt-il ? À l'heure de l'accompagnement au changement et des services innovants, ne pourrait-on pas légitimement penser ces persistances de la vie publique vouées à disparaître ?

Analyser ensuite les enjeux à l'œuvre derrière cette manifestation (lien social, attractivité, etc.) et les rapports, si ce n'est de force, au moins de pouvoir qui s'y déploient. Contraints, en cet instant de travailler avec la sphère politique, les bibliothécaires se sentent tout à la fois envahis et dépossédés de ce moment, qu'ils regardent alors comme ne leur appartenant plus. Beaucoup font alors bien peu de cas de l'acte inaugural, qui leur paraît ôté de leur champ d'investigation professionnel, comme souillé par la vénalité politique. Se refusant à réfléchir le moment, les bibliothécaires considèrent alors l'inauguration comme un sujet annexe³. Ce désintérêt dit beaucoup du lien qui les unit au monde politique, « champ de recherche qui reste à peu près inexploré⁴ », mais dont nous tenterons d'examiner l'articulation.

Étudier enfin l'art et la manière d'inaugurer une bibliothèque, à partir d'exemples concrets. En pratique et dans les faits, comment inaugure-t-on un établissement de lecture publique ? Comment est orchestré cet événement introductif et primordial ? Quelle mise en scène est à l'œuvre pour l'organisation de cette grande première ? Face à l'immensité des possibles d'une bibliothèque, quels aspects sont inlassablement convoqués, quelles propriétés sont principalement mises en avant, quelle image est donnée, *in fine*, des équipements de lecture publique à travers ce premier moment ?

Au vu de cette analyse il conviendra alors de souligner quels sont les écueils souvent rencontrés par les établissements dans l'organisation de ce temps fort, pour qu'un jour soient imaginées des formes nouvelles et réinventées de l'acte inaugural. S'il n'existe pas de recette toute faite, l'examen de cet instant clé mésestimé peut s'imposer comme le premier ingrédient à convoquer.

³ « Se protéger de sa tutelle semble être le résumé du rapport de certains bibliothécaires avec le monde politique. » dans Anne-Marie Bertrand, « Bibliothèque, politique et recherche ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n°2, 2005 », art cit

⁴ *ibid.*

PARTIE 1 : LA CULTURE DE L'INAUGURATION

L'INAUGURATION, UN OBJET NON IDENTIFIÉ

Le monde des bibliothèques aime à s'interroger, se disséquer, s'analyser. C'est un trait de son caractère qui le rend vivant et très intéressant. Nul aspect de son histoire, de son évolution, de ses questionnements qui ne fassent débat au sein de la profession. On s'interroge sans cesse sur ce qui fonde notre histoire, notre légitimité et nos choix. On se questionne sans relâche sur notre rôle, notre avenir et nos perspectives. Notre identité professionnelle et notre lien avec le public sont sans cesse examinés, palpés, soupesés afin de répondre à ces grandes questions existentielles : qui sommes nous et à quoi servons-nous ? Aucun recoin de ce questionnement qui ne soit pas fouillé, depuis l'étude des convictions politiques des bibliothécaires, jusqu'à leurs liens avec les informaticiens, en passant par le rôle social des bibliothèques.

Tout aura donc été l'objet d'études, d'articles, de colloques, organisés par les nombreuses associations que compte la profession ? Tout ? Non, car il se trouve un irréductible sujet pour avoir échappé à la réflexion de la communauté : l'inauguration. Le choix même de cette thématique pour un mémoire de fin d'étude n'a pas lassé d'étonner. Cette première partie sera donc l'exposé de la méthode employée pour approcher un sujet, dont l'analyse de la réception en dit presque autant que la dissection.

Une réception sous forme d'interrogation

Oh, c'est protocolaire !

La réaction la plus communément obtenue à l'évocation de l'inauguration comme sujet d'étude aura été un étonnement, mâtiné d'incompréhension, pour exprimer un désintérêt poli. Pour beaucoup d'interlocuteurs, l'inauguration n'est pas un sujet, pas une question. Ce n'est d'ailleurs pas plus un événement. Tout juste un mauvais moment à passer. « L'inauguration, c'est que des em***** », m'aura confié l'une des premières personnes interviewées ! S'il y a un avant, s'il y a un après, cet instant précis de la vie d'un établissement ne paraît donc pas mériter l'attention des professionnels. Pour Jacques Deville, conseiller pour le livre et la lecture à la DRAC de Lorraine :

« L'inauguration est un moment limité. Il m'arrive de faire faux bond, quand le Préfet peut être présent, alors que je veille à ce que cela n'arrive jamais en phase de construction d'un équipement. La partie technique préalable m'intéresse davantage, ou l'expertise sur l'architecture, après deux ou trois ans, afin de mesurer les écarts entre le programme et les usages. »

Citant René Char, il conclut ainsi son propos, pour justifier son désintérêt : « être du bond. N'être pas du festin son épilogue⁵ ». Pour une grande partie des acteurs contactés⁶, le sujet était rapidement évacué. Caillou dans la chaussure, épine dans le pied, le moment inaugural est de l'ordre de ces petites gênes que l'on

⁵ René Char, *Feuillets d'Hypnos*, Paris, France, Gallimard, 1946, 97 p.

⁶ Cf. liste des entretiens réalisés dans le cadre de l'enquête

préfère oublier. S'il n'est pas l'objet de plus d'attention, c'est qu'il paraît à nombre de bibliothécaires ne pas relever de leur autorité. L'inauguration est davantage subie que choisie. Elle est imposée sans qu'on puisse y échapper, comme on voudrait éviter l'éternelle réunion de famille. Pour Gilles Eboli, interrogé au sujet de l'inauguration de la bibliothèque Carré d'Art à Nîmes, cet instant est avant tout « l'affaire du cabinet ». Cet argument est revenu inévitablement, avec une formule qui paraît exprimer, avec justesse, l'inéluctabilité de la chose : « l'inauguration ? Oh, c'est protocolaire ! ». Une fois ce mot prononcé, aucune hypothèse ne semblait plus pouvoir être émise. Le protocole kidnapperait l'inauguration, qui n'appartiendrait plus dès lors à la grande famille, pourtant élargie et recomposée, des préoccupations bibliothéconomiques. Impuissante à lutter contre la machine protocolaire trop bien huilée, les bibliothèques ploient et ne livrent pas un combat qu'elles estiment perdu d'avance.

Pourtant, c'est justement dans ce refus, dans ce non-dit et dans ce dédain que se situe tout l'intérêt de ce sujet. Que nous dit ce quasi-mépris pour cet événement et le non-investissement qui peut en résulter ? C'est ce qui doit nous intéresser. Si l'événement est bien souvent hautement protocolaire et politique, il ne s'y joue pas moins des éléments structurants pour la vie de nos établissements. Le lien même au protocole, de prime abord écarté, doit nous interroger. Quel est-il et que signifie-t-il ?

« Au fond, tout n'est pas dénué de sens dans ces frivolités solennelles⁷ »

« On a souvent dit, à juste titre, que le protocole est le fruit des relations internationales de même que la politesse est celui des relations sociales. L'un et l'autre ont pour objectif d'organiser dans le cadre de conventions unanimement acceptées des échanges pacifiés entre individus et communautés⁸ ... »

Le protocole est né du besoin d'instaurer un code pour normaliser les relations entre souverains. Les traités ont fleuri au cours de l'histoire et la République n'a pas fait disparaître ce cérémonial. Survivance monarchique ou nécessité diplomatique ? Aujourd'hui, on peut trouver la définition suivante dans le *Guide pratique du protocole sénatorial* :

« Le protocole est l'ensemble des règles objectives de classement hiérarchique établies en considérations des fonctions exercées, indépendamment des qualités personnelles des individus qui les exercent, et destinées à prévenir les conflits entre eux dans le cadre des cérémonies officielles.⁹ »

Autrement dit, et, selon l'expression attribuée au Général De Gaulle, « le protocole, c'est l'expression de l'ordre dans la République ». Cette mention de la hiérarchie et de l'ordre explique assez bien le rejet exprimé par certaines personnes interrogées. Dans une profession, que l'on pense volontiers militante, soucieuse d'ouverture, de partage et d'intégration, aux valeurs universalistes et

⁷ Jules Cambon, *Le diplomate*, Paris, France, Hachette, 1926, 4 p.

⁸ Marie-France Lecherbonnier et Jean-Philippe Lecat, *Le protocole : histoire et coulisses*, Saint-Chamond, France, Perrin, 2001, 235 p.

⁹ « Guide pratique du protocole sénatorial », *Agora Portal*, disponible en ligne sur le site : <http://www.agora-parl.org/fr/node/1105>, (consulté le 13 octobre 2014).

démocratiques¹⁰, il y a fort à parier que le respect de l'ordre ne soit pas une donnée naturellement familière. Le protocole va à l'encontre du récit premier qui fonde la raison d'être de la bibliothèque : bâtie sur la philosophie des Lumières et l'idéal républicain, elle se veut un lieu favorisant l'ascension sociale pour qui est désireux d'apprendre et de s'élever par la culture. Elle éclaire l'homme qui souhaite progresser ; elle n'abrite pas le privilégié qu'il faut respecter du fait de son seul pouvoir. Le savoir est sa seule boussole, elle ne se fie pas aux rangs et préséances. Démocratisation versus discrimination, transmission contre héritage, le protocole est aussitôt opposé au socle de valeurs qui est le plus communément invoqué par la profession¹¹. Aussi est-il légitime que l'inauguration ne soit pas envisagée d'emblée comme un fait naturel et un acte primordial dans l'univers de la lecture publique. Son lien étroit avec le protocole la place aux confins du droit et de la tradition. Le décret n°89-655 du 13 septembre 1989, relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires fixe très précisément la marche à suivre pour l'organisation des cérémonies publiques. Où l'on voit qu'*a priori* une marge de manœuvre très restreinte semble effectivement laissée à l'organisation de cette journée. Pourtant, le *Guide pratique du protocole sénatorial*, nous apprend que, du point de vue pratique cette fois, trois caractères du protocole méritent d'être soulignés :

« le protocole est un réducteur d'incertitude et un obstacle à l'arbitraire [...], un art de l'effacement, [...], mais aussi un art de préparation et d'imagination. »

Tout n'est donc pas perdu ! On ne doit pas tirer de cette apparente immobilité de conclusion hâtive. Il convient de s'extraire de ce carcan pour imaginer les potentialités de ce moment. Car si l'inauguration est un temps auquel s'applique le respect du protocole, elle est aussi le moment où un établissement prend vie et où se joue son devenir.

Un thème à la croisée de multiples réflexions

Si la mention du caractère protocolaire a souvent été activée comme un repoussoir, il est des interlocuteurs aux oreilles de qui le sujet a rapidement résonné positivement. C'est l'originalité du thème qui a été notée immédiatement, notamment soulignée comme un angle de réflexion transversal et inattendu. Mais, de même que la rigidité du protocole pouvait apparaître comme un écueil pour aborder ce sujet, le champ des possibles paraît bien large au moment de préciser tout ce qui a trait à l'inauguration. Cet événement se situe à la croisée des chemins et des problématiques qui rythment la vie des bibliothèques. Voici un tour d'horizon des sujets dont elle se rapproche, sans jamais s'y cantonner. Où l'on découvre que cette identité multiple la place dans un angle mort des réflexions des sciences de l'information et des bibliothèques.

¹⁰ De nombreuses références s'interrogent sur l'existence d'une identité et de valeurs professionnelles, parmi lesquelles cet article d'Anne-Marie Bertrand, « La transmission de l'implicite ou comment la culture professionnelle vient aux bibliothécaires ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n°1, 2003. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-01-0010-002>, (consulté le 5 octobre 2014).

¹¹ « L'ensemble de la profession partage la croyance que la connaissance est bonne en soi et qu'il lui appartient de transmettre à tous les savoirs ou biens culturels. Elle s'accorde sur les finalités dernières : réalisation des idéaux de l'encyclopédisme et de la démocratisation, satisfaction de tous les intérêts, absence de discriminations quelles qu'elles soient (sociales, politiques, économiques) » dans Bernadette Seibel, *Au nom du livre : analyse sociale d'une profession, les bibliothécaires*. Ministère de la culture et de la communication, Département des études et de la prospective ; Centre Georges Pompidou, Bibliothèque publique d'information, s.l., 1988.

Projet de construction

Dans la chronologie logique de la vie d'un projet, l'inauguration succède assez rapidement à l'achèvement du chantier. L'équipement est terminé, le bâtiment est livré, les collections et l'équipe ont rejoint ou vont rejoindre leur nouveau lieu d'accueil, il est temps alors de penser aux manifestations inaugurales. Celles-ci font partie de ces étapes immuables qui rythment la vie d'un projet, parmi lesquelles la pose de la première pierre, les visites de chantier, etc. Lorsqu'on dispose enfin d'une date annoncée, c'est que le projet est certes terminé, mais aussi et surtout qu'il a été mené à bien. Une bibliothèque a été construite et ne va pas tarder à ouvrir ses portes au public, ce pour quoi elle a été pensée. Le projet architectural mais aussi scientifique arrive donc à son terme. La mise en service est désormais une certitude et l'on peut donner une date précise d'ouverture. Jamais on n'a vu de date d'inauguration annoncée au démarrage d'un chantier. Les mentions sont volontairement vagues (on parlera de début d'année ou de « courant 2015 ») pour faire face aux aléas que l'on peut rencontrer.

Pourtant, si l'inauguration fait partie de ces grandes phases qui marquent l'existence d'un établissement (cf. *Infra* « Faire date »), elle n'est pas associée au projet de construction et s'en distingue. Ce dernier s'arrête là où commence la vie de l'établissement. Inaugurer, c'est utiliser le lieu ; usage originel et initial, qui clôt le cycle premier de la construction. Ainsi, s'il est écrit dans l'avant-propos de l'ouvrage *Concevoir et construire une bibliothèque, du projet à la réalisation*¹²:

« De la décision politique à l'ouverture au public du bâtiment, il a été conçu comme un guide pratique et synthétique qui accompagnera prioritairement les chefs de projet, voire les élus, à travers les différentes étapes de conception et de construction d'une bibliothèque. »

On n'y trouve pas un mot sur l'inauguration. De même, dans *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque, mémento pratique à l'usage des élus, des responsables administratifs et des bibliothécaires*, il n'est pas fait mention de l'inauguration. S'il est dit à plusieurs reprises que l'ouverture d'un équipement engendre une fréquentation massive, il n'est jamais relaté comment organiser au mieux ce démarrage¹³. On le voit, si elle est temporellement proche de la construction, lui succédant logiquement, l'inauguration n'est pas intégrée à la réflexion sur la conception d'un équipement. Ainsi, la Médiathèque départementale de l'Eure, qui propose dans sa boîte à outils une *Aide à la construction et à l'aménagement d'une bibliothèque*¹⁴, dissocie-t-elle dans sa prestation un avant et un après, où figure l'inauguration :

« Les élus et l'équipe de la bibliothèque ont la charge de l'inauguration de la bibliothèque (invitations, etc.). L'équipe utilise tous les moyens de communication à sa disposition (bulletin municipal, presse, etc.) pour informer la population de l'ouverture du nouvel équipement. »

¹² Nicolas Georges, Service du livre et de la lecture, *Concevoir et construire une bibliothèque : du projet à la réalisation*, Paris, France, Éd. du Moniteur, 2011.

¹³ Danielle Taesch-Förste, *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque: mémento pratique à l'usage des élus, des responsables administratifs et des bibliothécaires*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, 2006, 164 p.

¹⁴ Médiathèque départementale de l'Eure, *Aide à la construction et à l'aménagement d'une bibliothèque*, [Aide à la construction et à l'aménagement d'une bibliothèque](#), (consulté le 14 octobre 2014).

Distincte de la phase de conception, l'inauguration serait donc une affaire de communication. Claude Mollard ne dit pas autre chose dans *Concevoir un équipement culturel*, puisque c'est dans un chapitre intitulé *Communiquer-La mise en œuvre de la communication*, qu'il aborde cette question de la promotion des manifestations inaugurales :

« Il faut que la date d'inauguration soit arrêtée assez tôt, si possible au moins 6 mois à l'avance ; que la stratégie soit clairement définie et le matériel fabriqué et testé ; que les médias fassent l'objet d'un traitement particulier et en avant-première ; que les manifestations soient représentatives de la future activité de l'équipement.¹⁵ »

Ainsi donc l'acte inaugural n'est pas au cœur des préoccupations de construction. Aménagement, mobilier, circulation intéressent ceux qui conçoivent une nouvelle médiathèque ; ils sont loin de se consacrer aux manifestations d'ouverture. Sans doute faut-il se tourner vers la communication pour trouver des réponses et des pistes de réflexion.

Communication

On pourrait en effet légitimement penser que l'inauguration n'est qu'un aspect d'un champ plus vaste, celui de la communication. Qu'est-elle d'autre en effet qu'une opération de communication, politique, médiatique et plus largement publique ? Il s'agit bien de faire savoir à la population que s'achève le temps de la construction pour laisser place à celui de l'ouverture et de l'usage quotidien. Les hommes politiques sont présents, ainsi que des invités, la presse est conviée ; quel meilleur porte voix espérer alors pour son établissement ? Pourquoi ne pas investir cet événement pour faire savoir et mettre en valeur ?

« Comme les autres institutions, les bibliothèques sont intégrées dans une société dans laquelle la communication est devenue l'un des maîtres mots. Entreprises, collectivités, services, personnalités publiques doivent communiquer sous peine de devenir invisibles.¹⁶ »

Cependant, malgré ce constat, l'ouvrage dirigé par Jean-Marc Vidal ne traite pas des inaugurations. Intitulé *Faire connaître sa bibliothèque : communiquer avec les publics*, il n'y est jamais question de l'acte inaugural et ce malgré un chapitre au nom pourtant tout indiqué « *Soigner son entrée (en relation)* ». Il est étonnant qu'une attention particulière ne soit pas portée à ce moment liminaire, alors même que l'auteur fait le constat suivant en introduction : « au quotidien, les bibliothèques ne sont pas spectaculaires ». Il faudrait, pour reprendre les mots de Claude Poissenot dans ce même ouvrage, que « le souci de la communication chez le bibliothécaire [devienne] instinct de survie ». Or quel moment est mieux choisi que l'inauguration pour devenir opération de communication ?

Alors que les collectivités locales et parfois même les bibliothèques disposent de services communications de plus en plus étoffés et professionnels, on peut s'étonner qu'elles ne se soient pas emparées de l'inauguration pour en faire un véritable outil. L'ouvrage de Marielle de Miribel *Concevoir des documents de*

¹⁵ Claude Mollard, *Concevoir un équipement culturel: analyse et évolution du projet, programmation architecturale, choix du maître d'œuvre, maîtrise des coûts*, Paris, France, Éd. du Moniteur, 1992, 199 p.

¹⁶ Jean-Marc Vidal (dir.), *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque: communiquer avec les publics*, Villeurbanne, France, Presses de l'Enssib, 2012, 180 p.

*communication à l'intention du public*¹⁷ ne saisit pas davantage l'opportunité de l'inauguration pour proposer une réflexion particulière. Malgré un chapitre « *Gérer la communication de la bibliothèque dans le cadre d'une communication institutionnelle* » mené par Hervé Marchand, il n'est pas fait mention de l'inauguration. Tout juste est-il évoqué la place à laisser au discours politique. À l'heure où la profession s'accorde à reconnaître la nécessité de communiquer, voire l'existence d'un impératif de communication, elle ne s'est pas encore emparée de cette action comme d'un levier qu'il est important de théoriser, de penser et plus encore d'investir.

Marketing

Les bibliothèques sont en concurrence¹⁸. Même si la profession répugne à l'usage de formules venues du monde marchand, pour ne pas s'y trouver associée, force est de reconnaître que les établissements de lecture publique sont engagés dans une compétition où ils doivent fourbir leurs armes. Il faut lutter contre des adversaires de même catégorie, établissements culturels publics, mais aussi affronter des acteurs autrement redoutables, qui n'agissent pas à la même échelle.

Pourquoi dès lors ne pas s'inspirer des techniques utilisées par ces derniers pour améliorer la force de frappe des bibliothèques ? Ou plutôt, pourquoi ne pas faire des événements qui nous sont familiers les éléments d'une stratégie plus offensive et efficace ?

« À l'heure où les bibliothèques tentent de renouer par tous les moyens avec un public plutôt volatil, y adjoindre un peu de marketing n'est pas superflu.¹⁹ »

Il semble que l'inauguration pourrait se prêter idéalement à la mise en œuvre de pratiques, de moyens répondant à la demande du public et plaçant l'utilisateur au cœur de son action. Elle est une occasion unique de se créer une identité, de rénover la perception et l'image de la bibliothèque auprès des usagers. Elle est le moment idéal pour initier une relation privilégiée avec ses futurs usagers, les contacter, les faire venir et les fidéliser. Elle mériterait donc de figurer en bonne place dans les stratégies de marketing appliquées aux bibliothèques.

Action culturelle

Il n'est plus temps de s'interroger sur la place à octroyer à l'action culturelle en bibliothèque et sa légitimité. Cette réflexion, d'autres l'ont menée, qui ont conclu à l'indissociable et intrinsèque lien entre ces deux entités. Pour reprendre la belle formule de Michel Melot, « l'action culturelle n'est pas, pour la bibliothèque, une fonction subsidiaire ou facultative, un supplément d'âme. C'est tout simplement la bibliothèque en action²⁰ ». Il n'est donc pas rare que de nombreuses animations soient inscrites au programme des inaugurations. C'est même dans leur

¹⁷ Marielle de Miribel (dir.), *Concevoir des documents de communication à l'intention du public*, Villeurbanne (Rhône), France, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2001, 287 p.

¹⁸ Dominique Lahary, « Penser la bibliothèque en concurrence », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2012. Disponible sur le web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-04-0006-001>, (consulté le 14 octobre 2014).

¹⁹ « Bibliothèque et marketing : un tramway sillonne la ville pour apporter des livres et des ebooks gratuits aux habitants », *Archimag*, avril 2014. Disponible sur le web : <http://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2014/04/10/bibliotheque-marketing-tramway-livres-ebooks-gratuits>, (consulté le 15 octobre 2014).

²⁰ Bernard Huchet et Emmanuèle Payen (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, 2008, 319 p.

élaboration que s'expriment le plus souvent l'inventivité et l'imagination des professionnels. Comme pour mieux supporter le pendant protocolaire et officiel de la journée, les équipes, quand elles le peuvent, conçoivent une programmation chatoyante où tous les arts sont convoqués. Danse, théâtre, musique, improvisation, les festivités proposées sont toujours nombreuses et variées. L'inauguration mériterait donc d'être identifiée comme une manifestation à part entière de l'action culturelle, à la manière des expositions ou de l'heure du conte.

Pourtant son caractère unique et introductif n'invite pas à la penser comme une action repérée et identifiée. Or l'abondance et la diversité des animations proposées ce jour là ne sont pas sans mettre le doigt sur l'absence de précision quant à nos missions dans le domaine. Élaborées pour l'occasion, parfois sans d'autre souci que celui de faire la fête, les animations de l'inauguration symbolisent à elles seules l'absence de formalisation et de contextualisation qui accompagne parfois l'action culturelle en bibliothèque. Pensé comme un feu d'artifice, bouquet non pas final mais initial, démarrage en fanfare et tonitruant, le programme est parfois élaboré sans lien direct avec le projet d'établissement, les collections ou une politique d'animation future. Son caractère extraordinaire n'engage pas à l'articuler avec le projet global. Comète d'une branche qui n'est parfois déjà qu'un satellite dans la vie des établissements, épiphénomène introductif, l'inauguration échappe souvent au cadre normalisé de l'action culturelle tel qu'il doit être pensé en bibliothèque.

Une demande, mais des écrits quasiment inexistants

On le voit, l'inauguration est à la lisière de différents sujets, en bordure d'événements marquant la vie des bibliothèques. Préambule ou conclusion de projet, elle n'est jamais en elle-même le corps de texte. Pas plus que les différentes thématiques évoquées ci-dessus ne traitent franchement de l'acte inaugural, on ne trouve d'ouvrages dédiés spécifiquement à ce sujet. Il n'existe pas de document s'intéressant particulièrement à l'inauguration, sous un angle pratique ou théorique. Pas d'article, de guide ou de vade-mecum, ni même de trousse de secours²¹. S'il n'existe rien de tel, c'est qu'il ne s'est sans doute jamais trouvé personne pour souffrir de blessures inaugurales telles qu'il faille effectuer les premiers soins. Et pourtant un appel au secours a émergé de la toile. En effet, sur le forum des professionnels des bibliothèques et de la documentation, Agorabib²², on peut lire le message suivant :

« Bonjour à tous

Je n'ai pas une grande expérience dans un poste de responsable de médiathèque. [...] La médiathèque va bientôt ouvrir ses portes au public, et je n'ai pas une grande liberté d'action par rapport à mes supérieurs. Je me demandais donc ce que je pourrais mettre en place pour que le public ait envie de visiter les lieux et encore mieux de s'y inscrire et de le fréquenter. »

Si la discussion qui s'ensuit met logiquement l'accent sur la formalisation du projet en amont, les partenaires et réseaux à solliciter dès le démarrage, il n'en reste pas moins que la nécessité de conseils pour l'organisation du jour J se fait

²¹ Pour reprendre le titre d'un ouvrage édité par La Charte, [Trousse de secours juridique pour auteurs et illustrateurs jeunesse en détresse](#), (consulté le 22 novembre 2014)

²² [Ouverture d'une médiathèque et attractivité pour le public](#), mars 2013, Forum Agorabib, (consulté le 22 novembre 2014)

cruellement sentir. Car, comme le dit l'un des participants au forum : « rater une ouverture, c'est dur, et ça peut ensuite être lourd de conséquences ».

Si l'on ne peut donc proposer aucun document traitant directement de l'inauguration des bibliothèques pour les professionnels des bibliothèques, nous avons cherché quelles ressources existaient qui se préoccupaient de ce sujet.

Les relations publiques et la communication politique

Dans la sphère publique, c'est sans surprise, du côté des documents à destination des décideurs que l'on peut glaner quelques informations. Si l'on veut se préparer à l'organisation d'une inauguration, on pourra se tourner vers les documents pratiques à destination des élus et de leurs collaborateurs. L'angle protocolaire, identifié par tous les interlocuteurs comme incontournable est encore une fois celui qui apporte le plus de matière à l'analyse de l'inauguration. On trouve ainsi un *Guide des usages, du protocole et des relations publiques*²³, qui se veut concret et opérationnel, même si « en France, à la différence des pays anglo-saxons, les choses ne sont pas toujours bien claires. S'il existe quelques règles écrites à respecter impérativement, le protocole français est essentiellement composé d'usages non écrits mais tout aussi contraignants ». C'est à la partie 7, *l'organisation de réceptions*, que figurent les fiches pratiques sur les inaugurations, entre la fiche sur l'organisation de la pesée des boxeurs et celle sur les opérations de relations publiques dans le cadre d'une fêria. Pas d'importance spécifique accordée aux équipements de lecture, puisque les exemples d'inaugurations choisis concernent un carrefour, un pont routier et une piscine publique. Si les deux premiers présentent assez peu de similitudes avec une bibliothèque, il est intéressant de noter que l'on trouve, dans le cas de la piscine, le souhait de faire de l'événement un moment festif et attractif, qui doit s'articuler autour d'un temps fort. Piscine ou médiathèque, même combat ? Dans ce guide, l'équipement quel qu'il soit apparaît comme un même outil pour fédérer la population et accueillir les discours. Peu importe le lieu, c'est davantage la possibilité de s'exprimer qui prime. D'ailleurs de nombreux discours types d'inaugurations sont disponibles sur le web, pour élus en panne d'idées et à court de mots²⁴. Là encore, à travers ces exemples, on a le sentiment que c'est l'opportunité de s'exprimer et de paraître qui compte, et non la portée du message.

L'opportunité étant également une question de moment, c'est aussi au sujet de la communication en période pré-électorale qu'est évoquée l'inauguration. Plus juridiques, ces publications veillent à prévenir l'élu des obligations s'imposant à lui dans un contexte de campagne électorale. « *Inauguration, prudence et bon sens*²⁵ » titre ainsi le *Journal des maires*. Outil de communication politique, l'inauguration est donc abordée comme un moyen, parmi d'autres, de s'adresser aux citoyens et donc aux électeurs. Elle figure à ce titre dans des documents s'intéressant d'abord à l'efficacité et l'encadrement de la parole politique.

²³ *Guide des usages, du protocole et des relations publiques*, Voiron, France, Territorial éd., 2006.

²⁴ Voir par exemple <http://tempsreel.nouvelobs.com/abc-lettres/modele-discours/discours/inauguration.html> ou <http://www.lettres-gratuites.com/modele-exemple-discours-inauguration-batiment-1311.html>

²⁵ « L'inauguration, prudence et bon sens », *Journal des Maires*, juillet-août 2103. Disponible sur le web : <http://www.journaldesmaires.com/UserFiles/File/elections-municipales-2014/elections-municipale-2014-levenementiel-en-periode-electorale.pdf>, (consulté le 22 novembre 2014)

Des écrits pour le privé

Outre les élus et leurs cabinets, d'autres ont compris l'intérêt qu'ils pouvaient tirer d'une inauguration réussie. Ainsi les acteurs du secteur privé, commerçants, associations ou entrepreneurs savent que cet événement inaugural ne doit pas être sous-estimé. On trouve donc un certain nombre de publications qui fournissent des indications précises et précieuses sur la marche à suivre pour réussir et donner du poids à son inauguration. Le magazine *Usine nouvelle* dans son article *Inauguration, Quatre façons de faire parler de soi*²⁶, explique ainsi :

« Le lancement d'une nouvelle installation industrielle est souvent l'occasion de créer un événement à part entière. Souvent assez protocolaires, certaines entreprises n'hésitent pourtant plus à organiser des festivités durant plusieurs jours ou des soirées à thème. Des opérations de communication à la hauteur du message qu'elles souhaitent véhiculer. »

S'ensuivent un article et des préconisations étoffées pour ne pas rater cet événement. On trouve ainsi une foule de guides pratiques et d'articles destinés à l'organisation du Jour J. Nombre d'agences de communication et d'événementiel proposent également leurs services en arguant du fait qu'un tel moment ne saurait s'organiser à la va-vite²⁷. Partenaires, cibles, étapes, rien n'est laissé au hasard et tout est pensé pour tirer le plus grand profit de cette occasion.

Les acteurs de secteurs concurrentiels, où il faut savoir s'exprimer efficacement, se distinguer, se démarquer, se mettre en avant pour exister voire survivre ont compris qu'ils tenaient avec l'inauguration un événement dont il fallait s'emparer. Les élus, s'ils veulent le rester, doivent pouvoir vanter les réalisations qu'ils ont provoquées, faire connaître et donner à voir une réussite qui profitera au plus grand nombre. Les entreprises n'ont pas d'autre choix que de réussir leur communication dès le commencement de leur existence, sous peine de disparaître. Les bibliothèques seraient-elles épargnées par cette compétition ? Il semble que non. Aussi n'est-il pas inutile qu'elles investissent le moment inaugural. Elles doivent l'occuper pour améliorer leur visibilité, mais plus encore l'investir pour y mettre du sens et proposer des contenus en lien avec leurs missions.

UNE ENQUÊTE QUALITATIVE

Des sources à la merci du temps

Les écrits théoriques, de même que les documents pratiques, sont donc rares à traiter de la question de l'inauguration. On ne trouve pas plus de conseils pour aider à la préparation du jour J que de compilation d'inaugurations réussies ou de témoignages partagés par des directeurs d'établissements. L'événement laisse peu de traces écrites dans les annales professionnelles. Il possède sa propre

²⁶ « Inauguration d'usine, quatre façons de faire parler de soi », *L'Usine Nouvelle* n° 2812, 14 février 2002. Disponible sur le web : <http://www.usinenouvelle.com/article/inauguration-d-usine-quatre-facons-de-faire-parler-de-soi-le-lancement-d-une-nouvelle-installation-industrielle-est-souvent-l-occasion-de-cree-un-evenement-a-part-entiere-souvent-assez-protocolaire.N105125>, (consulté le 18 octobre 2014).

²⁷ Voir <http://www.evenements.com/inauguration/organiser-une-inauguration.html>

ou <http://franchise.comprendrechoisir.com/fiche/voir/190306/comment-reussir-l-inauguration-de-sa-franchise>

ou http://www.equation-sud.fr/organisation-evenements-detail.php?id_organisation_evenement=129

temporalité, souvent marquée par le règne de l'urgence et de l'éphémère. Souvent très, trop occupée à régler des soucis d'ordre pratique (de la borne RFID défectueuse, aux fenêtres non livrées, le panel des situations exposées par les bibliothécaires interrogés est des plus larges), l'équipe ne fait pas la chronique de ces jours d'ouverture pourtant extra-ordinaires. D'une manière générale la mémoire de nos établissements ne fait pas l'objet d'un recueil consciencieux et méthodique. À la différence des musées proposant des expositions de longue durée ou des théâtres qui fonctionnent en cycles et saisons, les bibliothèques dont l'action de service est quotidienne, organisent tant de rendez-vous pour ses usagers, qu'il est parfois difficile de se remémorer la vitalité de son action d'une année sur l'autre.

La mémoire professionnelle

Pour approcher l'histoire et la matière des inaugurations il faut dès lors faire appel aux souvenirs de ceux qui les ont vécues voire organisées. Car le souvenir est différent selon qu'on a orchestré la préparation ou simplement participé à animer cette journée. L'art délicat de contenter le cabinet d'un élu ou de s'adapter à ses changements de dernière minute laisse des traces qui semblent indélébiles. Malgré tout, il semblait illusoire de s'adresser à des établissements dont l'inauguration était trop éloignée dans le temps. Pour mener cette enquête il fallait donc trouver des établissements ouverts récemment, pour que la question ne leur paraisse pas totalement dérisoire, mais aussi et surtout pour échanger avec des agents ayant vécu personnellement ce moment. Or, à la faveur de départ à la retraite ou de mobilité, il a pu être parfois compliqué de trouver un interlocuteur adéquat. Quand enfin la personne rencontrée réunissait les critères requis, encore fallait-il qu'elle aille puiser au fin fond de sa mémoire. La rapidité des séquences orchestrée dans la vie d'une bibliothèque est telle, qu'un événement chasse inévitablement l'autre. C'est souvent au son de « oh mais c'est loin » ou de « alors, l'inauguration, que je me rappelle.... » qu'ont été reçues mes premières questions. Fort heureusement, le bibliothécaire étant par nature conservateur, avec l'appui de ses archives dûment préservées, les souvenirs étaient alors précisément réactivés et la découverte de documents scrupuleusement rangés permettait des réminiscences précieuses, « Ah mais oui c'est vrai, on a fait ça aussi ». Ce sont bien les souvenirs qui ont constitué la matière première de cette étude. Face à une bibliographie inexistante sur le sujet, les récits et témoignages des professionnels ont constitué une mine d'informations précieuses.

La presse locale

Une source vient opportunément compléter la mémoire des personnels interrogés, ce sont les articles de presse. La presse nationale s'intéresse rarement aux inaugurations de médiathèques. Quand elle le fait il s'agit d'équipements exceptionnels, que leur architecture « hors norme » place sur un plan national voire international. La signature d'un « architecte star » augmente les probabilités de voir son équipement figurer dans les journaux nationaux. Ainsi la bibliothèque départementale de l'Hérault dessinée par Zaha Hadid a-t-elle eu les honneurs de *Libération*, de *l'Express* et même du *New-York Times*²⁸, qui a fait de Montpellier en 2012, « *the french place to go* », notamment pour sa bibliothèque aux lignes

²⁸ « The 45 Places to Go in 2012 », *The New York Times*, janvier 2012. Disponible sur le web : [http://www.nytimes.com/2012/01/08/travel/45-places-to-go-in-2012.html?](http://www.nytimes.com/2012/01/08/travel/45-places-to-go-in-2012.html?_), (consulté le 12 septembre 2014).

futuristes. Mais c'est le geste architectural porté par un artiste de renom qui intéresse alors, bien plus que l'ouverture d'un bâtiment dans sa dimension fonctionnelle et d'un service public répondant aux besoins de la population.

Pour les bibliothèques territoriales d'envergure, plus traditionnelles, c'est la presse quotidienne régionale qui relate alors ces événements. On peut relever plusieurs modes de restitution de ce moment.

Les chiffres-clés

La forme la plus communément rencontrée est l'article « fiche pratique ». Le journaliste y fait de la pédagogie, reprenant les éléments d'un dossier de presse qu'on a pu lui communiquer. Les possibilités et les capacités de la bibliothèque y sont présentées. Une avalanche de chiffres rythme alors les colonnes des quotidiens locaux. Les collections d'abord sont à l'honneur ; ces milliers de documents soudainement à la disposition des usagers tiennent le haut de l'affiche. On précise parfois leur type, (livres, CD, DVD), à grand renfort de point de suspension, comme autant de promesses de nouveaux supports à venir, et parfois leur emplacement (en rayon ou en réserve). Dans cette débauche d'éléments chiffrés, les nombres ont parfois du mal à coïncider. Selon qu'on lisait *Ouest-France* ou le *Télégramme* au sujet de l'inauguration de la BDP du Finistère (antenne de Sainte-Sève), on disposait de ressources plus ou moins abondantes :

« L'antenne possède 78 000 livres dont 42 000 en rayon, 9 500 CD dont 5 250 en rayon et 3 400 DVD dont 1 650 en rayon.²⁹ »

« À Sainte-Sève, les bibliothécaires et les bénévoles des 60 communes du pays de Morlaix trouveront 50.000 documents. Des livres, bien sûr, qu'ils pourront échanger jusqu'à quatre fois par an, mais aussi des CD, des DVD... Avec un maximum de mille documents échangeables chaque année.³⁰ »

Pour achever de convaincre le lecteur, les chiffres cités dans le corps de texte sont même souvent mis en exergue, devenant par leur brièveté et leur véracité supposée, des sous-titres efficaces : « 4 automates³¹ », « 26 000 ouvrages³² », même si certains journalistes confessent parfois leur incertitude : « environ 48 000 documents³³ ». Outre l'exponentielle présence de documents, les journalistes soulignent avec précision les mètres carrés disponibles pour accueillir ouvrages et publics.

²⁹ « Bibliothèque départementale, les secrets dévoilés », *Ouest-France*, 9 juillet 2014. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/bibliotheque-departementale-les-secrets-devoiles-2691142>, (consulté le 13 octobre 2014).

³⁰ « Bibliothèque départementale. L'antenne morlaisienne opérationnelle », *Le Télégramme*, 4 juillet 2014. Disponible sur le web : <http://www.letelegramme.fr/finistere/morlaix/bibliotheque-departementale-l-antenne-morlaisienne-operationnelle-04-07-2014-10243511.php>, (consulté le 13 octobre 2014).

³¹ « La médiathèque Lisa-Bresner, un lieu agréable à vivre », *Ouest-France*, 29 Octobre 2013. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/la-mediathèque-lisa-bresner-un-lieu-agreable-vivre-1681691>, (consulté le 10 juin 2014).

³² « Médiathèque François-Mitterrand : trois jours d'inauguration », *Ouest-France*, 26 mai 2013. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/mediathèque-françois-mitterrand-trois-jours-dinauguration-965215>, (consulté le 13 octobre 2014).

³³ « Pontivy. Les premières images de la médiathèque avant l'inauguration », *Ouest-France*, 18 septembre 2013. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/pontivy-les-premieres-images-de-la-mediathèque-avant-linauguration-vendredi-galerie-1395994>, (consulté le 13 octobre 2014).

« Le bâtiment s'étale sur une surface de 1 745 m², dont 420 m² sont consacrés aux collections et 190 m² pour le hall d'accueil.³⁴ »

« Un bâtiment économe de 1.367 m² flambant neuf.³⁵ »

Là encore, le choix du quotidien parcouru influera sur les espaces laissés à notre disposition à la BDP du Finistère! Parfois encore, c'est le journaliste lui-même qui introduit le doute, ainsi pour la bibliothèque d'Orvault (Loire-Atlantique) :

« Ormêdo est moins grande qu'elle n'en a l'air. Tous les espaces ouverts au public se trouvent sur un niveau de 600 m² (le niveau inférieur est réservé aux professionnels).³⁶ »

Quand ce ne sont pas les documents et les mètres carrés, on peut également dénombrer les éléments du parc informatique :

« L'endroit situé en bordure de la ligne de tramway, au Jamet, à Bellevue, offre aux habitants des quartiers ouest de Nantes, 30 000 documents ; 36 postes informatiques et des tablettes numériques pour se connecter à Internet, écouter de la musique, regarder un film... On y trouve en outre 210 journaux et magazines et 100 places dans un amphithéâtre. Ainsi qu'une table tactile pour mieux connaître l'écrivain Lisa Bresner qui a donné son nom au lieu.³⁷ »

« La bibliothèque Louise Michel, inaugurée jeudi, est équipée de seize bornes multimédia pour consulter les collections et les ressources en ligne. Avec sa grande salle de lecture jonchée de canapés, ses seize accès à Internet et sa télévision connectée à trois consoles de jeux, la bibliothèque Louise Michel n'a plus grand-chose à voir avec ses ancêtres. Inauguré jeudi, l'équipement de la rue des Haies (XX^e) s'inscrit dans la droite ligne des neuf autres bibliothèques ouvertes en deux ans, faisant la part belle aux nouvelles technologies pour drainer un public plus large.³⁸ »

Enfin, souvent dernier élément cité mais non des moindres, on revient sur le coût de l'infrastructure. Là, les chiffres sont livrés bruts, comme se suffisant à eux-mêmes.

« Pour un montant de 4 187 000 €, toutes taxes comprises, l'autofinancement se monte à 3 330 000 €. Le montant des subventions approche les 900 000 €. La ville vient de bénéficier de nouvelles aides (80 300 € par le conseil général au titre de sa politique de soutien aux territoires en matière d'équipements culturels et 17 300 € par le Centre national du livre).³⁹ »

³⁴ « Bibliothèque départementale, les secrets dévoilés », art cit.

³⁵ « Bibliothèque départementale. L'antenne morlaisienne opérationnelle », art cit.

³⁶ « Orvault. La nouvelle médiathèque Ormêdo ouvre ses portes aujourd'hui », *Presse-Océan*, 22 mars 2013. Disponible sur le web : <http://www.presseocean.fr/en-images/orvault-la-nouvelle-mediathèque-ormedo-ouvre-ses-portes-aujourd'hui-photos-22-03-2013-61081>, (consulté le 13 octobre 2014).

³⁷ « Nantes a ouvert une nouvelle médiathèque », *Ouest-France*, 29 octobre 2013. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/nantes-ouvert-une-nouvelle-mediathèque-1681699>, (consulté le 10 juin 2014).

³⁸ « Les médiathèques parisiennes à l'ère high tech », *Metro news*, 31 mars 2011. Disponible sur le web : <http://www.metronews.fr/paris/les-mediathèques-parisiennes-a-l-ère-high-tech/pkcE!cG7x8usgBjb3JKMum6mLg/>, (consulté le 13 octobre 2014).

³⁹ « Médiathèque François-Mitterrand », art cit.

« Le coût de l'antenne de Sainte-Sève est de 2,1 millions d'€. Elle fait partie du plan de développement de la lecture initié par le conseil général qui a construit trois antennes de la BDF à Sainte-Sève, Saint-Divy et Plonévez-du-Faou, pour un investissement de 11 millions d'€ pour le conseil général.⁴⁰ »

Si on ajoute à cela les horaires d'ouverture, les numéros de téléphone, quand ce n'est pas l'adresse postale (à double numéro pour Louise Michel !), très souvent indiqués en fin d'article, on s'aperçoit qu'au royaume de l'imprimé, les mots ne sont pas rois !

Les publics et le succès populaire

Les publics peuvent constituer un autre angle très utilisé pour rapporter une inauguration dans la presse. On s'intéresse au public concerné par le projet mais aussi à celui qui se rend à l'événement inaugural. Le premier item tend à répondre à la question : pour qui ? On tient à expliquer à qui est destinée la médiathèque. Pour les bibliothèques municipales, le mot d'ordre est simple: elles s'adressent à tous.

« Cette médiathèque se veut originale avec « une volonté de s'ouvrir à tous les vents, pour le plus grand nombre et pas seulement aux amateurs de littérature.⁴¹ »

« Cet équipement, ouvert pour tous a vocation à croiser les publics.⁴² »

Pas d'exclusion parmi les invités ; tout le monde est donc convié. L'exercice est plus subtil quand il faut présenter le rôle des BDP :

« Car c'est la spécificité de cette antenne : elle est ouverte aux professionnels de la lecture, mais n'est pas accessible au grand public.⁴³ »

« Près de Morlaix, un nouvel outil au service des professionnels. C'est pour qui ? Le bâtiment n'est pas ouvert au public mais aux professionnels des bibliothèques.⁴⁴ »

Quand ils sont las de délivrer des informations d'ordre pratique et de se livrer à un exercice de vulgarisation autour des missions des établissements de lecture publique, les journaux choisissent alors de traiter de l'inauguration elle-même, dans son déroulement. Là encore, ce sont les publics qui intéressent les journalistes. Leur venue en nombre leur permet de rapporter l'événement et de se placer au cœur de l'action, de la traiter « à chaud », ainsi que d'accompagner l'article d'une photo éloquente.

« La Ferté Bernard, la foule à l'inauguration de la médiathèque.⁴⁵ »

⁴⁰ « Bibliothèque : un dépôt à Sainte-Sève », *Ouest-France*, 4 juillet 2014. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/bibliotheque-un-depot-sainte-seve-2680852>, (consulté le 13 octobre 2014).

⁴¹ « La médiathèque Ormedo séduit, joue l'audace et la surprise », *Ouest-France*, 6 septembre 2013. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/la-mediathèque-ormedo-séduit-joue-l'audace-et-la-surprise-649627>, (consulté le 13 octobre 2014).

⁴² « La médiathèque Lisa-Bresner, un lieu agréable à vivre », art cit.

⁴³ « Bibliothèque départementale. L'antenne morlaisienne opérationnelle », art cit.

⁴⁴ « Bibliothèque : un dépôt à Sainte-Sève », art cit.

⁴⁵ « La Ferté-Bernard. La foule à l'inauguration de la médiathèque. », *Maville.com*, 21 décembre 2013. Disponible sur le web : http://www.lemans.maville.com/actu/actudet_-la-ferte-bernard.-la-foule-a-l&039;inauguration-de-la-mediathèque_46020-2455920_actu.Htm, (consulté le 13 octobre 2014).

« L'inauguration de la médiathèque déplace la foule. Certains visiteurs n'ont pu rentrer au sein de l'édifice pendant les discours, samedi.⁴⁶ »

« La foule à l'inauguration de la médiathèque Jean Prévost, ce samedi.⁴⁷ »

« Inauguration de la médiathèque Saint Maurice Pellevoisin à Lille, la foule exprime sa fureur de lire.⁴⁸ »

La foule, qu'elle soit de curieux, impressionnante ou des grands jours est donc très souvent invoquée pour relater l'inauguration d'une médiathèque. On le voit, le récit de l'acte inaugural reste donc très superficiel, marqué par des constats quantitatifs et des comptes rendus numériques. C'est le caractère informatif qui est privilégié. Il n'est que rarement laissé de place à l'analyse et à la portée de l'événement. Et lorsque c'est le cas, on soupçonne une revanche personnelle du journaliste à l'œuvre, qui tient, par son article, l'occasion de faire passer des messages qui ne sont pas directement en lien avec le sujet traité⁴⁹.

Le choix des bibliothèques et les entretiens

Un territoire vierge

Née d'une volonté d'explorer un territoire non encore défriché, notre étude de l'inauguration en bibliothèque ne poursuit pas d'objectif chiffré. C'est un étonnement face à la pluralité des propositions inaugurales, d'aucuns invitant une fanfare, d'aucuns offrant un spectacle d'improvisation ou une chorégraphie qui a suscité de la curiosité et un intérêt pour ce thème. Le souhait était de recueillir la parole des acteurs concernés pour appréhender leurs intentions, comprendre les ressorts de cette action, lire le dessous des cartes et des cartons d'invitations. Le désir n'était donc pas de fournir une cartographie complète des inaugurations de la dernière décennie, mais bien plutôt de saisir les desseins poursuivis par ceux qui se sont livrés à un tel exercice, contraint et fortement normé. C'est l'analyse des possibles laissés par l'étroite marge de manoeuvre qui constitue le cœur du sujet, plus que le recensement d'opérations et de faits bruts. Le choix des bibliothèques pour cette analyse ne poursuivant aucun but statistique, aucune visée exhaustive, la priorité a donc été laissée aux rencontres, aux rebonds, aux conseils et au bouche à oreille. Le chemin emprunté est celui de l'enquête qualitative et non quantitative. Le choix a été fait de ne pas envoyer un questionnaire, mais bien d'échanger et d'avoir une discussion avec les personnes concernées pour laisser libre cours à leur souvenir et leur interprétation de l'instant, d'autant plus qu'elles avaient souvent à cœur de resituer l'événement au sein d'un projet, souvent initié plusieurs années auparavant, de rappeler le contexte, déterminant, et de distinguer ce qui avait été

⁴⁶ « La Ferté-Bernard L'inauguration de la médiathèque déplace la foule », *Le Perche*, 22 décembre 2013. Disponible sur le web : <http://www.le-perche.fr/28689/inauguration-de-la-mediatheque-deplace-la-foule/>, (consulté le 13 octobre 2014).

⁴⁷ « La foule à l'inauguration de la nouvelle médiathèque Jean-Prévost, ce samedi », *Le Progrès*, 1 février 2014. Disponible sur le web : <http://www.leprogres.fr/rhone/2014/02/01/la-foule-a-l-inauguration-de-la-nouvelle-mediatheque-jean-prouvost-ce-samedi>, (consulté le 13 octobre 2014).

⁴⁸ « Inauguration de la médiathèque de Saint-Maurice-Pellevoisin à Lille : la foule exprime sa fureur de lire », *La Voix du Nord*, 1 mars 2014. Disponible sur le web : <http://www.lavoixdunord.fr/region/inauguration-de-la-mediatheque-de-ia19b0n1956146>, (consulté le 13 octobre 2014).

⁴⁹ « Médiathèque petits fours et marinière... », *Le Télégramme*, 10 juin 2013. Disponible sur le web : <http://www.letelegramme.fr/local/finistere-nord/brest/ville/kerhuon-mediatheque-petits-fours-et-mariniere-10-06-2013-2131373.php>, (consulté le 13 octobre 2014).

choisi de ce qui avait été subi...autant de nuances impossibles à évaluer par le filtre froid d'un questionnaire.

Un panel délimité

Les établissements choisis sont nationaux. La comparaison avec des exemples étrangers aurait eu pour intérêt de mettre en avant des pratiques originales et inconnues, mais le cadre normé de l'exercice inaugural rend la comparaison plus aisée entre équipements d'un même pays. Le choix a été fait également de ne se consacrer qu'aux bibliothèques territoriales, l'un des intérêts de l'étude consistant à analyser le lien entre la bibliothèque et le grand public, ainsi que la collaboration entre les professionnels et les élus. Ce sont les bibliothèques publiques qui nous intéressent, pour « l'impensé » qu'elles portent en elles. Malgré cette sélection de principe opérée, le champ d'étude restait vaste. Une première limite s'est rapidement imposée d'elle-même : l'ancienneté. Le caractère volatil de l'inauguration ne supporte pas un trop grand éloignement dans le temps, chaque année passée creusant davantage le fossé entre les mémoires et la réalité. Quatre ans se sont vite imposés comme une barrière à ne pas dépasser, sauf exception. Passé ce délai, le recueil d'information devenait compliqué. L'étau s'est donc resserré autour de cette limite temporelle. Les conseils de mon directeur de recherche m'ont ensuite permis d'identifier des équipements ouverts récemment, dont l'ambition, l'envergure ou le projet scientifique laissaient présager une plus value pour l'étude. Sur les conseils de Dominique Mans, j'ai également contacté Véronique Heurtematte, journaliste à *Livre Hebdo* en charge de la rubrique bibliothèques. Puis j'ai poursuivi ce travail de veille pour identifier les équipements ouverts récemment.

Les entretiens

Ces entretiens se sont déroulés de mars à novembre 2014. Le désir de traiter ce sujet étant assez ancien, le stage découverte à Quimper a été l'occasion d'une première analyse de cas. Cet exemple est aussi le plus ancien de notre corpus, mais le souvenir précis de Caroline Pollet, arrivée en poste à l'occasion de l'ouverture de la médiathèque des Ursulines m'a permis de recueillir des données exploitables. Ce premier entretien, précis et passionnant, a consolidé l'envie d'affronter ce sujet pourtant si fuyant. Des déplacements à Nantes et un été en Bretagne ont permis d'autres rencontres et aussi d'assister à l'inauguration d'une antenne de la BDP du Finistère. Les entretiens, qu'ils se soient déroulés en face à face ou au téléphone ont duré une heure en moyenne (de 30 minutes à presque 2 heures). Pour chaque entretien il était demandé à la personne interrogée de raconter le déroulement de l'inauguration, sans autre indication que celle du contexte de l'étude. Ce récit, mené sans interruption a permis à l'interlocuteur de se remémorer l'histoire telle qu'elle s'est déroulée, d'en retrouver la chronologie. Raconter l'inauguration nécessite une contextualisation. Il était donc utile de laisser se déployer le fil de la pensée pour rejoindre celui de l'histoire. Passé ce premier moment de témoignage brut, puisé au plus profond des souvenirs, sans intervention, un questionnaire était utilisé pour guider l'entretien et le mener sur des axes précis (Cf. Annexes). Beaucoup des thématiques abordées par le questionnaire étaient traitées spontanément par les personnes interrogées.

Ces entretiens, outre la matière accumulée pour l'étude, ont été des moments passionnants, à la découverte d'établissements récents et à la rencontre de ceux qui

les avaient conçus et portés. Ces récits de vie professionnelle sont autant de témoignages personnels, tant les projets, par leur ampleur, leur durée, leur complexité se confondent avec les trajectoires personnelles. François-Jean Goudeau, directeur de la Bulle à Mazé, en témoigne : « mon fils est né au moment où le projet se lançait. Je ne l'ai pas vu beaucoup. La Bulle, c'était l'accomplissement d'une vision, la concrétisation d'une idée, c'était une autre naissance ». Ces entretiens étaient aussi d'une certaine manière un moyen pour les professionnels de faire un bilan, en portant un regard rétrospectif sur le chemin parcouru depuis l'inauguration. Il m'a été par contre impossible de recueillir le témoignage de bibliothèques s'apprêtant à ouvrir. Pris par mille autres aspects du projet, les professionnels contactés n'étaient pas enclins à évoquer ce point. D'ailleurs l'étude de l'inauguration trouve son intérêt dans les écarts, les marges entre le programme initialement prévu, l'intention et la réalisation.

Les limites de l'enquête

Si l'inauguration est un point d'entrée original pour étudier les bibliothèques, la voie est néanmoins assez étroite. Toute la difficulté du sujet réside dans cette approche à la fois réduite, resserrée (temporellement et factuellement) mais aussi élargie par les domaines qu'elle intéresse. Cette complexité s'est illustrée au cours des entretiens. Il était souvent difficile, voire impossible de s'en tenir à la seule inauguration. Le faire eût été stupide. Mais la distance entre informations nécessaires à la compréhension du sujet et préoccupations connexes étaient souvent ténue. À l'inverse, la seule étude des documents réalisés pour le jour J, sans accompagnement et parole du professionnel était insuffisante. Certaines personnes contactées pensaient pouvoir répondre à ma sollicitation en m'envoyant la plaquette distribuée le jour-même, ou en mettant à ma disposition les archives de l'événement. Mais cette matière écrite ne conserve pas les traces des choix qui se sont opérés, des rapports de force ou de confiance qui se sont établis, de la volonté initiale qui est déployée. Cette enquête a donc emprunté un chemin parfois ardu pour atteindre son but et garder son cap.

L'HISTOIRE DE L'INAUGURATION, L'INAUGURATION DANS L'HISTOIRE

Après avoir dressé ce portrait en creux de l'inauguration, après avoir exposé la méthode qui a été la nôtre pour tenter d'analyser au mieux ce qu'est une inauguration de bibliothèque, intéressons-nous à l'histoire de cette pratique d'une manière générale, pour mieux cerner les enjeux qui s'y déploient.

La pratique de l'inauguration n'est pas chose nouvelle ; elle s'inscrit dans une longue lignée de cérémonies qui visent à construire un récit commun et partagé par la communauté. Analyser l'histoire de ce rituel, son évolution et sa pérennité à travers les âges nous renseigne sur sa signification actuelle et la portée de cet événement dans le monde des bibliothèques.

Un moment sacré

Si l'on en croit le *Dictionnaire historique de la langue française*, la tradition d'inaugurer est ancienne puisque le verbe est emprunté au latin qui signifiait à la fois «prendre les augures» et «consacrer». L'inauguration est donc en premier lieu ce moment où le sort est interrogé et où l'on présage du futur à venir d'après les augures. Les pratiques divinatoires révèlent ainsi l'existence d'un établissement avant même que sa vie n'ait débuté. Nombre de signes avant-coureurs, qu'il faut savoir interpréter, renseignent d'ores et déjà sur sa destinée ultérieure. Si aujourd'hui l'on ne trouve plus personne pour interroger les entrailles des oiseaux comme au temps de la Rome antique, on continue pourtant d'inaugurer nos bâtiments publics, espérant ainsi les placer sous les meilleurs auspices pour affirmer leur destinée prometteuse et faire taire les immuables Cassandra qui prédisent un destin funeste au projet à peine né.

De plus « le verbe est employé depuis le XIV^e siècle dans un contexte religieux, au sens de consacrer (une personne ou un lieu) par une cérémonie solennelle ». Si cet emploi est aujourd'hui vieilli, puisqu'on ne consacre plus à proprement parler de personnes, comme on consacrait un souverain, il existe encore aux États-Unis un *Inauguration Day*, jour où le président élu prête serment et prend ses fonctions comme président des États-Unis. Inaugurer, c'est donc donner naissance, marquer le début d'une fonction, d'un endroit, d'un moment. En témoigne la tradition de couper le ruban qui permet ainsi de donner vie au réalisé et, à l'instar du cordon ombilical que l'on coupe, de donner une existence propre à un projet. Naissance certes, l'inauguration est aussi baptême : cette cérémonie qui célèbre l'achèvement d'un chantier et initie la mise en service d'un lieu de manière officielle vise à célébrer la venue au monde d'un nouveau-né. Le lieu (et souvent une plaque) y est dévoilé, offert au public et autorisé à être ce pourquoi il a été créé. Placé sous les plus hautes instances, il démarre symboliquement son existence avec ce rituel. L'inauguration d'un lieu reste donc empreinte d'une sacralité certaine par sa symbolique. Si elle n'est plus aujourd'hui perçue comme une cérémonie religieuse en tant que telle, il est intéressant de remarquer que cette pratique demeure incontournable, comme si son absence frappait inévitablement le lieu du sceau de l'échec.

« Les façons de cour »

Si l'inauguration se perpétue à travers les âges, résistant aux changements de régimes politiques, aux transformations sociologiques, aux mutations du religieux, c'est qu'il s'y joue chaque fois quelque chose d'immuable. On s'abuserait à n'y voir que le témoignage d'une société contemporaine où l'impératif de publicité règne en maître, à n'y lire que l'injonction d'une époque prise au piège « du tout communication ». À travers l'inauguration se déploie l'ordonnement d'une société où chacun trouve sa place. Rituel religieux dans un premier temps, comme nous l'avons vu précédemment, cette cérémonie est également un rituel politique, une constante fondamentale dans l'expression du pouvoir à travers le temps. Sans faire l'archéologie de la communication politique, on peut néanmoins citer Louis XIV, qui sans mass media ni réseaux sociaux avait déjà intégré l'utilité d'orchestrer la publicité autour de son action par un code précis :

« Ceux-là s'abusent lourdement qui s'imaginent que ce ne sont là que des affaires de cérémonies. Les peuples sur qui nous régnons ne pouvant pénétrer le fond des choses, règlent d'ordinaire leur jugement sur ce qu'ils voient au dehors, et c'est le plus souvent sur les préséances et les rangs qu'ils mesurent leur respect et leur obéissance.⁵⁰ »

L'inauguration agit comme un rituel en ce qu'elle propose un cérémonial maintes fois répété qui instaure des relations codifiées et normées. L'organisation et l'ordre immuable de la prise de parole témoignent des « liens établis entre les titulaires du pouvoir politique (les représentants) et ceux sur lesquels s'exerce cette autorité (les représentés).⁵¹ » Cet instant donne l'occasion de signifier à la fois l'autorité de celui qui s'exprime, sa puissance, son prestige mais aussi de faire savoir, de donner à voir, de montrer aux yeux de tous l'action réalisée et accomplie.

« Dans cette communication, le dialogue, le débat, le souci d'informer véritablement semblent s'être absentés ; ils se sont effacés devant celui d'organiser, de façonner, de former et de s'informer, de faire savoir, de faire croire, de dominer, d'impressionner, bref, de gouverner au sens littéral.⁵² »

Une mise en scène du pouvoir politique est à l'œuvre qui s'ordonne par le protocole. Celui-ci gouverne en profondeur les sentiments et se faisant renforce les croyances, les valeurs, les conventions. Il participe à la mise en forme du pouvoir politique⁵³.

Faire date

Sacralité, ritualité, la pratique de l'inauguration remplit également une toute autre fonction en participant à marquer l'instant d'une pierre blanche. Elle est souvenir pour l'histoire en train de se faire, date laissée à la postérité, marqueur de commémorations postérieures. Comme la date d'anniversaire ou celle du baptême, elle célèbre l'arrivée au monde d'une nouvelle entité, qu'on fêtera ensuite avec

⁵⁰ CURAPP, *La communication politique*, PUF. Paris, 1991

⁵¹ Philippe Riutort, *Sociologie de la communication politique*, Paris, La Découverte, 2013.

⁵² CURAPP, *La communication politique*, op. cit.

⁵³ Association française de science politique, *Le protocole ou la mise en forme de l'ordre politique*, Paris, L'Harmattan, 1996, 352 p.

régularité. Entre *storytelling*⁵⁴, fabrique de l'histoire et lieu de mémoire, son existence se justifie par le besoin immédiat de dire le moment qui se vit et le désir à venir de se remémorer l'histoire passée et ce qu'elle a signifié. Ce qui fonde l'inauguration c'est aussi l'image qu'elle laissera d'elle-même. *Storytelling* parce qu'elle est un récit en action, elle impose un ordre narratif auquel on ne peut que s'assujettir sans y participer vraiment. À l'image d'un énoncé performatif, elle existe déjà par sa seule déclaration. Ici le fait de dire est aussi celui de faire. Elle est un acte de langage et par là-même, elle est parce qu'elle se dit, elle agit sur la réalité et accomplit sa propre finalité.

Outre son caractère performatif, l'inauguration poursuit aussi une visée commémorative. Elle existe principalement pour avoir été. Son inscription dans un calendrier très organisé est également là pour préserver la mémoire des institutions. Elle établit une chronologie du fait politique, rythmé avec régularité par les célébrations et déclarations. Elle répartit dans le temps les projets initiés et les réalisations à saluer. En garantissant la continuité du temps et de l'action, l'inauguration assure la pérennité de l'ordre. Elle fait date. Ce moment important pour le politique l'est aussi pour le public, qui est alors autorisé à prendre possession du lieu. Cet instant de ferveur populaire peut être rapproché du travail de Pierre Nora sur les lieux de mémoire et particulièrement sur la Nation et le Patrimoine⁵⁵. L'inauguration s'inscrit dans la lignée des emblèmes de la Nation, et des commémorations comme inscriptions dans le temps. Sa puissance d'identification de l'action individuelle à un moment de l'État lui donne alors un rôle cristallisateur. Tel ces lieux de mémoire disséqués sous l'égide de Pierre Nora, elle contribue à écrire le roman national dont elle fixe un des rivets mémoriels. Elle est un instant solennel où se construit, non plus la communauté de croyants, mais celle des citoyens réunis pour célébrer la chose publique et le fait historique.

⁵⁴ Christian Salmon, *Storytelling: La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte, 2008.

⁵⁵ Pierre Nora (dir.), Colette Beaune, Françoise Cachin et Georges Duby, *Les lieux de mémoire*, Paris, France, Gallimard, 1986.

PARTIE 2 : L'INAUGURATION DE LA CULTURE

INAUGURATION DE LA CULTURE, QUELS ENJEUX ?

La symbolique portée par l'acte d'inaugurer est forte. Après avoir examiné l'histoire de cette pratique et sa signification, il convient d'interroger les enjeux et les effets qui sont attendus de cette action dans le contexte spécifique de la culture. À quoi sert d'inaugurer un lieu ou un événement culturel ? Cette expérience, dès lors qu'elle est inscrite dans la sphère culturelle, prend-elle un sens particulier ? Entre célébration populaire et prise de parole politique, comment est investi culturellement ce temps limité qui caractérise l'acte inaugural ?

Un outil de développement local

La mise en culture des territoires

L'inauguration porte en elle le respect de règles, de normes et l'affirmation de la puissance à qui l'on doit la réalisation. Elle marque l'achèvement tout en signifiant le commencement d'une nouvelle entité. Si les inaugurations ont parfois un caractère commémoratif (plaque, monument, nom de rue...), elles revêtent le plus souvent un aspect introductif. Dans la sphère publique, elles contribuent ainsi à célébrer l'action des pouvoirs publics au service de la population, en notifiant l'accomplissement d'un chantier qui lui est dédié. Les usagers reçoivent un service, découvrent un lieu qui leur sera nécessaire et dont l'existence leur sera utile. École, mairie, salle polyvalente, gymnase en sont autant d'exemples. Le moment inaugural est alors l'occasion de célébrer une ville qui bouge⁵⁶ et qui, par extension, « se bouge » pour ses administrés.

Dans le champ culturel, les enjeux de l'inauguration dépassent ceux du simple service rendu à la population. On ne vient pas répondre aux besoins d'une partie des citoyens. On ne présente pas un service qui les accompagnera au jour le jour. Non, par l'inauguration de la culture on entend davantage affirmer le ré-enchantement du quotidien et la réinvention d'un territoire. L'inauguration devient le moment-clé et le cristallisateur de l'expression de ces objectifs élargis et ambitieux. En inaugurant un lieu ou un événement culturel, plus que le dynamisme d'un territoire, on salue sa créativité, son innovation, sa mutation. C'est le postulat né des théories développées par Richard Florida⁵⁷ et Charles Landry⁵⁸ : la diversité culturelle d'une ville en fait un territoire créatif et innovant qui attire alors à elle les talents moteurs d'innovations et de croissance économique. Inaugurer la culture c'est envoyer le signal fort qu'ici l'on privilégie la qualité de la vie et que l'on porte un vrai projet de société. Dans un contexte de concurrence directe à l'échelle internationale, les villes et territoires doivent se réinventer sans cesse et affirmer leur identité propre. La culture apparaît alors comme un levier primordial à activer ; un équipement culturel, un festival, une biennale sont autant d'occasions

⁵⁶ Sancergues une ville qui bouge, Inauguration de la mairie, <http://www.sancergues.com/public/?code=evenement> (consulté le 28 septembre 2014).

⁵⁷ Richard L. Florida, *The rise of the creative class: and how it's transforming work, leisure, community and everyday life*, New York, NY, États-Unis, Basic Books, 2002.

⁵⁸ Charles Landry, *The creative city: a toolkit for urban innovators*, London, Royaume-Uni, Comedia : Earthscan, 2000, 300 p.

privilégées pour se distinguer. Quand vient le temps d'inaugurer ces événements, c'est alors le moment de communiquer sur la volonté portée par les décideurs et d'asseoir, de porter une image qu'on espère profondément valorisée par ces initiatives. Les exemples dans l'actualité récente sont légion, qui témoignent de cette compétition des territoires sur le champ culturel. Dans l'éditorial de *Metz Magazine* en mai 2010, Dominique Gros, maire de Metz et Conseiller général de Moselle, s'exprime ainsi au sujet du musée Pompidou à Metz :

« Le mois de mai consacre l'ouverture et l'avènement d'un équipement artistique exceptionnel : le Centre Pompidou-Metz. Ce dernier constitue l'événement culturel phare en France et en Europe comme en témoigne l'importance de la couverture médiatique autour de son inauguration et de sa première exposition, «Chefs-d'œuvre?» [...] Metz est un joyau méconnu qui va désormais briller en pleine lumière sous l'impulsion de cet outil culturel hors-norme. L'ambition du Centre Pompidou-Metz et celle de la municipalité, qui a tout fait pour concourir à la réussite de cette aventure, se rejoignent : faire de Metz une métropole ancrée dans la modernité et tournée vers l'avenir.⁵⁹ »

Lors de l'inauguration du Louvre-Lens en décembre 2012, François Hollande déclare :

« Louvre-Lens n'est pas simplement un pari politique. C'est un pari territorial : installer une institution comme le Louvre dans le pays minier là où, beaucoup l'ont dit avant moi, des travailleurs avaient donné leur force, leur ardeur et parfois leur vie pour extraire le minerai. [...] Le succès de Lens c'est la victoire d'un territoire et d'un dynamisme qui peut servir d'exemple. Voilà pour le pari territorial.⁶⁰ »

Pour Loïc Fauchille, président du syndicat des hôteliers des Bouches-du-Rhône,

« L'événement inaugural [de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture] est aussi le moment pour célébrer un Marseille tout neuf et tout beau et de se réappropriier tous ensemble la ville après les images de ces 5 derniers mois qui ont démolì la ville. Même si tous les équipements ne sont pas prêts, le Vieux-Port est refondé, les Docks sont en train d'être rénovés, toute la façade littorale a changé de physionomie⁶¹. »

Avec cette « mise en culture des territoire⁶² » c'est ce qu'on a pu appeler « l'effet Bilbao » qui est visé : à l'instar de la ville du pays basque espagnol, où l'implantation d'une annexe du Guggenheim a revitalisé le territoire et l'économie, on cherche à faire de la culture un outil de développement local. C'est ce qu'Emmanuel Wallon appelle « le négoce de la notoriété » : les bâtiments et les

⁵⁹ *Metz Magazine*, n°16, Mai 2010. Disponible sur le web : http://metz.fr/pages/metz_magazine/pdf/2010/1005.pdf, (consulté le 28 septembre 2014).

⁶⁰ *Discours du Président de la République lors de l'inauguration du Musée Louvre-Lens*. Disponible sur le web : <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-du-president-de-la-republique-lors-de-l-inauguration-du-musee-louvre-lens/>, (consulté le 28 septembre 2014).

⁶¹ « Capitale européenne de la culture en 2013 : Marseille-Provence n'entend pas passer à côté de l'Histoire », *La Tribune*, 11 janvier 2013. Disponible sur le web : <http://www.latribune.fr/regions/paca/20130111trib000742063/capitale-europeenne-de-la-culture-en-2013-marseille-provence-n-entend-pas-passer-a-cote-de-l-histoire-.html>, (consulté le 28 septembre 2014).

⁶² Groupe de recherche Information et communication, *La mise en culture des territoires: nouvelles formes de culture événementielle et initiatives des collectivités locales*, Nancy, France, Presses universitaires de Nancy, 2008.

événements culturels sont l'objets d'investissement en matière d'image. Ils ont un impact sur le champ économique ou social, largement au-delà du seul secteur de la culture⁶³. L'inauguration participe à cette dynamique en créant à son tour la mise en événement de la culture⁶⁴. Elle lui permet de se signifier dans l'espace public et d'organiser sa réalité.

Un temps festif dans l'espace public

Un outil de développement social

Améliorer l'image et l'attractivité des territoires, mais aussi créer l'événement, tel est le but poursuivi par l'inauguration. Cet instant, pour marquer les esprits, le calendrier et les mémoires doit se faire expérience. Afin de faire savoir clairement aux bénéficiaires du lieu ou du projet qu'il a été conçu pour eux, l'acte inaugural se mue parfois en temps festif auquel toute la population est invitée à participer. La fête dans la ville n'est pas en soi un objet nouveau (on peut penser ainsi aux entrées royales) ; on s'est toujours divertie, on a toujours organisé des fêtes et des festivités dans les villes⁶⁵. Mais ces fêtes, intégrées au nouveau mode de production culturelle, dépassent le cadre des festivités traditionnelles (patronales, calendaires) ou du moins émergent de la désaffection de ces dernières. Dans notre société individualiste et postmoderne, les anciens liens d'appartenance (syndicalisme, religion) se désagrègent pour laisser la place à de nouveaux rituels. Partager le moment de l'inauguration pour en faire un rassemblement festif devient donc l'occasion d'instaurer un temps de convivialité, de partage où s'éprouve le sentiment de la communauté. Nouveaux rendez-vous de nos sociétés actuelles, ces animations culturelles, que sont les inaugurations, construisent la perception collective d'une contemporanéité. Elles synchronisent nos pratiques sociales en un exercice de refondation collective. L'inauguration est alors un événement rassembleur, générateur d'un potentiel identitaire. Ces expérimentations « d'un être ensemble », ces expériences festives, permettent également le partage de l'espace urbain. Elles offrent alors une manière de « faire ville ». Dans un monde où l'on assiste à une privatisation croissante de l'espace commun, la fête permet d'investir l'espace public. Celui-ci redevient un espace de discussion sociale où peut alors s'exprimer l'opinion publique⁶⁶. On assiste à une nouvelle manière de « faire société », et le temps de l'inauguration traduit un véritable désir d'urbanité. On se réapproprie l'espace urbain. Ainsi la cérémonie d'inauguration de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture consistait-elle en une « grande clameur » : chaque habitant était invité à participer « pendant cinq minutes aux performances musicales, bruitistes, chorales, déclamées, percussives...imaginées par plus d'une vingtaine de lieux, de structures et d'artistes. Le son monte dans le ciel marseillais dans un crescendo bigarré qui fera (qui sait ?) disjoncter la

⁶³ DEPS dépliant « *Jeux d'acteurs publics de la culture. Fiche 14. Équipements culturels.* », 2011. Disponible sur le web : <http://www.culturemedias2030.culture.gouv.fr/annexe/14-fiches-culture2030-14-.pdf> (consulté le 23 novembre)

⁶⁴ Charlène Arnaud, *Approche fonctionnelle et dynamique du portefeuille territorial d'évènements culturels: manager la proximité pour une attractivité durable du territoire*, Thèse de doctorat, École Doctorale Sciences Économiques et de Gestion d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, France, 2012.

⁶⁵ Maria Gravari-Barbas, « De la fête dans la ville à la ville festive: les faits et les espaces festifs, objet géographique émergent », *La ville et l'urbain: des savoirs émergents*, Lausanne, Presse polytechniques et universitaires romandes, 2007, p. 387-416.

⁶⁶ J. Habermas, *L'espace public*, Paris, France, Payot, 1978, 324 p.

ville.⁶⁷ » Dans cette démarche « d'événementialité », on cherche à rendre la ville à ses habitants, à redonner au fait urbain son rôle d'agora et de forum. On cherche également, comme vu précédemment, à affirmer l'image d'un territoire. Ainsi, au sujet de Marseille-Provence 2013, il s'agissait bien pour Marseille d'« un enjeu capitale » selon Boris Grésillon, qui souligne dans les conclusions de son ouvrage :

« Que la ville capitale culturelle soit le reflet de toute sa population et qu'elle ne soit pas qu'un événement culturel international destiné aux happy-few.⁶⁸ »

La culture et ses célébrations sont donc un outil privilégié pour régénérer l'espace urbain et donner vie à l'espace public. Elles sont aussi l'occasion d'affirmer des valeurs communes. Perçue comme un facteur de rassemblement, un levier de sociabilité, la culture est pourvue de missions qui dépassent son seul cadre artistique. Elle devient prétexte à la construction d'une communauté qui se retrouve alors autour de valeurs communes. Face aux tensions de repli et aux logiques communautaires, elle propose une nouvelle forme de structuration du social.

L'inauguration est alors le moment qui dit cet investissement du champ de l'économie symbolique. Cette capacité de la culture à créer du lien social, de la fierté d'appartenir à un territoire, utilisée pour la restauration de territoires dégradés, est nettement investie par les élus locaux. L'inauguration est alors le médium adéquat pour afficher sa détermination politique à user de ce levier culturel.

LA BIBLIOTHÈQUE, UN OUTIL POLITIQUE

La bibliothèque, en tant qu'équipement culturel, n'échappe pas à ces attentes. Il est attendu qu'elle participe, elle aussi, à la construction d'un lien social renforcé, à la régénération d'espaces défavorisés et plus généralement à l'amélioration du cadre de vie global. Elle est parée de ces mêmes espoirs de renouveau et de réhabilitation, elle est habillée de ces mêmes oripeaux symboliques. Si tous les élus locaux ne cherchent pas à travers elle « l'effet Bilbao », ils ont compris l'utilité de la bibliothèque, équipement qui leur est familier, comme instrument idéal au carrefour des politiques publiques. Cet outil est suffisamment précis dans ses fonctions pour apparaître déterminé à agir dans le champ des équipements structurants, et suffisamment lâche dans ses objectifs poursuivis (lien social, vivre-ensemble, intergénérationnel), pour que se déploient lors des inaugurations des discours élargis.

Forts des mérites unanimement accordés à l'action culturelle sur le développement des territoires⁶⁹, les décideurs s'emparent de la bibliothèque pour développer des argumentaires parfois éloignés du rôle initial des établissements de

⁶⁷ Grandes Clameurs - Marseille-Provence 2013 - Capitale Européenne de la Culture 2013, <http://www.mp2013.fr/grandes-clameurs-2/>, (consulté le 28 septembre 2014).

⁶⁸ Boris Grésillon, *Un enjeu "capitale" : Marseille-Provence 2013*, Paris, Éditions de l'Aube, Collection Monde en cours, 171 p.

⁶⁹ « En développant une programmation de manifestations et d'animations, la médiathèque a su créer l'événement. Elle est aussi entrée dans une démarche de promotion médiatique qui a fait écho aux attentes des élus locaux en recherche de valorisation. Dès lors, elle a pu trouver une légitimité et une place au sein des politiques culturelles locales. » Catherine Clément, « l'essoufflement du modèle : symptômes et causes » dans Anne-Marie Bertrand *et al.*, *Quel modèle de bibliothèque ? : séminaire*, Villeurbanne, France, Presses de l'Enssib, 2008, 183 p.

lecture publique. Face à l'engagement des élus qui investissent l'acte inaugural pour y déployer un exposé aux visées parfois plus personnelles qu'universelles, l'articulation avec le monde des professionnels est parfois mal aisée.

Une tribune : place aux discours

L'inauguration est un temps de présentation d'un nouvel établissement, qui s'accompagne toujours d'une prise de parole publique. Les élus qui ont permis la réalisation de ce projet, soit en le décidant, soit en le finançant s'expriment devant un aéropage réuni pour l'occasion. Cet auditoire reçoit ces discours sans que l'on sache bien s'il les écoute et les entend. L'assemblée donne souvent le sentiment de n'être pas très concentrée et on a vite l'impression que l'exercice relève du passage obligé, qui n'intéresse pas grand-monde. Si l'attention est limitée du côté du récepteur, il faut alors se tourner vers l'émetteur. Que dit-il et que veut-il nous signifier ? Comment son discours s'articule-t-il avec le précédent et le suivant ?

Les hommes politiques et représentants appelés à s'exprimer sont conscients de bénéficier d'une écoute limitée. Ils savent leur temps de parole compté. Ce qui fait l'intérêt de leur discours réside dans le choix des arguments utilisés pour remettre du sens dans un exercice qui relève, pour eux, presque de l'automatisme.

« Le discours permet « l'autodéfinition d'une politique culturelle par ses acteurs [...] : le discours renseigne, en effet, sur les images que les équipes municipales ont de la culture mais aussi sur l'idée qu'ils se font de leur rôle dans ce domaine ». ⁷⁰ »

C'est la volonté de chacun des interlocuteurs de contextualiser sa présence et son action qui nous intéresse. Comment s'emparent-ils de cet instant étroit pour y valoriser une démarche globale et faire valoir leur action de manière plus générale ? Chacun y joue une partition souple tout à la fois personnalisée et encadrée.

Pour le ministère

Il arrive qu'un ministre honore de sa présence les inaugurations de bibliothèques territoriales. Il peut le faire à plusieurs titres et de plusieurs manières. Le plus communément, c'est le ministre de la culture qui est sollicité par les responsables d'établissements ou les responsables politiques, qui s'adressent alors à son cabinet pour requérir sa présence. L'inverse est plus rare.

Convier un ministre à une inauguration poursuit un but principal : on cherche à positionner l'équipement tout juste sorti de terre comme un projet exemplaire. Le déplacement et l'intervention du ministre signifient la réussite du projet. La venue d'un membre du gouvernement agit comme une marque de reconnaissance. Cette bibliothèque nouvellement construite, si elle occasionne le déplacement d'un élu national, est forcément un projet admirable. Lorsque la réponse à cette demande est positive, l'agenda et l'organisation de cette journée particulière se trouvent alors bouleversés. Lorsqu'elle est négative, l'équipe reçoit alors un courrier d'excuse, parfois fort tardif (la veille pour le lendemain à Oullins), dont elle seule gardera la trace, quand le déplacement effectif du ministre permet à la collectivité

⁷⁰ Jean-Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli, « Pour une histoire globale des politiques culturelles municipales », *les Cahiers de l'IHTP*, n°16, 1990, cité dans Anne-Marie Bertrand et Pascal Ory, *Les villes et leurs bibliothèques: légitimer et décider*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, 1999, 324 p.

de faire l'actualité. L'équipement est placé quelques instants à l'échelle nationale, mais plus encore, la présence du ministre offre aux élus locaux l'opportunité de faire savoir à leurs administrés qu'ils sont importants et reconnus : en effet on se déplace de Paris pour visiter un bâtiment qui leur est dédié. Selon Thierry Claerr, chef du bureau de la lecture publique au ministère, peu d'élus osent cependant faire cette demande au ministère, estimant la taille de leurs équipements insuffisante pour faire se déplacer le ministre. Or, pour le ministre, c'est avant tout l'agenda qui prime dans ce choix et la possibilité de « rentabiliser » sa venue sur un territoire donné, en exploitant au mieux chaque déplacement.

Si faire venir le ministre permet aux élus locaux de donner plus de poids à leurs inaugurations, c'est un outil dont se sert également le ministère. Ainsi, Aurélie Filippetti, qui avait affirmé sa priorité, en déclarant « 2014, année des bibliothèques », en a inauguré beaucoup lors de son mandat. Il nous a été indiqué par Thierry Claerr qu'elle cherchait toujours à voir s'il n'y avait pas de médiathèques à inaugurer lors de ses déplacements. Déjà, sa présence et son volontarisme sont un premier signal d'une priorité d'action. Les discours en sont un deuxième. Leur analyse permet de distinguer quels sont les messages délivrés à cette occasion. À partir des discours prononcés par la ministre à Faulquemont, Pau⁷¹ et Evry nous avons relevé trois axes d'organisation.

La prise de parole du ministre est d'abord, sans surprise, l'occasion de rappeler le rôle de soutien joué par l'État. Tous ses discours sont autant de rappels des sommes investies par l'État pour le développement de la lecture publique. Le chiffre de 80 millions d'euros d'investissement est inlassablement repris par la ministre. Brandi comme un viatique, il lui permet d'affirmer son soutien de manière générale à la lecture publique, sans détailler précisément le montant des aides attribuées pour le chantier concerné. Son propos reste toujours général. Le ministre saisit ainsi l'occasion qui lui est de donner de réaffirmer le rôle de l'État, à la fois comme soutien et guide de l'action culturelle.

Ses interventions se poursuivent, introduisant une réflexion nationale sur la place des bibliothèques, considérées comme « le premier réseau culturel de France ». Forte de ce constat, elle saisit chaque fois l'opportunité qui lui est donnée de s'exprimer pour défendre ce qui fut le projet-phare de son ministère : l'éducation artistique et culturelle. Face à des collectivités qui ont massivement investi dans la lecture publique et qui en sont aujourd'hui le principal acteur, le ministre rappelle quelles sont ses orientations générales, impulse des projets et des politiques nationales qui nécessitent la participation de tous les acteurs locaux.

Et parce que souvent, les élus nationaux sont également, aussi et avant tout des élus locaux, qu'ils redeviendront quand cessera le temps du mandat ministériel, il arrive que des ministres, autres que celui de la culture, inaugurent des médiathèques. On a ainsi vu Manuel Valls accompagner Aurélie Filippetti à Evry. Le lien qui unit l'homme au territoire a favorisé la présence de celui qui est alors ministre de l'Intérieur, mais sa venue est aussi l'occasion de valoriser la dotation

⁷¹ Discours d'Aurélien Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de l'inauguration de la médiathèque municipale « Les Halles » de Faulquemont (57), le 12 avril 2013. Disponible sur le web : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Presse/Discours/Discours-d-Aurelie-Filippetti-ministre-de-la-Culture-et-de-la-Communication-prononce-a-l-occasion-de-l-inauguration-de-la-mediathèque-municipale-Les-Halles-de-Faulquemont-57-le-12-avril-2013>, (consulté le 18 septembre 2014)

Déclaration de Mme Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication, sur la lecture publique et le réseau des bibliothèques et médiathèques, Pau le 18 janvier 2013. Disponible sur le web : <http://discours.vie-publique.fr/notices/133000180.html>, (consulté le 17 septembre 2014)

générale de décentralisation, dont le concours particulier est précieux pour le financement des bibliothèques.

Pour autant, les ministres présents ne cherchent pas toujours à créer un lien entre leur portefeuille ministériel et leur venue. C'est bien souvent leurs mandats locaux qui justifient qu'ils assistent à une inauguration, telle Nicole Bricq, ministre du commerce extérieur, mais surtout sénatrice de Seine et Marne, lors de l'ouverture de la médiathèque de Chelles. Si Vincent Peillon assiste également à cette inauguration, ce n'est pas, pour sa part, par accointance électorale, mais par désir de rendre hommage à celui qui a donné son nom à cet équipement : Jean Pierre Vernant. Celui qui est alors ministre de l'Éducation s'y rend pour célébrer la mémoire de l'historien qu'il a bien connu. *A priori* nulle opportunité politique, liée à des échéances électorales locales ou des annonces gouvernementales en lien avec le projet, mais, par un renversement de situation, sa seule présence est investie de sens par les observateurs. Pour *le Parisien*, sa venue sera forcément l'occasion d'annonce : « Peu d'informations ont filtré à propos de cette visite du ministre de l'Éducation nationale — le contenu de son discours et les éventuelles annonces qui pourraient intéresser les Français en général et les Seine-et-Marnais en particulier.⁷² », tandis que pour Vincent Eblé, sénateur et président du conseil général de Seine et Marne, sa venue démontre « s'il en était besoin, tout l'intérêt que porte le gouvernement à la Seine-et-Marne. En effet, rares sont les semaines où un membre du gouvernement n'arpente pas notre beau département à la découverte d'une pépite culturelle, d'une entreprise innovante ou d'une initiative locale intéressante.⁷³ »

La venue, la prise de parole d'un ministre est donc une opération gagnant-gagnant pour tous, chacun se saisissant de la présence de l'autre pour appliquer et valoriser son action. Le ministre se saisit de l'inauguration d'un équipement de lecture publique, plutôt consensuel et peu polémique, pour lequel son intervention est peu contestée (contrairement au spectacle vivant et à la question des intermittents par exemple) pour présenter une action qu'il veut affirmer comme pensée à l'échelle nationale et sur le long terme, en lien avec de vrais objectifs sociétaux. L' élu local use lui de la venue du ministre pour conclure à l'efficacité de politiques locales à l'échelle d'un territoire.

Pour la DRAC / la préfecture

Le protocole, évoqué en première partie, peut s'avérer une science obscure. En effet, si l'ordre des préséances peut d'ores et déjà se révéler complexe, la chose se complique encore davantage quand l'on apprend que la prise de parole se fait dans l'ordre inverse du protocole. Néanmoins il faut veiller dans son discours à citer les personnalités présentes selon leur ordre d'importance...qui n'est donc pas celui de la prise de parole ! En vertu de cette inversion, le préfet est donc invité à s'exprimer le dernier. Cet état de fait encourage donc un discours réduit. Représentant de l'État en l'absence de ministre, sa prise de parole poursuit donc les mêmes objectifs : valoriser l'action de l'État et mettre en avant son investissement. Moins programmatique que le discours d'un ministre de la Culture,

⁷² « Vincent Peillon inaugurera la médiathèque intercommunale », *Le Parisien*, Juin 2013. Disponible sur le web : <http://www.leparisien.fr/espace-premium/seine-et-marne-77/vincent-peillon-inaugurera-la-mediathèque-intercommunale-06-06-2013-2870039.php>, (consulté le 28 octobre 2014)

⁷³ [Discours de Vincent Eblé, sénateur et président du conseil général à l'occasion de l'inauguration de la médiathèque Jean-Pierre Vernant à Chelles](#)

qui a à cœur de contextualiser son déplacement et de le mettre à profit pour exposer une volonté politique, on retrouve cependant des éléments communs dans les paroles préfectorales et ministérielles. Les données techniques sont ainsi chaque fois présentes. Les discours des préfets sont donc très souvent ponctués de chiffres et de sommes, dont l'addition tend à illustrer et prouver l'implication de l'État. La DGD est au cœur de leur propos. Elle est cette fois détaillée, décortiquée, analysée, parfois à l'euro près, pour signifier au contribuable le montage financier qui a permis la construction de ce nouvel équipement⁷⁴. Sans doute pour s'extraire de cette suite numérique et de ce côté catalogue, les préfets (comme beaucoup d'autres) aiment à émailler leurs discours de citations plus ou moins originales sur le livre et les bibliothèques, depuis Julien Green et sa bibliothèque « carrefour de tous les rêves de l'humanité », en passant par André Malraux, « les hommes les plus humains ne font pas la révolution, ils font des bibliothèques » ou Jules Ferry, « on peut tout faire pour l'école, pour le lycée, pour l'université, si après il n'y a pas de bibliothèque, on n'aura rien fait ».

Les conseillers pour le livre et la lecture sont parfois sollicités pour fournir des éléments de langage. Ils envoient aux préfetures les données chiffrées sur les investissements consentis ou le contexte de la lecture publique sur le territoire concerné, qui seront ensuite repris par les préfets. Les conseillers livre et lecture ne sont pas très enclins à s'exprimer directement. Plus experts techniques que représentants de l'État, ils se sentent davantage fonctionnaires que porteurs d'une parole politique. La DGD émanant d'ailleurs du ministère de l'Intérieur, ils ne sont pas officiellement responsables de cette subvention. À cet égard, Bernard Demay, ancien conseiller livre et lecture à la Drac de l'Ile de France, rappelle que son directeur des affaires culturelles lui avait un jour confié :

« pour la musique, je me fais engueuler, pour le théâtre aussi, les monuments historiques, c'est pareil. Par contre, on me remercie pour les crédits bibliothèque, mais là, c'est la DGD ! Alors je ne dis pas que c'est pas nous. »

Jacques Deville, conseiller pour le livre et la lecture en Lorraine complète cet argument :

« Je suis un fonctionnaire qui ne représente pas vraiment l'État. Je suis un technicien. Quand les élus me remercient, c'est un peu déplacé car il n'y a rien de pire que les compliments non mérités. Je préfère que ce soit le Préfet qui y aille, il a un point de vue non technique. »

Expert technique, le conseiller livre et lecture préfère céder sa place à la tribune au préfet. Ceux-ci s'appuient alors sur les éléments fournis par leurs collègues de la Drac pour construire des argumentaires où il est fait toute sa place au rôle de l'État. Parfois leur message s'articule (plus ou moins habilement) autour de la lecture publique ; parfois il dépasse ce cadre précis pour mettre l'accent sur des réformes structurelles (notamment les préfets de département dans le cadre de la réforme territoriale) ; parfois enfin, c'est également par l'absence que le préfet affirme son autorité. Ainsi Bernard Demay se souvient d'un préfet, mécontent de l'attitude d'un maire, lui ayant expressément demandé de ne pas se rendre à une inauguration.

⁷⁴ Voir [Discours du Préfet à l'occasion de l'inauguration de la Médiathèque de Bordeaux-Mériadeck le jeudi 16 mai 2013](#) ou [Discours du Préfet du Cantal à l'occasion de l'inauguration de la médiathèque communautaire d'Aurillac, le 21 mai 2011](#), (consulté le 18 septembre 2014)

Pour les collectivités qui financent

À l'instar des préfets, les collectivités qui ont contribué à financer le projet ne disposent pas d'un temps illimité pour s'exprimer. La vedette, celle qui tient la tête d'affiche, c'est la collectivité responsable du projet. Comme le note Nathalie Sarrabezolles, conseillère générale du Finistère, « l'inauguration, c'est le maître d'ouvrage qui la porte, les personnes conviées s'adaptent. ». Les financeurs n'arrivent qu'en deuxième position, ils leur faut donc être efficaces et utiliser au mieux le temps de parole imparti, entre les nombreuses interventions prévues. Pour Lindsey Deary, conseiller du président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, un discours est un outil de propagande. Il permet à l' élu de réaffirmer ce que sait faire son institution, de faire la preuve de sa performance. Passé l'incontournable paragraphe sur le montant des subventions attribuées au projet, sans lesquelles celui-ci n'aurait jamais pu se réaliser, les élus se saisissent du moment pour mettre en avant leur action à leur échelon.

Le département

Pour le département et son représentant, le conseiller général, ou le président du conseil général, la prise de parole lors d'une inauguration de médiathèque est aisée, puisque seule cette collectivité a des compétences à faire valoir dans le domaine de la lecture publique. Rien n'oblige les mairies à construire des bibliothèques, aucune loi ne donne aux régions la charge de médiathèques. Cette particularité donne toute légitimité au conseiller général pour s'exprimer. Celui-ci ne perd donc pas une occasion pour rappeler le bien-fondé de sa présence. Pour l'inauguration de la médiathèque de Pau, « il y a eu plusieurs prises de parole. Il fallait donc concentrer son propos. Valoriser l'action départementale. C'est de la culture, on sait ce qu'on fait » rappelle Lindsey Deary. Ce savoir-faire est d'autant plus mis en valeur à l'heure où la réforme des collectivités engendre quelques incertitudes sur l'avenir du département. Il est accompagné d'un propos sur le volontarisme de la collectivité, pour prouver que l'intervention du département n'est pas seulement automatique, mais s'inscrit bien dans une volonté politique.

« Le conseil général a participé fortement à l'édification de cette médiathèque, et de la nouvelle école de musique et de danse. Non parce qu'il apporte ses financements aux projets des communes de l'Isère par principe, mais parce que les choix politiques que la majorité du conseil général a décidé de mettre en place nous y engagent.⁷⁵ »

Au-delà des compétences du département en matière de lecture publique, l'accent est mis également sur son rôle de coordination, d'équilibrage entre les territoires, d'harmonisation. Le département pense réseau et ne manque pas de le rappeler quand il est amené à s'exprimer. L'approche est territoriale et la bibliothèque municipale ou intercommunale est toujours replacée dans un contexte élargi, qui permet au conseiller général de faire le lien avec l'action de sa collectivité. Pour Nathalie Sarrabezolles, le message à faire passer lors d'une inauguration est le suivant : « expliquer comment la bibliothèque est un partenaire culturel mais aussi de développement global du territoire, au même titre qu'un collègue ou une entreprise. ». C'est ce que souligne André Labazée dans cet extrait

⁷⁵ Erwann Binet, conseiller général de l'Isère. [*Discours d'inauguration du Trente à Vienne*](#), janvier 2012, (consulté le 2 novembre 2014).

de son discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de la médiathèque André Labarrère de Pau :

« Notre politique départementale est dynamique et solidaire. Sur l'agglomération paloise comme sur la côte basque mais aussi à destination des territoires ruraux. »

Solidarité, ruralité, autant de mots-clés qui s'appliquent à l'action du département. Il arrive même que cet élargissement soit si prononcé qu'il amène l'orateur à quitter les rives de la lecture publique. Lindsey Deary ne cache pas que les discours d'inauguration sont aussi le moyen de faire le lien avec une actualité qui doit voir le conseiller général s'exprimer, comme par exemple les crues dans les Pyrénées Atlantiques. Le flot des paroles peut mener bien loin !

La région

Le conseiller régional ou président du conseil régional n'agit pas autrement lorsqu'il est présent à une inauguration. Celle-ci est également pour lui une opportunité de rappeler quel est son champ d'action, ses domaines d'intervention et comment la subvention attribuée à une médiathèque peut s'y inscrire. Le même volontarisme est invoqué, et là où le département soulignait que ses compétences ne l'exonéraient pas d'un projet politique, la région joue évidemment la carte inverse ; si rien ne l'oblige à intervenir, elle le fait pourtant en raison d'une véritable implication.

« Ceci explique que, depuis plusieurs années, le conseil régional mène en étroite collaboration avec les collectivités locales et l'État une politique volontariste en faveur des médiathèques. Bien que la loi ne nous fixe aucune obligation en la matière, j'ai tenu à ce que nous intervenions significativement.⁷⁶ »

La région, comme le département, à travers la voix de ses élus, use de la tribune qui lui est offerte pour faire le lien entre la médiathèque et ses grandes politiques sectorielles. Ainsi est-il rappelé que les équipements de lecture publique sont soutenus au même titre que les librairies et les éditeurs, pour leur impact sur la chaîne du livre. Pour la région, il s'agit là de soutenir une filière économique qui fasse vivre le territoire. De même que la solidarité et la ruralité étaient invoquées par l' élu départemental, les maîtres mots de l' élu régional sont alors innovation, économie et intelligence collective.

Plus que tribune, l'inauguration se fait parfois vitrine, et nombre d'élus locaux pas ou peu impliqués dans le projet à l'honneur se pressent néanmoins à la cérémonie⁷⁷. Simple curiosité, effet d'opportunité ou recherche d'information, car, comme le rappelle Bernard Demay : « un élu écoute d'abord un autre élu⁷⁸ ».

⁷⁶ Alain Rousset, président du conseil régional d'Aquitaine

⁷⁷ « Outre les quatre maires des villes de Marne et Chantereine, **une tripotée de conseillers municipaux, généraux et régionaux avaient fait le déplacement**, tout comme le sénateur (PS) Vincent Eblé et le député Emeric Bréhier » dans « Vincent Peillon ému à l'inauguration de la médiathèque », *Le Parisien*, juin 2013. Disponible sur le web : <http://www.leparisien.fr/espace-premium/seine-et-marne-77/vincent-peillon-emu-a-l-inauguration-de-la-mediathèque-08-06-2013-2876353.php>, (consulté le 18 septembre 2014)

⁷⁸ Bernard Demay, « Petits enseignements des relations entretenues par un conseiller pour le livre et la lecture de la DRAC avec les élus de sa région », *BIBLIOTHÈQUE(s)*, n°71/72, décembre 2013, Paris, France, Association des bibliothécaires français, 2002.

Pour les collectivités maîtres d'ouvrage

Si l'État, la région et le département tentent avec plus ou moins de pertinence de créer des ponts entre l'inauguration à laquelle ils assistent, les subventions octroyées et le périmètre de leur action, c'est qu'ils ne jouent à ce moment précis qu'un rôle secondaire. Leurs interventions sont accessoires, voire anecdotiques au regard de la place occupée par la collectivité (municipale, intercommunale, départementale) qui porte le projet. Sans conteste, c'est elle la star du moment et chacune des forces en présence en a conscience. Car pour elle, l'enjeu dépasse celui de la seule inauguration. Avec une apparente contradiction, elle est au centre de toutes les attentions mais juge parfois inutile ce remue-ménage qui l'empêche d'aller à l'essentiel : livrer le bâtiment réalisé aux usagers.

« Une fois l'aménagement terminé, les collections constituées, le personnel formé, on a songé au passage obligé qu'est l'inauguration. Outre le fait de convoquer le préfet et les autorités qui font bien dans le décor, on a convié la population à un grand rassemblement.⁷⁹ »

« L'inauguration en tant que telle, c'est une obligation. C'est comme ça. C'est une bulle de deux heures dans un week-end, qui lui est un moment festif et populaire. Elle permet à chacun de faire son moment politique. Il faut en passer par là, c'est d'ailleurs ce qu'il y a de plus simple à organiser ! La puissance invitante parle en premier, puis les partenaires. Ensuite, on a plus qu'à prier pour que les petits fours soient bons et que le micro marche.⁸⁰ »

La collectivité qui ouvre un nouveau bâtiment à destination de la population sera jugée sur l'utilité et l'opportunité de ce nouveau service. La prise de risque n'est donc en rien similaire pour les financeurs et le porteur de projet. L'effort consenti, le temps passé à concevoir et suivre le chantier n'est pas comparable. En préambule de leurs discours, les élus s'emploient d'ailleurs parfois à faire un rappel de l'historique du projet. Ce faisant ils inscrivent leur action dans le temps long et le projet dans une continuité.

« Elle [la médiathèque] est l'aboutissement d'une longue histoire, le fruit d'une idée qui a germé voilà déjà plus de 25 ans. Plusieurs projets avaient été envisagés. Plusieurs sites avaient été évoqués. Mais nous étions plusieurs à souhaiter que cette médiathèque soit construite en plein cœur de Ville.⁸¹ »

Pour ceux qui ont œuvré à la réalisation de l'équipement, l'acte inaugural est d'abord le temps d'un premier bilan qui permet de saluer la constance de leur action et le temps passé au travail.

« Entre Juin 2008, date du lancement dit « officiel » du projet en Conseil Municipal et cette date symbolique d'inauguration il se sera passé tant de choses, de passions, de déconvenues, de moments forts, plus rébarbatifs parfois, mais formant un tout, un ensemble qui ne peut finalement

⁷⁹ Didier Roussel, élu du Kremlin-Bicêtre

⁸⁰ Léa-Audrey Réa, directrice du cabinet du Relecq Kerhuon

⁸¹ *Discours de Martine Lignières Cassou, Présidente de la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées*, janvier 2013. Disponible en ligne : http://www.agglo-pau.fr/images/pdf_articles/en_savoir_plus/reseau_mediathèques/discours_inaug_mial.pdf, (consulté le 18 septembre 2014)

que se vivre et non pas se narrer. [...] Si vous saviez le nombre de réunions, d'heures, de déplacements que ce projet a mobilisés. Certains comptent le nombre de kilomètres équivalant aux allers/retours Terre-Lune ; moi je suis bien incapable de vous dire combien d'heures, mais probablement des centaines et des centaines...⁸²»

« Puis, dès l'ouverture du nouveau mandat, en 2008, nous avons pris le problème à bras-le-corps, sous la direction de l'adjointe à la culture. Nous nous sommes documentés, nous avons consulté, nous avons visité beaucoup d'équipements fraîchement réalisés, en Loire-Atlantique et dans les départements limitrophes, nous avons recueilli de nombreux exemples de réalisations à l'étranger, en particulier en Europe du Nord. Nous nous sommes entourés d'experts avisés. Nous avons créé un comité consultatif de 42 membres aux compétences diverses pour tester nos idées et en susciter d'autres.⁸³»

Le discours permet à l'élu de faire savoir combien il s'est investi personnellement dans ce projet et de donner à voir les résultats des efforts qu'il a déployés. A travers le nom attribué à l'établissement l'élu poursuit parfois un argumentaire plus personnel, lorsqu'il s'est engagé personnellement dans ce choix. (Cf. *infra* « La dénomination »). D'une manière générale, les discours sont ensuite le lieu d'exposés sur la vie dans la cité, thématique déclinée sous différentes variantes : l'aménagement, le vivre ensemble, le lien social... l'extrait suivant compilant ces trois préoccupations en un paragraphe :

« La Ville fait des efforts considérables en terme de réaménagement urbain : le nouveau boulevard, le nouveau plan de circulation induisent de nouveaux comportements et le plaisir de se réapproprier un centre-ville à dimension humaine. La culture joue un rôle majeur d'attractivité de notre ville et de notre cœur de ville dans cette fonction de lieux de vie sociale. La culture répond à cette attente de bien-être et du bien vivre ensemble en suscitant la rencontre et le partage. C'est bien souvent par l'art et par la culture que se rompent les routines de la vie quotidienne et que peuvent surgir de nouveaux dialogues.⁸⁴ »

La force de la lecture et le pouvoir de la culture sont alors convoqués comme autant d'antidotes aux maux qui touchent notre société. Le numérique est invoqué comme témoin irréfutable de l'entrée dans la modernité et caution indéniable d'innovation. Les citations s'ébrouent et enfin on déclare inaugurée la médiathèque, comme on annonce l'ouverture des jeux olympiques ou du festival de Cannes : la fête peut donc commencer.

La non-inauguration, un moment riche en signification

Il est d'usage de faire figurer en tête des discours rédigés la formule suivante : « seul le prononcé fait foi ». Les rédacteurs du discours se prémunissent ainsi contre toutes les modifications de dernière minute qui pourraient être apportées par l'orateur. Cet exergue illustre bien la valeur performative contenue

⁸² Yohann Nedelec, maire du Relecq Kerhuon

⁸³ Joseph Parpaillon, maire d'Orvault

⁸⁴ [Discours prononcé par Jean Dionis du Séjour, Député-maire d'Agen lors de l'inauguration de la nouvelle médiathèque d'Agen](#), décembre 2011, (consulté le 24 novembre 2014)

dans l'exercice de l'inauguration. Celle-ci ne vaut que dans l'instant et au moment où elle se dit. Cette parole réalise en elle-même l'acte inaugural. Ici, dire est faire et taire serait donc renier. La non-inauguration d'une bibliothèque lui ôterait donc le droit d'exister ? Non sans doute car le bâtiment est construit, qui attend d'entrer en fonction, mais l'effet n'est pas moins désastreux, entachant dès lors le projet d'illégitimité. Car la non-inauguration n'est pas un oubli, loin de là. Elle relève même davantage d'un geste choisi. Elle est une déclaration d'intention bien plus significative que l'inauguration elle-même, exercice presque automatique, parfois subi et assez peu réfléchi, comme on l'a vu précédemment. L'absence d'inauguration pèse d'un poids plus lourd que son existence. Pour reprendre la métaphore de la naissance et du baptême, l'enfant n'est ici pas reconnu. Les élus qui refusent d'inaugurer affichent pleinement leur volonté de ne pas se trouver un lien de parenté avec l'équipement nouvellement construit. La bibliothèque est comme condamnée à errer dans les limbes d'une histoire sans commencement ni fin, puisque jamais sa naissance et sa livraison n'auront été franchement constatées et marquées. Le message envoyé est donc assez désastreux car le lieu non inauguré est ainsi désigné comme la preuve d'une politique précédente menée sans sérieux ni concertation. On fait de ce bâtiment le témoignage de l'incompétence de l'équipe qui a décidé de sa construction. La médiathèque devient alors l'emblème d'une mauvaise gestion, et pire encore, d'une culture qui coûte cher aux contribuables et qui est l'objet de dépenses inconsidérées. Sans préjuger de la réalité de contextes politiques complexes, on peut se demander si ce comportement n'est pas tout de même inconséquent, stigmatisant à jamais un équipement d'ores et déjà construit dont il faudra bien à minima tolérer la présence.

Le bibliothécaire est alors en première ligne d'un conflit dont il n'est pas responsable, se trouvant à son corps défendant l'incarnation d'un projet et d'un lieu dont il n'a pas décidé la construction. Difficile alors de faire mener une existence sereine et pacifiée à son équipement. L'atmosphère du lieu se trouve de facto entachée par le contexte d'opposition cristallisé autour du lieu, qui plutôt que de s'imposer comme un endroit pour tous, un lieu de rassemblement, devient inmanquablement le marqueur d'une prise de position. On est pour ou contre la médiathèque, qui devient le symbole de rancœurs personnelles et de combats politiques. C'est toute la parenté de l'établissement (les élus précédant en étant les parents, les professionnels, le grand frère) qui est alors suspectée, tandis que les parrains et marraines ne peuvent que se désoler d'être ainsi mis à l'écart⁸⁵.

Ce cas de figure démontre, s'il en était besoin, à quel point la bibliothèque est un outil politique et son inauguration une manifestation chargée d'enjeux et de significations. Si l'inauguration est un lieu d'expression politique, elle ne peut se résumer à cela. Elle est un temps qui s'organise le plus souvent en duo. Aux prises de parole politique s'ajoute toute une programmation conçue par les bibliothécaires. Elle voit donc s'articuler deux temporalités qui doivent nécessairement se mettre au diapason pendant cet instant.

⁸⁵ « Au cœur de la polémique, la « non inauguration » de la Médiathèque, qui n'a pas permis d'assurer la publicité des aides de la région, alors que celle-ci a participé à hauteur de 13 % au financement de cette réalisation toulousaine. » dans « Médiathèque. Polémique à la région », *La Dépêche*, juin 2005. Disponible sur le web : <http://www.ladepeche.fr/article/2005/06/30/365196-mediathèque-polemique-a-la-region.html>, (consulté le 3 novembre 2014).

UN SCÉNARIO ÉCRIT À PLUSIEURS MAINS

Maîtrise de l'agenda pour la grande première

Le choix de la date de l'inauguration est imbriqué dans un calendrier qui dépasse celui de la seule destinée de l'établissement. Ce choix s'effectue toujours en lien avec l'agenda de la collectivité concernée. Différents facteurs peuvent entrer en ligne de compte, retards de chantiers, disponibilité de personnalités, mais *in fine*, c'est en terme d'opportunité et de stratégie politique que s'opère souvent ce choix. Le bibliothécaire et son équipe interviennent rarement dans cette décision. Elle est le fait des élus du territoire qui croisent leurs agendas, sondent leur disponibilité, interrogeant la pertinence du moment et observant le contexte.

Nous avons choisi ici trois configurations différentes, qui peuvent se rejoindre dans les objectifs poursuivis mais donnent lieu à trois modalités distinctes d'inauguration.

L'inauguration en période pré-électorale

On l'a vu, l'inauguration offre une tribune sans pareille aux élus. Ceux-ci y trouvent l'occasion de faire le bilan de leur mandat et de valoriser leur action sur un périmètre bien plus large que celui de la lecture ou de la culture. Pour reprendre les mots de Didier Roussel :

« L'inauguration pour nous élus, c'est un coup de pub ; le résultat d'un bon bilan ; évidemment qu'on s'en sert pour valoriser l'action de la collectivité. On prend la population à témoin : « cette médiathèque qu'on vous a promis il y a dix ans, voyez, c'est fait. » C'est la marque d'une promesse tenue ».

Et l'élu du Kremlin-Bicêtre parle d'autant plus sereinement que la médiathèque de sa ville fut inaugurée en 2010, sans élection municipale à court terme. Mais d'autres sont plus attentifs aux échéances politiques à venir. Et nombres d'établissements sont de fait inaugurés en période préélectorale. Partageant le constat de Didier Roussel, les édiles locaux ne fixent pas au hasard la date de l'inauguration. Puisqu'elle leur donne tout à la fois l'occasion de s'exprimer, d'offrir un nouveau service à la population, de vanter le travail entrepris et les résultats obtenus, pourquoi ne pas la positionner judicieusement dans un calendrier électoral ? Pourquoi ne pas faire valoir son action à venir à travers celle déjà réalisée ? Pourtant, aussi tentante et évidente que soit cette perspective, elle n'en est pas moins strictement encadrée.

« Un an avant le mois des élections, soit depuis le 1er mars 2013 pour les municipales de mars 2014, le Code électoral prohibe toute aide des collectivités territoriales à la campagne d'un candidat. Six mois avant le mois d'un scrutin, soit à compter du 1er septembre 2013, il exclut toute campagne de promotion publicitaire des réalisations et de la gestion des collectivités intéressées par le scrutin. La prudence est de mise dans une période préélectorale. Mais le législateur, en encadrant la communication institutionnelle, n'a pas souhaité l'entraver pour autant. Les candidats sortants doivent pouvoir poursuivre l'accomplissement de leur mandat

jusqu'à l'élection. Ils conservent jusqu'à ce jour, le droit et même le devoir d'informer leurs administrés sur les affaires les intéressant.⁸⁶»

La frontière est donc ténue entre information des administrés et propagande d'un candidat en campagne. En fait, « l'article L.52-1 alinéa 2 du code électoral interdit la promotion publicitaire des réalisations et de la gestion de la collectivité, qui est présumée bénéficier indirectement à l'élu candidat à l'origine de ces réalisations. Le champ d'application du texte va bien au delà des procédés publicitaires conventionnels. Sont en effet concernées toutes les actions de communication ayant pour effet de valoriser directement ou indirectement les réalisations de l'équipe en place, sous quelque forme que ce soit (affichages, publications, discours). À ce titre, l'article L.52-1 interdit au premier chef un procédé classiquement utilisé par les élus sortants, celui du bilan de mandat élogieux au frais de la collectivité⁸⁷ ». Bilan qui compte pour une bonne part dans la prise de parole des élus lors des inaugurations. On voit donc que le choix d'une date à proximité d'une élection n'est pas forcément gagnant. Ne pas respecter la loi peut avoir de vraies conséquences, comme le rappelle le *Journal des maires* à travers cet exemple :

Les inaugurations doivent donc être impérativement justifiées par le calendrier des travaux, ce qui implique de ne pas inaugurer un équipement ouvert au public depuis un an ou une installation en service depuis plusieurs mois. Dans ce cas, le juge pourrait estimer se trouver en face d'une campagne de promotion publicitaire des réalisations de la collectivité (CE, 7 mai 1997, élections municipales d'Annonay). « Considérant que la municipalité sortante, dont faisait partie en tant que maire M. Faure, tête d'une des listes s'étant présentées à l'élection municipale d'Annonay les 11 et 18 juin 1995, a inauguré, le 10 mars 1995, une bibliothèque municipale qui avait été ouverte au public dès le mois de décembre 1993, puis, le 22 mars 1995, une station d'épuration qui fonctionnait depuis plusieurs mois ; que, dans ces conditions et dans les circonstances de l'espèce, ces deux manifestations, largement portées à la connaissance du public, constituent des éléments d'une campagne de promotion publicitaire des réalisations de la collectivité d'Annonay, prohibée par l'article L. 52-1 du Code électoral précité ; que, compte tenu du faible écart de voix séparant au deuxième tour la liste de M. Faure de celle qui la suivait, l'organisation de ces manifestations doit être regardée comme ayant été de nature à altérer la sincérité du scrutin ; qu'il y a donc lieu, pour ce motif, d'annuler les élections municipales qui se sont déroulées à Annonay les 11 et 18 juin 1995. »

Les élus et les collectivités sont donc vigilants. Tant et si bien que l'inauguration n'a parfois pas l'ampleur imaginée par l'équipe. À Bron, Marie Noëlle Georges l'admet, elle n'a pas pu inaugurer comme elle l'aurait souhaité. Des visites programmées pour des nombres de groupes très importants ont été annulées. Le public n'a pas pu être impliqué comme elle l'aurait désiré.

⁸⁶ « Municipales 2014 -La communication institutionnelle en période préélectorale -Analyse », *Courrier des maires*, mars 2013. Disponible sur le web : <http://www.courrierdesmaires.fr/8755/municipales-2014-la-communication-institutionnelle-en-periode-preelectorale-analyse/>, (consulté le 3 novembre 2014).

⁸⁷ « Maîtriser la communication en période préélectorale » *Lagazette.fr*, Disponible sur le web : <http://www.lagazettedescommunes.com/163108/maitriser-la-communication-en-periode-preelectorale/>, (consulté le 3 novembre 2014).

À Nantes, pour l'inauguration de la médiathèque Lisa Bresner, même constat, mais conclusion différente. S'il n'y pas eu de campagne d'affichage pour l'occasion, si l'ouverture de cette nouvelle médiathèque n'a pas pu faire la couverture du bulletin municipal, Émilie Fouvry, la directrice, s'en accommode. Elle y a même vu une opportunité de « ne pas se faire manger par la communication externe, d'éviter la récupération, de rester simple. »

À Pontivy, Adeline Gonnard, DGA en charge du projet médiathèque, aurait aimé inaugurer avant la période préélectorale, pour jouir d'une plus grande liberté. Son souhait initial était d'inviter un ministre, mais pour ce faire il aurait fallu être prêt pour le 31 août, pour ne pas tomber sous le coup des restrictions de la loi. Or le bâtiment n'était pas terminé. Un temps envisagée, l'inauguration du bâtiment non achevé a été écartée.

« Nous nous sommes dit, c'est un peu bizarre d'avoir une grosse inauguration mais un bâtiment qui ne sera prêt que trois semaines après. Après des mois de fermeture de la médiathèque précédente, le public n'aurait pas compris. »

Pourtant, d'autres ne s'embarrassent pas de tant de scrupules et l'on a vu des bibliothèques inaugurées alors qu'elles n'étaient pas terminées ou bien à peine équipées. On peut citer, même si elle n'entre pas dans le corpus de notre étude, la BnF, que le président François Mitterrand voulut à tout crin inaugurer avant la fin de son mandat ou bien encore la bibliothèque Méjane à Aix en Provence, qu'évoque ici Gilles Éboli :

« Lors du transfert, en 1989, de la Méjane de l'hôtel de ville dans la partie alors restaurée des Allumettes (dite Grandes Allumettes), tout n'est pas entièrement prêt et, à la veille d'élections, les Aixois découvrent, lors de l'inauguration, des bacs qui se vident trop vite, des horaires trop limités, etc.⁸⁸ »

L'effet produit est alors désastreux, juge Bernard Demay. En effet, outre l'impression de précipitation, l'image donnée à la population est particulièrement négative : la parole politique prime sur la pertinence de l'action publique et l'efficacité du service public.

L'inauguration du bâtiment avant la période pré-électorale

Certaines équipes ne souhaitent pas être tributaires des obligations et interdictions liées à la communication en période pré-électorale. Quelles veuillent avoir les coudées franches pour leur programme d'animation ou s'exprimer plus librement sans alléger leur communication, elles font alors le choix d'inaugurer dans un calendrier éloigné d'échéances électorales, ou, plus opportunément, juste avant que ne démarre cette période des six mois précédant les élections.

C'est le choix réalisé par la municipalité du Relecq Kerhuon. Léa Réa, directrice de cabinet du maire, Yohan Nédélec, nous l'a précisé : pour l'inauguration de la médiathèque, la date a été choisie un an à l'avance. De légers retards de chantier l'ont quelque peu repoussée, mais l'objectif recherché était bien d'inaugurer avant la période pré-électorale, car le maire souhaitait un événement conséquent. Projet d'envergure mais aussi projet du mandat s'achevant, l'élu

⁸⁸ Gilles Éboli, « La cité du livre d'Aix-en-Provence », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2000. Disponible sur le web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-05-0072-007>, (consulté le 3 novembre 2014).

voulait mettre les moyens pour l'inauguration et lancer cet équipement avec trois jours de festivités. Virginie Even, responsable du projet depuis son lancement, en 2011, a vite jugé que « les enjeux politiques autour de cet événement la dépassaient ». Le temps s'est avéré manquer également pour mener de front fin du chantier et préparation de l'inauguration. Rapidement l'idée s'est donc faite jour de faire appel à un cabinet extérieur. En septembre 2012, la ville a donc procédé à une mise en concurrence pour choisir un prestataire privé, chargé d'organiser l'inauguration, et en octobre une agence de communication a été recrutée. Très au clair sur ses attentes par rapport à l'événement, la ville a fourni un cahier des charges précis. À charge au prestataire de s'occuper de la logistique en amont et de l'organisation le jour J. Moins prestation clés en main que soutien humain et pratique, cette solution, si elle présente l'avantage de décharger le professionnel de attentes politiques qui ne le concernent pas, n'en reste pas moins assez coûteuse : la facture s'élève dans ce cas précis à 50 000€.

L'inauguration après ouverture

Puisque l'inauguration signe la fin du chantier et l'ouverture d'un nouvel équipement, il s'agit de fait d'un moment particulièrement chargé. Parallèlement aux dernières attentions à apporter à l'aménagement et au fonctionnement, qui peuvent parfois être nombreuses, il faut organiser les préparatifs de l'inauguration, depuis les invitations jusqu'au programme d'animation. D'aucuns décident alors de consacrer leurs efforts à l'achèvement du projet, à l'ouverture de l'établissement au public et, pour ce faire, de retarder l'inauguration. Ce report peut s'expliquer ainsi mais également par les motifs exposés plus haut : retardant la date d'inauguration, les élus cherchent ainsi à se rapprocher d'échéances électorales et asservir ce moment à des enjeux électoraux.

Quels que soient les objectifs poursuivis par ce délai, ce report de l'inauguration donne alors à l'événement une tout autre configuration. En effet, si les professionnels peuvent se satisfaire d'une telle solution, qui permet une mise en service plus apaisée, un stress allégé et un démarrage moins violent de l'activité, il n'en reste pas moins qu'elle diminue également l'intensité du moment. Une « inauguration non inaugurale » réduit de fait la portée et l'enjeu de l'événement. La population ne découvre pas le bâtiment, qu'elle a eu l'occasion d'admirer déjà depuis un moment, les usagers ne mettent pas à profit un nouveau service, puisqu'ils s'en servent déjà au quotidien. L'effet de surprise et de révélation est donc inexistant lorsqu'on opte pour cette formule. Martine Carrega, directrice de la médiathèque André Labarrère à Pau le reconnaît :

« La bibliothèque a ouvert en juin 2012. Nous avons inauguré en janvier 2013. Les usagers s'étaient emparés du site, l'équipe avait le recul nécessaire et il n'y avait plus aucun souci (alors que dans les premiers jours d'ouverture le robot de tri ne fonctionnait pas et deux portes vitrées ont été cassées). Le nombre de lecteurs a été multiplié par deux et les élus ont pu le dire. Mais c'est sûr, ça enlève du festif. »

Le moment devient presque antinomique du nom qu'il porte. Peut-être serait-il d'ailleurs intéressant de le rebaptiser, pour ne pas dévoyer ce terme de son sens initial ? Il pourrait alors s'intituler tout autrement ce qui, en clarifiant la situation, n'ôterait rien à la dynamique de l'instant. Si elle n'a plus rien d'inaugurale, l'inauguration post-ouverture a par contre tout du bilan démonstratif. L'équipe de professionnels peut faire valoir aux élus la réussite de ce nouvel équipement, élus

qui peuvent à leur tour apporter ces éléments aux électeurs dans leur discours. Les chiffres de fréquentation, le nombre d'inscrits, de prêts sont alors mis en avant pour arguer du succès de la médiathèque. C'est alors sous l'angle du pari gagné, voire du contrat rempli qu'est présentée la médiathèque. Il ne s'agit plus là d'un cadeau, d'un présent que l'on fait à la population, termes qui reviennent régulièrement dans les discours, mais davantage d'un pacte honoré par les intéressés. Nous avons construit un équipement, vous l'avez fréquenté, nous avons donc répondu et satisfait votre demande. Réjouissons-nous de concert.

Dans cette perspective politique, le choix de la date s'avère d'autant plus primordial qu'à la faveur d'un scrutin, une équipe politique peut alors chasser l'autre. Et des bâtiments qui devaient être inaugurés par les élus sortants le sont alors par leurs remplaçants ! Ce qui peut donner lieu à de belles passes d'armes.

« Mais cet exercice consistant pour **vous** à couper **notre** ruban doit inciter à une grande modestie et à la suprême relativisation des choses. **Nous avons travaillé, vous inaugurez.**

Qui sait, peut-être **demain** travaillerez vous et peut-être après **demain** inaugurerons nous ?⁸⁹ »

« Il aurait été de bon ton d'associer l'ancien maire d'Oloron et ancien président de la CCPO (lui, NDLR) à l'organisation de cette inauguration, ce qui n'a pas été le cas, ou de ne rien faire du tout. Mais quand on n'a rien fait pendant quatre ans, je comprends qu'on inaugure le travail des autres !⁹⁰ »

Tension/fusion entre légitimité professionnelle et politique

Fusion

Concrétisation

Pour la direction de la bibliothèque comme pour l'équipe politique, l'inauguration, quand elle est aussi l'ouverture officielle du lieu, est un moment de consécration. L'élus et l'expert ne peuvent que se féliciter d'être parvenus au terme d'un projet souvent long et compliqué⁹¹. Si les attentes liées à la conclusion d'un projet ne sont sans doute pas similaires pour ces deux acteurs, l'achèvement d'un chantier mené à bien est un soulagement pour les deux parties. Dans un contexte politique qui peut avoir été particulièrement tendu, sans s'intéresser aux clivages qui divisent les tenants du projet et ses opposants, l'inauguration incarne encore davantage la satisfaction du travail accompli et terminé. Par-delà les positions partisans, le temps inaugural vient signifier la réussite et le rendu d'un projet qui

⁸⁹ Robert Grossmann, *Mon discours pour l'inauguration de la médiathèque Malraux 18/09/08*, 18 septembre 2008, (consulté le 3 novembre 2014).

⁹⁰ « Oloron : la ministre de la Culture inaugurera la médiathèque », *La République des Pyrénées*, janvier 2013. Disponible sur le web : <http://www.larepubliquedespyrenees.fr/2013/01/16/la-ministre-de-la-culture-inaugurera-la-mediathèque,1113558.php>, (consulté le 2 novembre 2014).

⁹¹ « Pour être mené à bien, un projet doit non seulement être fortement affirmé au départ, mais la même énergie doit être manifestée de façon récurrente et obstinée face aux inévitables retards et complications qui jalonnent le parcours d'une réalisation » Bernard Demay dans « Petits enseignements des relations entretenues par un conseiller pour le livre et la lecture de la Drac avec les élus de sa région », *BIBLIOTHèque(s)*, n°71/72, décembre 2013, Paris, France, Association des bibliothécaires français, 2002, (consulté le 24 novembre 2014)

réunit à cet instant précis le politique et le bibliothécaire. Ainsi pour Marie-Noëlle Georges, Directrice de la médiathèque de Bron :

« Notre équipement a fait l'objet de vives tensions et de polémiques. L'inauguration n'est donc pas que symbolique, c'est la consécration de cinq années d'effort pour imposer un projet. Le moment est important, ce n'est pas que des flonflons, il s'agit de montrer aux gens que nous avons abouti et réussi. Ce n'est pas que politique, au sens péjoratif du terme, mais c'est un signe de reconnaissance, une mise en valeur de cinq années de travail. Le projet a failli capoter, c'était donc une satisfaction. »

Même soulagement à Pau :

« Nous avons été sensibles à la venue de la ministre. Cette reconnaissance aide à arriver au bout. Ce projet, on a cru qu'on ne l'aurait jamais. Il a fallu 10 ans pour y arriver. Il y a eu un projet très moderne proposé dans le parc de Beaumont ; mais des problèmes structurels du bâtiment ont poussé le maire à tout arrêter. Puis le maire est décédé. Un nouveau est arrivé, qui a relancé un concours d'architecte. Trois chefs de projets se sont succédé. L'inauguration, c'est vraiment un aboutissement après plusieurs années de travail. »

Quand ouvre le bâtiment, ceux qui ont œuvré à son accomplissement oublient un temps les différences de statuts et de visées, pour savourer momentanément la joie du travail terminé.

Tension

Cependant, cet instant de satisfaction commune peut rapidement prendre fin, quand démarrent les cérémonies. Car si la construction d'une médiathèque est bien le fruit d'une décision politique initiale, force est de reconnaître que nombre de professionnels participent à son élaboration. Le chef de projet, souvent directeur de l'établissement est progressivement ou dès l'origine accompagné d'une équipe qui travaille à ses côtés. C'est un collectif qui oeuvre à la réalisation du projet, souvent avec des rythmes de travail intense, des périodes de désillusions, des contraintes nouvelles à affronter. Quand vient le jour de l'inauguration, chacun peut se sentir fier et revendiquer une part de responsabilité dans la réussite du projet. Or tous les acteurs de cette histoire n'ont pas voix au chapitre. Seuls s'expriment les décideurs, qui parfois oublient d'associer les équipes à la célébration. Il arrive que la reconnaissance ne soit pas au rendez-vous. Et sans même parler de reconnaissance, il n'est même parfois nullement fait mention de ceux qui ont travaillé à faire avancer les choses. La gratitude et les remerciements ne sont pas forcément les axes forts des discours des élus. Ce silence, pour un directeur interrogé, témoigne d'un manque d'honnêteté intellectuelle : « ce ne sont pas les élus qui font le travail ; ce ne sont pas eux qui ont les pieds dans la boue toutes les semaines. » Un collègue avoue également une certaine frustration lors de l'inauguration :

« Le maire dans son discours ne se rappelait plus de mon nom. Quand il a coupé le ruban, c'est mon adjoint qui m'a poussé, sinon je n'en n'aurais même pas eu un bout. Je n'ai pas fait de discours, d'ailleurs on ne m'a rien demandé. Et il n'y a pas eu un mot pour l'équipe. »

Rares sont les professionnels à s'exprimer lors des cérémonies inaugurales. Si on leur demande parfois des éléments de langage, cette

participation reste anonyme. Quand la qualité du travail est saluée, elle n'est pas directement imputée à ceux qui ont réalisé le projet.

La dénomination

Les inaugurations, si elles sont timidement un temps de remerciements en direction de l'équipe, sont *a contrario* et assez souvent un moment d'apologie pour la personnalité qui donne son nom à la bibliothèque. Les noms de bibliothèques peuvent être variés. À eux seuls, les noms des médiathèques analysées pour les besoins de cette étude forment un panel varié, depuis la figure historique (Louise Michel), artistique (Lisa Bresner), l'élément de langage (Memo), en passant par la toponymie (Ormedo). Ces appellations, finement étudiées par Albane Le Jeune⁹², occupent une place importante lors des inaugurations. Quel meilleur moment en effet que l'acte inaugural pour expliquer l'intitulé donné à un équipement public ? Cette communication autour du patronyme est d'autant plus prégnante dans les discours que le choix émane des élus. Selon qu'ils ont pesé d'un poids plus ou moins appuyé dans cette décision, leur paragraphe explicatif s'en trouvera enrichi. Cette dénomination apparaît bien comme l'incarnation des divisions qui peuvent exister entre élus et bibliothécaires. Symbole de leur action, de la trace qu'ils laisseront, d'une lignée revendiquée pour les premiers, elle est plus anecdotique et dérisoire pour les seconds, qui ne voient pas là l'occasion d'un combat nécessaire.

« Parmi les acteurs du nom, on compte aussi les professionnels. Leur implication est réelle, dans des proportions variables, mais elle est souvent indirecte. Les bibliothécaires font d'eux-mêmes appel à – ou sont sollicités par – la tutelle pour faire des propositions de dénomination dans la phase amont. Cette réflexion est souvent menée en équipe, même si c'est le chef de service qui assure le lien, ensuite, avec la tutelle. Si l'implication des professionnels existe, leur influence et leur poids dans la décision sont parfois davantage sujets à caution. Quoi qu'il en soit, leur sentiment par rapport aux noms des bibliothèques reste assez mitigé.⁹³ »

Moins préoccupés personnellement par la trace laissée par l'équipement que par son bon fonctionnement, ils assistent souvent avec détachement aux exposés parfois très argumentés des élus lors des inaugurations. Conscients que l'hommage de l'instant n'aura que peu d'implication sur la pérennité du bâtiment, ils laissent toute latitude aux élus pour célébrer leur personnalité pendant ces cérémonies.

Le numéro de décembre 2013 de la revue de l'association des bibliothécaires de France, *BIBLIothèque(s)*, a pour thématique : bibliothécaires et décideurs. Sa couverture ? Une photographie prise lors de l'inauguration de la médiathèque Guy de Maupassant à Bezons. Preuve, s'il en était besoin, que cet instant inaugural incarne à lui tout seul la rencontre et la relation de ces deux univers distincts. Moment réduit dans le temps et limité dans l'espace, l'inauguration symbolise les rapports entretenus entre bibliothécaires et décideurs, entre ombre et lumière, confiance et ignorance, tension et fusion.

⁹² Albane Lejeune, *La dénomination des bibliothèques territoriales: analyse et perspectives*; sous la direction de Anne-Marie Bertrand, Villeurbanne, Rhône, France, 2012, 96 p.

⁹³ Albane Lejeune, *Op.cit.*

PARTIE 3 : LA BIBLIOTHÈQUE MISE EN SCÈNE

Les prises de parole politique lors l'inauguration se succèdent sur un mode relativement similaire, poursuivant un but quasi unique : valoriser l'autorité politique qui a décidé et financé la construction de la bibliothèque. On pourrait donc légitimement conclure de cette analyse que l'acte inaugural n'est qu'un exercice normé dont il est impensable de briser le cadre. Ce constat est en partie valable. L'aspect officiel des inaugurations ne se caractérise pas par son inventivité débridée. Mais il n'est qu'un temps de l'acte inaugural. Temps qui va se diminuant face à la multitude de propositions souvent portées par les équipes. Temps réduit, enfermé, noyé parfois dans des programmations toujours plus foisonnantes. Cette inauguration officielle agit comme le prélude d'une pièce qui n'a rien de la dramaturgie classique : de l'unité de temps, de lieu et d'action il n'est pas ici question. Sans être en concurrence, ces deux moments sont les deux faces d'une même pièce. Après nous être intéressée au déploiement de la parole politique, il convient d'analyser la portée des événements proposés dans le cadre inaugural, majoritairement réunis autour des thèmes suivants : pédagogie, festivité, surprise.

UNE INTRIGUE COMPLEXE

Susciter le désir

Désir des professionnels avant tout

À l'énoncé du mot désir, on envisage d'abord et plus spontanément l'attente du public à l'égard d'un établissement qui lui est destiné. Le professionnel rêve volontiers de cet usager eseuilé que la fermeture ou l'absence de bibliothèque précédente a laissé en plein désarroi et qu'il convient au plus vite de satisfaire en lui offrant un équipement flambant neuf et dernier cri, imaginé tout spécialement pour lui. La vérité nous oblige à constater que c'est bien souvent l'inverse qui se joue : face à l'inauguration imminente, l'équipe de bibliothécaires tout entière vit dans l'attente de cet instant. Cette vive ardeur trouve son origine, évidemment, dans la longue préparation accordée à un projet que l'on souhaite voir éclore. Elle peut naître également des conditions de travail qui accompagnent la naissance du nouvel équipement. Avant que ne soit prêt à l'usage le nouveau bâtiment, il arrive que les équipes soient réunies dans des locaux plus ou moins accueillants et adaptés. Conçues pour être temporaires, ces installations transitoires peuvent parfois durer dans le temps. Et ce qui devait ressembler à un campement éphémère, désordonné mais convivial peut vite devenir un environnement de travail pesant. Ainsi les bibliothécaires quimpérois ont-ils travaillé à la préparation des collections dans un hangar inhospitalier en périphérie de la ville. S'ils se remémorent cette période avec le sourire, témoin des grands préparatifs en cours, ils confessent néanmoins avoir souffert de ces locaux froids et excentrés. Marie-Noëlle George, en poste à la médiathèque de Saint Priest lors de son inauguration, se souvient de conditions éprouvantes pour le personnel, entassé dans des locaux provisoires jusqu'à l'ouverture du nouveau bâtiment. Même situation transitoire pour les agents de la BDP du Finistère, qui s'est malheureusement prolongée du fait de retard de chantier. Lassés de ces locaux de fortune bien souvent inadaptés, les équipes n'aspirent qu'à une chose : prendre possession des nouveaux lieux pour

enfin leur donner vie. Car, aux difficiles conditions de travail intérimaires s'ajoute la solitude. Aucun public ne vient à ce moment à la rencontre de ceux qui travaillent pour l'instant dans l'ombre. Et le bibliothécaire, privé de lecteurs pendant une longue période, dépérit de n'être plus en contact avec celui qui est sa raison d'être. À force d'imaginer un usager fictif, que doivent contenter tous les services, toutes les innovations, toutes les configurations du nouvel équipement, le professionnel rêve de pouvoir rencontrer enfin celui qui incarne son horizon idéal.

« Marie-Noëlle George, visiblement très émue. C'est la troisième fois dans sa carrière qu'elle inaugure une médiathèque. Après avoir vécu l'inauguration de la médiathèque de Saint-Priest et celle d'Albertville, elle retrouve l'émotion que procure un tel événement. « L'ouverture d'un lieu culturel est toujours un très beau moment. Retrouver le public après six mois de fermeture, c'est très agréable. »⁹⁴»

L'absence fait émerger un véritable désir de public, qui sera très rapidement comblé, les ouvertures de médiathèques occasionnant de très fortes affluences. Après une période de privation, c'est une véritable lune de miel, pour reprendre l'expression d'Olivier Donnat, que partagent professionnels et publics.

Cette lune de miel est parfois savamment orchestrée par les professionnels. S'ils sont restés invisibles, s'ils ont disparu de l'espace public quelque temps, ils tiennent d'abord à faire savoir que cette éclipse ne rime en rien avec inactivité, bien au contraire. Ici, la démonstration fait office de preuve d'amour et les efforts déployés sont donnés à voir comme autant de gages d'affection. De nombreuses bibliothèques réalisent ainsi des clips vidéo qui résument la progression du chantier en accéléré, le déménagement des collections ou permettent la découverte des nouveaux espaces⁹⁵. Cette volonté de publicité autour du chantier peut également se manifester dans des blogs. De manière plus précise et plus quotidienne qu'une vidéo, les blogs de préfiguration permettent de tenir le journal de cette romance annoncée. Avec régularité, les bibliothécaires envoient des signes de vie à leur public-soupirant, afin de les maintenir dans l'excitation du jour tant attendu de la rencontre. Projet à livre ouvert, les blogs exposent toutes les aspirations des professionnels pour le public mais aussi tous les efforts consentis et les difficultés rencontrées. Pour que l'absence ne soit pas alors synonyme de silence. Quand approche le jour de l'inauguration, le compte à rebours est alors précisément tenu, marquant une dernière ligne droite avant la rencontre tant espérée⁹⁶.

Ces moyens de communication, destinés à stimuler le public, en leur donnant accès aux coulisses de l'événement, en leur exposant l'envers du décor, trahissent tout autant en vérité la fébrilité des professionnels.

⁹⁴ « La nouvelle médiathèque a ouvert ses portes vendredi », *Le Progrès*, février 2014. Disponible sur le web : <http://www.leprogres.fr/rhone/2014/01/31/la-nouvelle-mediathèque-a-ouvert-ses-portes-vendredi>, (consulté le 12 novembre 2014)

⁹⁵ Voir la vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=HxDqBS98o10> sur le blog de la bibliothèque départementale du Finistère, *Une nouvelle organisation territoriale pour le BDF*, <https://bdfenchantier.wordpress.com/>, (consulté le 13 octobre 2014)

⁹⁶ Virginie Even, Blog *chantier ouvert au public*, médiathèque du Relecq Kerhuon, Disponible à l'adresse : <http://chantier.mediathèque.mairie-relecq-kerhuon.fr/2013/05/07/j-1-mois/>, (consulté le 13 octobre 2014)

Désir du public, parfois attisé

On peut donc signifier au public l'envie des bibliothécaires. On peut également attiser celle des futurs usagers, pour s'assurer de vivre un désir partagé. Pour ce faire, on peut mettre en place différentes stratégies. Certains commencent très en amont de l'inauguration, avant même que celle là ne soit envisagée. À Brest, par exemple, un cycle intitulé la « marche des Capucins » est mis en œuvre depuis 2011. Celui a pour objectif « d'accompagner la population de la métropole à l'ouverture des Capucins, au sein du quartier de Recouvrance ». Le site des Capucins, autrefois industriel, se transforme en nouveau quartier, avec sur son plateau qui accueillait autrefois les activités de l'arsenal, un pôle culturel abritant une nouvelle médiathèque. Ce cycle réitéré chaque année propose chaque fois une nouvelle manière de découvrir le site, son histoire mais aussi ses activités futures. La population est invitée à se l'approprier au fil des ans, afin de faire sien ce territoire et ces services d'ici sa réalisation. Pour le Fourneau, centre national des arts de la rue, qui installera ses locaux à proximité de la médiathèque, il s'agit d'une :

« mise en mouvement symbolique des habitants du Pays de Brest dans des aventures qui vont contribuer progressivement à l'inscription du quartier des Capucins dans la cartographie mentale de la ville. Nous sommes des passeurs, nous créons du lien. Notre métier et notre passion consistent à tisser les villes et les territoires : c'est avec les artistes et les populations que nous inventons au quotidien ces embarquements fédérateurs, engagés et nourris d'imaginaire. {...} Aujourd'hui, c'est au titre de futur habitant des Ateliers du Projet des Capucins, que le Fourneau vous propose d'emboîter les p'tits pas de "la Marche des Capucins"⁹⁷ ».

Participant d'une initiative plus large que celle de la seule médiathèque, cette démarche relève bien néanmoins d'un processus d'appropriation qui vise à conquérir le futur public.

Plus pragmatiques, d'autres s'attellent à aiguïser l'appétit des usagers en les associant, de manière symbolique au chantier en cours. Cette stratégie concourt tout à la fois à la formation des usagers (« voyez comme c'est compliqué d'ouvrir une nouvelle médiathèque ») et à faire naître chez eux de l'impatience face à la mise à disposition imminente de nouvelles collections. Ainsi, l'équipe de la médiathèque de Quimper a-t-elle imaginé un déménagement fictif de ses collections, auquel la population a participé. Sur un trajet reliant les locaux de l'ancienne bibliothèque à la nouvelle, les habitants ont été invités à un faux déménagement des collections. Invités à se munir de cartons vides, les habitants ont formé une chaîne humaine à travers les rues de la ville.

« Cette opération symbolique est une manière d'associer les Quimpérois à l'aménagement de la nouvelle médiathèque. « Cela fait des mois que l'on travaille pour ranger les livres, modifier la cotation, transporter les collections patrimoniales dans des armoires capitonnées en faisant appel à des sociétés spécialisées, ajoute Michèle Coïc. Dans le nouvel équipement, les ouvrages auront une place particulière. On a notamment décidé de mettre

⁹⁷ Le Fourneau - Centre National des Arts de la Rue en Bretagne, <http://www.lefourneau.com/2014-la-marche-autour-des-capucins.html>, (consulté le 12 novembre 2014).

en vis-à-vis les collections anciennes et contemporaines. Bref, tout cela ne s'improvise pas.⁹⁸ »

Associer les habitants pour les faire participer au projet, même symboliquement, tel est l'objectif. À Couëron, la ville a misé sur la curiosité de sa population, empruntant là au procédé publicitaire du « *teasing* ». D'étranges fléchages ont surgi dans la ville, comme le relate la presse⁹⁹. Aux couleurs des trois pôles organisés dans l'établissement, fiction, enfance, documentaire, des faux panneaux de direction, reprenant des titres d'ouvrages, ont fleuri dans les rues. Avec cette même volonté de surprendre les habitants, « une audiomobile » a sillonné les routes de la commune, semant des mots au gré de ses trajets, pour le plus grand étonnement des passants.

« Drôle d'engin, mercredi après-midi, aux abords du foyer laïque de la Chabossière, qui accueille jusqu'à dimanche le 21^e Salon du livre jeunesse. Le monospace est surplombé d'une malle sur sa galerie et de haut-parleurs invitant aux voyages. Sur le capot, un nom : Audiomobile ! Sur les trottoirs, des piétons se retournaient, ne sachant d'où sortaient des mots connus, tels que « Dark Vador », ou ce bruit de zénitude au travers d'un cours d'eau et de chants d'oiseaux. Pour la première fois, l'Audiomobile faisait circuler la littérature dans la rue et sortir les livres de leur contexte intime.¹⁰⁰ »

Ces stratagèmes, plus ou moins ludiques ou pédagogiques sont conçus pour aller au devant de l'envie du public. Ils aiguillonnent une demande qui peut être timide ou bien présente dans la population.

Ainsi l'existence d'un comptoir de prêt situé au collège Matisse, pendant les sept années qu'a duré la préfiguration de la bibliothèque Louise Michel, a contribué à l'élaboration de liens forts entre l'équipe et la population, très désireuse de voir alors ouvrir ce nouvel établissement. La bibliothèque est devenue une demande des habitants. À Saint Maurice Pellevoisin, près de Lille, des habitants ont créé un collectif, intitulé « en attendant la médiathèque », qui s'est efforcé de faire vivre la lecture dans le quartier, en attendant l'ouverture prochaine de l'équipement de lecture publique¹⁰¹.

La controverse née autour de certains établissements peut également exciter les curiosités. Parce que la bibliothèque est l'objet d'une intense couverture médiatique depuis des mois, voire des années, parce qu'elle est devenue l'incarnation de l'opposition entre deux camps politiques, qui en ont fait parfois l'alpha et l'oméga de leur campagne, se pressent alors de nombreux curieux le jour de son inauguration. On vient juger sur pièce et voir l'objet de cette bataille homérique que se sont livrés les édiles locaux. Pour Marie-Noëlle Georges, responsable de la médiathèque de Bron, c'est certain « la controverse a créé de l'attraction ; tout le monde voulait voir ça ».

⁹⁸ « Bibliothèque et médiathèque : ça déménage ! » *Quimper.maville.com*, mai 2008. Disponible sur le web : http://www.quimper.maville.com/actu/actudet_-Bibliotheque-et-mediathèque-ca-demenage-30-626586_actu.Htm, (consulté le 12 novembre 2014).

⁹⁹ « D'étranges fléchages sont apparus en ville », *Ouest-France*, mai 2014. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/detranges-flechages-sont-apparus-en-ville-2521997>, (consulté le 12 novembre 2014).

¹⁰⁰ « L'audiomobile sème les mots de la littérature dans la rue », *Ouest-France*, avril 2014. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/audiomobile-seme-les-mots-de-la-litterature-dans-la-rue-2155880>, (consulté le 12 novembre 2014).

¹⁰¹ « Une médiathèque attendue par des habitants motivés », *Nord Éclair*, octobre 2012. Disponible sur le web : <http://www.nordeclair.fr/info-locale/une-mediathèque-attendue-par-des-habitants-motives-ia49b0n78417>, (consulté le 12 novembre 2014).

Ces expressions et participations populaires, qu'elles soient spontanées ou encouragées, contribuent à instaurer un climat d'attente autour de l'ouverture et de l'inauguration.

La bibliothèque dans toutes ses potentialités

Quand la tension est à son comble, quand la curiosité du public a été interpellée, quand les professionnels sont (presque) prêts, il est temps alors d'ouvrir et d'inaugurer le lieu. Le feu vert peut être donné pour quelques heures, pour une journée - voire plusieurs - de festivités inaugurales. Car il y a tant à montrer ! Bâtiment, service, ressources...il s'agit de dévoiler la bibliothèque dans toutes ses potentialités. Pour ce faire, deux registres sont majoritairement empruntés : celui de la visite guidée, à visée pédagogique et celui de la fête, dont l'objectif est précisément de dépasser le cadre et l'usage pensé comme traditionnel des bibliothèques. Entre ces deux repères, l'éventail des propositions est quasiment infini. Et donne à voir des établissements au fonctionnement beaucoup plus souple qu'en temps normal : les horaires y sont élargis (journées continues, nocturnes sont de mises à cette occasion), les interdits levés (on y boit et on y mange), les sollicitations et propositions permanentes... et si l'inauguration était une inspiration pour notre quotidien ?

Être en poste : l'effort pédagogique

Les inaugurations donnent lieu à des visites guidées qui sont proposées à la fois aux élus et au grand public. Si ces deux groupes ne se rencontrent pas, il est intéressant de noter que c'est là la seule activité qui leur soit communément adressée. Les premiers ont la primeur de la découverte : on leur conçoit une visite VIP. Les équipes se transforment alors en ambassadeurs de leur équipement, chargés de répondre à toutes les interrogations qui pourront émerger. Chacun est alors à son poste et feint de recevoir un usager lambda, à qui il expliquerait son travail quotidien. Cette posture d'activité est souvent une demande des services-protocoles ou des cabinets des élus. Il est demandé aux équipes d'offrir l'image d'un établissement en fonctionnement, pourtant totalement fictif en ce moment inaugural. Il faut donner l'impression d'un équipement prêt à accueillir le public en nombre et à parer à toutes les éventualités. Ainsi, c'est Pierre Maille, président du conseil général du Finistère qui a demandé à ce que les membres de la BDP soient à leur poste le jour de l'inauguration. Il a ainsi pu poser de nombreuses questions lors de son passage, dont les réponses ont constitué la matière première de son discours, improvisé à partir de ces éléments quelques instants plus tard. Les agents en poste font donc acte de pédagogie. Les visites guidées sont l'occasion, certes d'expliquer leur rôle au quotidien, mais aussi les changements initiés par le nouvel équipement dans leur mission. Ce peut être le moment opportun de faire passer des messages aux élus présents. Un des agents de la BDP du Finistère a insisté, à leur passage, sur la part dévolue au standard téléphonique dans sa fiche de poste, ce qui a des conséquences sur la NBI. D'autres ont mis l'accent sur les bénéfices en terme de santé apportés par le chariot RFID.

Avec le public, les échanges sont également articulés autour du fonctionnement de l'établissement. Comment s'inscrit-on ? Combien ça coûte ? Si les visites sont express, les questions sont précises et pratiques. Pour la direction c'est une manière de faire savoir que le service a été repensé dans son intégralité : pas uniquement le bâtiment mais aussi l'organisation du travail, le service rendu,

le mode d'activité. Le bâtiment n'est en fait que la part la plus visible d'une réflexion globale et forcément améliorée par rapport à l'existant.

Néanmoins cette volonté didactique est parfois difficile à porter face au nouveau lieu qui est au centre de toutes les attentions. Il est la raison de l'attractivité, la vraie nouveauté de la journée qui amène tout à chacun à se déplacer. Difficile parfois d'aborder le sens du projet quand les visiteurs s'extasient sur l'espace. On est là face à ce que Guy Saez a appelé « le complexe des équipements¹⁰² ». La bibliothèque est valorisée en soi, indépendamment de son contenu, pour reprendre les mots d'Anne Marie Bertrand¹⁰³.

Où sont les collections ?

L'inauguration est donc le sacre d'un lieu plus que de son contenu. On admire l'enveloppe mais on se soucie moins, en cet instant précis, de ce qu'elle contient. Étrangement, alors que les collections apparaissent souvent comme l'alpha et l'oméga de l'univers des bibliothécaires, elles semblent être absentes de leur champ de vision et de réflexion en ce jour d'inauguration. Essence de la bibliothèque, on ne s'interroge peu sur leur présence ce jour là, puisqu'elles sont intrinsèquement liées à l'objet bibliothèque. Certes, elles apparaissent dans les dossiers de presse ou les articles des quotidiens, mais avant tout sous forme chiffrée (Cf. *supra* « La presse locale »). Il est rare qu'elles soient au cœur de l'événement inaugural.

Pour que cela se présente, il faut que le temps de l'inauguration soit plus long qu'une simple journée, qui n'offre pas la possibilité de valoriser équitablement les différents fonds. Il faut également qu'elles soient pensées comme le fondement de possibles animations. En somme, inscrire l'action culturelle dans la politique documentaire et inversement. C'est justement le projet défendu par la Bulle, médiathèque de Mazé, ville de 5000 habitants du Maine et Loire. Spécialisée dans la BD (elle est pôle de ressource régional pour le 9^e art) elle développe également une action culturelle ambitieuse dans tous les domaines, jeunesse, littérature adulte, documentaires, musique & cinéma. Son inauguration a donc été l'occasion de lancer immédiatement ce projet, articulant action culturelle et collections. L'événement inaugural se déployant sur une semaine, chaque jour a été propice à mettre en valeur un secteur différent, en invitant un auteur référent et en y associant un partenaire dédié. Une journée a donc été consacrée à la littérature jeunesse, en présence de l'auteur jeunesse Jean-Philippe Arrou-Vignod, lançant un partenariat avec Gallimard. Une deuxième au cinéma d'animation, en association avec l'Abbaye de Fontevraud, lieu culturel de référence sur cette question. Une autre a mis à l'honneur le secteur littérature, en invitant l'auteur Joël Egloff et une dernière a fait toute la lumière sur les collections musiques en proposant un concert. Enfin, les collections de bandes dessinées, spécificité de la médiathèque de Mazé, ont été au cœur de l'événement et ont donné le ton de cette inauguration. En effet, le premier jour a vu conjointement le lancement d'une bande dessinée élaborée par des professionnels et des amateurs à partir d'un recueil de mémoire

¹⁰² Guy Saez, *L'Etat, la ville, la culture*, Thèse de doctorat, S.I., 1993, France, 1993, 777 p.

¹⁰³ « La nécessité de construire un outil (un bâtiment) a détourné les débats de la raison d'être de cet outil. En étant l'aboutissement du processus décisionnel, la construction d'un bâtiment a permis aux villes de faire l'économie de la réflexion sur la culture ou la lecture que cet outil est supposé contribuer à démocratiser. » Anne-Marie Bertrand et Pascal Ory, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, 1999, 324 p.

orale, « *Les petites histoires de Mazé* », une exposition de planches originales et une séance de dédicaces en présences de huit auteurs de bande dessinée. Enfin, l’affiche de la journée était signée Jimmy Beaulieu, auteur de bande dessinée québécois. La commande lui a été passée avec la consigne suivante : refléter le moins possible la lecture publique...Indication moins contradictoire qu’il n’y paraît, trahissant bien le désir de s’extraire des codes de communication ‘convenus’ associés aux bibliothèques et suivie scrupuleusement par l’artiste qui a livré une œuvre intrigante (cf. Annexes). Sans s’enfermer dans une image restreinte ou caricaturale, la bibliothèque de Mazé a réussi à placer ses collections et ses missions au centre de son inauguration, en respectant ce qui constitue leur fil conducteur : toute action culturelle doit revenir au support, les rencontres artistiques doivent passer par les collections.

Les inscriptions et l’emprunt de documents

De même que les collections restent parfois en périphérie des journées d’inauguration, il peut être fait un sort très divers aux inscriptions ainsi qu’à l’emprunt des documents. D’aucuns tiennent à distinguer clairement le moment inaugural de la mise en fonctionnement. À Pontivy, à Orvault, des pré-inscriptions ont été réalisées le jour de l’inauguration, sans ouvrir droit à une carte qui permettait les emprunts. Il s’agissait plutôt de noter le nom des personnes intéressées, afin de les inviter à revenir lors de la mise en service effective de la bibliothèque. Pourtant, preuve que l’inscription et son précieux sésame, la carte de lecteur, incarne encore fortement notre activité, une carte de bibliothèque au nom de la ministre a été remise à Aurélie Filipetti lors de sa venue à Pau pour l’inauguration de la médiathèque.

Pour les fonctions, encore considérées comme la base du service en bibliothèque, l’emprunt et le retour des documents, elles ne sont pas toujours opérationnelles le jour de l’inauguration. Et quand bien même il n’y aurait pas d’impossibilités techniques, deux conceptions se font face sur la question de l’emprunt, deux postures s’affrontent, entre les tenants d’une mise à disposition immédiate et leurs détracteurs, qui n’y voient pas là une priorité. Pour les premiers, rien n’est plus frustrant que d’empêcher les usagers de partir avec des livres. Ça serait aller contre la mission première des bibliothèques que d’interdire l’emprunt. Malgré l’affluence, il faut être en mesure de rendre ce service essentiel. D’autant que les statistiques obtenues ce jour là sont souvent mises en avant comme la preuve irréfutable du succès rencontré par l’établissement. Mais pour les seconds, permettre le prêt lors du moment inaugural, c’est ajouter de la confusion à l’effervescence. L’inauguration invite à être pleinement dans une posture d’accueil, « libéré de la douchette » ! Si l’objectif poursuivi est la pédagogie, il peut donc s’accompagner ou non d’une mise en pratique, selon les cas.

Les animations : festivités & surprises

« Demandez le programme ! », telle pourrait être l’exclamation accompagnant le déroulement des inaugurations, tant elles donnent lieu à festivités multiples et variées. En contrepoids du temps politique de ces journées, délimité et normé, les animations proposées sont pléthoriques et éclectiques. Comme pour reprendre la main sur l’organisation d’une journée qui leur est en partie interdite, les bibliothécaires rivalisent d’originalité et d’audace dans leurs propositions. Là aussi, différents modes opératoires peuvent être analysés.

Une première frontière peut s'établir entre le « fait maison » et la prestation externalisée. Des critères budgétaires peuvent entrer en ligne de compte mais pas uniquement. La ligne de partage délimite aussi le message que l'on cherche à faire passer, l'image de l'établissement que l'on veut donner. Pour Émilie Fouvry, directrice de la médiathèque Lisa Bresner, à Nantes, il fallait proposer des choses simples, à l'image de l'équipe, « que ce soit nous les stars, même si c'est un peu pourri. Ce n'est pas le moment d'avoir des conteurs ». D'autres au contraire conçoivent les actions culturelles de cette journée comme un véritable feu d'artifice, auxquels sont conviés tous les artistes possibles.

Ces deux positions se rejoignent quant à l'idée de proposer la médiathèque comme lieu d'expérience¹⁰⁴. Conçues en interne ou déléguées à un prestataire externe, les animations visent à faire se croiser, se rencontrer les publics et les invitent à vivre une expérience commune. Il s'agit bien de proposer un divertissement dans un lieu qu'on ne veut plus désormais exclusivement réservé au savoir et à l'étude.

On peut trouver également des programmes d'activités articulés autour d'un fil conducteur quand certains préfèrent jouer la carte de l'explosion, de la myriade, de la constellation, sans thématique commune. Les thèmes retenus, quand il y en a, sont variés : la Chine à Montpellier pour l'inauguration de la BDP de l'Hérault, afin de célébrer les liens forts tissés avec ce pays dans le domaine du vin et de la culture. Les super-héros à Oullins, pour leur caractère multidisciplinaire et intergénérationnel. Le fil rouge retenu peut être en lien avec le nom de l'établissement : La Chine à nouveau pour la médiathèque Lisa Bresner (écrivaine et sinologue) ; conférence sur François Mitterrand, l'homme de culture, pour la médiathèque du même nom au Relecq Kerhuon ; interprétation du temps des cerises à la bibliothèque Louise Michel.... Là encore la distinction n'empêche pas un objectif commun : valoriser tous les supports, toutes les formes d'art. La bibliothèque, par ses collections encyclopédiques se place au cœur de la cité, de l'actualité et peut être le lieu de toutes les propositions artistiques. Fanfare, danse, improvisation, chant, théâtre...pas une discipline artistique n'est oubliée dans ce catalogue de festivités. Plus l'éventail est infini, mieux on donne à voir les potentialités du lieu et son fonctionnement futur, semble-t-on penser.

Le lien à l'écrit est néanmoins privilégié. Dans cette débauche d'offre culturelle, il est fait une place particulière aux mots, aux textes et aux livres. Comme si la bibliothèque ne voulait pas oublier qu'elle a été d'abord le lieu de l'écrit, comme s'il était impossible de couper ce cordon reliant l'un à l'autre, elle reste bibliocentrée. On assiste donc lors des inaugurations à beaucoup de lectures, mise en voix, « apéro polar » et autres « apérimots ». Parfois ce lien à l'écrit emprunte d'habiles subterfuges et se déploie dans des moments inventifs, comme « la machine à lire » (vélo équipé de lance-mots à Carcassonne), les brigades de lecture, « les souffleurs de vers » ou encore « bal à lire » (Quimper). Moins inattendues et toujours plébiscitées, les expositions accompagnent très souvent les festivités inaugurales et sont elles aussi souvent tournées vers le livre ou son auteur. Proposition plus conventionnelle et sérieuse, elles permettent des références attendues au monde littéraire, à l'illustration ou à l'objet livre, face à des animations ludiques et récréatives. Oullins s'est ainsi penché sur l'œuvre de

¹⁰⁴ Juliette Doury-Bonnet, « L'action culturelle en bibliothèque », *Bulletin des bibliothèques de France [en ligne]*, n° 1, 2006. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0096-004>, (consulté le 13 novembre 2014).

Claude Ponti, Quimper a rendu hommage à Georges Lemoine, figure de l'illustration jeunesse, Ploemeur a célébré Alain Jégou, pêcheur-poète du pays.

Quelles que soient les modalités d'interventions, les médiathèques qui proposent des animations le font sur un registre commun : celui de la fête. Les journées inaugurales sont envisagées comme des festivités qui doivent amener l'utilisateur à découvrir l'établissement sur un mode enjoué et divertissant. Beaucoup d'équipements n'hésitent pas à parler même de surprises pour intriguer encore davantage la population. Pour susciter envie, désir et curiosité, tous les moyens sont bons.

Les tabous

Aux festivités sont associés des débordements, des comportements transgressifs, des inversions de rôles. L'inauguration n'échappe pas à la règle et voit se confronter des comportements inhabituels et des règles éternelles, des craintes enfouies et des reproches larvés.

Boire et manger

« En France en effet, la bibliothèque est un espace très réglementé, comme en témoignent les nombreux panneaux qui ornent les entrées des établissements : l'utilisateur se voit refuser de nombreuses pratiques pourtant autorisées dans l'essentiel des autres espaces publics : parler fort, manger, boire, téléphoner, rire...¹⁰⁵ »

Autant de pratiques pourtant acceptées lors des manifestations inaugurales ! La priorité étant donnée aux festivités, aux échanges, aux rencontres et à la découverte, des buffets, collations ou verres de l'amitié sont fréquemment offerts à cette occasion. Car la convivialité passe aussi par la commensalité comme le rappelle Claude Poissenot :

« Le lien social, la convivialité, s'exprime toujours davantage quand les personnes en présence partagent à boire ou à manger. Les témoignages des bibliothécaires sont nombreux qui relatent le succès des moments organisés qui incluent le partage de gâteaux ou autres mets. Les usagers eux-mêmes peuvent apporter le produit de leur fabrication et recevoir une reconnaissance de l'accueil réservé à leur production et à la place qu'ils ont ainsi occupée : ils ne sont plus consommateurs passifs d'un service qui leur est extérieur mais partie prenante de la vie de l'institution.¹⁰⁶ »

Si la métaphore du baptême convient parfaitement aux inaugurations, il semblerait qu'on puisse là proposer un nouveau sacrement : le mariage. Les agapes proposées lors des journées inaugurales ne sont pas sans rappeler les impressionnants repas de noces. Il faut fournir à boire et à manger à un nombre impressionnant de convives. La fête ne serait pas totale sans un verre à partager et des petits fours à déguster. L'équipe de la bibliothèque Louis Michel a ainsi dû acheter des victuailles en catastrophe suite à l'oubli du pot par la mairie. Et ce n'était là qu'un apéritif car les habitants amenaient également de la nourriture.

¹⁰⁵ Adèle Spieser, *Fais pas ci, fais pas ça: les interdits en bibliothèque* ; sous la direction de Christine Détrez, Villeurbanne, Rhône, France, 2012, 87 p

¹⁰⁶ Claude Poissenot, *La nouvelle bibliothèque: contribution pour la bibliothèque de demain*, Voiron, France, Territorial, 2009, 86 p.

L'inauguration s'est alors poursuivie autour de bassines de couscous. Ce qui relève d'ordinaire de l'interdit intangible dans la plupart des établissements est alors exceptionnellement levé ... à quelques exceptions près. Ainsi quand cela est possible, on déplace la nourriture à l'extérieur, voire dans un lieu qui paraît plus approprié. Pour l'inauguration de la médiathèque Ormédo à Orvault, la collation s'est déroulée dans le gymnase à deux pas, pour que « la médiathèque ressemble encore à une médiathèque et ne sente pas la cuisine. » Difficile donc de choisir entre événement pleinement divertissant et cadre normé.

Faire du bruit

Autre injonction d'ordinaire de mise dans les établissements de lecture publique, qui n'est que peu respectée le jour de l'inauguration : le silence ou le chuchotement. On n'envisagerait pas de demander aux visiteurs qui se sont déplacés d'inaugurer en silence ! L'effet serait pour le moins surprenant. Le silence n'est exigé de personne ; pas plus de l' élu qui s'exprime et qui le fait avec un micro, que des familles qui découvrent en nombre le bâtiment. Au contraire, le bruit se déploie partout en ce jour d'ouverture. Et il est même nettement encouragé par les différentes animations et interventions qui se déploient dans les espaces. Lectures ou improvisations se font à voix haute et que dire du volume sonore des fanfares et autres orchestres. La norme de silence, associée à la pratique de lecture, renvoie à une image figée de nos établissements, que l'on ne souhaite pas donner à l'orée de l'existence d'une bibliothèque.

Une véritable opposition se fait jour entre l'usage exceptionnel du lieu et les pratiques quotidiennes qui seront attendues par la suite des usagers. Il règne comme une sorte de schizophrénie au sein de la profession, toujours plus encline à transformer les médiathèques en lieux de sociabilité renforcée mais rétive à abandonner certains codes immuables. Les témoignages des professionnels interrogés pour cette étude ont d'ailleurs parfois laissé filtrer des peurs incontrôlées. À l'évocation des visiteurs massés en nombre devant les portes de leurs établissements, on pouvait sentir poindre une légère inquiétude, qui n'est pas sans rappeler ce vieil habitus professionnel, qui fait du public une gêne et un ennemi avant tout.

Déjouer les critiques

Si la bibliothèque se confronte à ses propres tabous lors des cérémonies d'inauguration, elle peut également faire usage de celles-ci pour aborder des sujets qui fâchent. Plus à même si ce n'est de repérer, au moins d'évoquer les points de tension entre elle et ses usagers que ceux qui parcourent la profession, elle profite de ce temps extra-ordinaire pour évacuer des reproches que l'on pourrait lui adresser. Un véritable usage cathartique de l'animation peut être fait alors, qui donne à voir, sous un angle comique ou dédramatisé, des griefs qui lui sont adressés. Ainsi, lors de l'inauguration de l'antenne de la BDP du Finistère à Sainte Sève, les interventions de la troupe d'improvisation ont appuyé là où ça fait mal. Car l'inauguration de cette antenne signifiait en pratique l'arrêt du Bibliobus, la BDP du Finistère ayant décidé de l'abandonner au profit de trois nouvelles antennes de proximité. Les acteurs de la compagnie *Petits pas pour l'homme* ont donc commencé par accueillir tous les invités à leur arrivée, en leur demandant s'ils avaient un mot à dire à l'occasion de cette inauguration. Quelques instants

plus tard, en amont de la prise de parole politique, les acteurs sont montés sur l'estrade destinée aux élus pour lire les messages supposément transmis à leur arrivée par les participants. Cette tribune publique leur a permis d'évoquer la disparition du bibliobus sur un mode humoristique (« adieu le petit camion, il va falloir soulever des caisses ») et de déjouer la grogne qui aurait pu s'installer. Nul doute que certaines personnes interrogées en aient parlé, mais l'intervention sur ce thème était de toute façon une commande de l'équipe. Elle leur permettait de dire tout haut ce que chacun pensait tout bas et d'apaiser par là les crispations.

LES SPECTATEURS CONVIÉS ... OU PAS

L'équipe

L'équipe de la bibliothèque occupe une place ambiguë. À l'image de cet événement, dont on ne sait pas vraiment qui en est le chef d'orchestre (élus, cadres de la collectivité, public), l'équipe tient une place à mi-chemin entre l'action et l'observation. Elle joue, en ce moment inaugural, un rôle délicat, spectatrice et actrice par intermittence d'un spectacle auquel elle a fortement contribué en amont. Elle devient un être hybride le temps de cette manifestation. Actrice, elle l'est parce qu'elle participe intensément aux derniers préparatifs pour permettre l'ouverture de l'établissement. Les témoignages des directeurs d'équipements se rejoignent quant à l'engagement des personnes qui travaillent à leur côté. Ainsi, François-Jean Goudeau, directeur de la Bulle à Mazé raconte :

« Les travaux ont pris beaucoup de retard, c'était catastrophique. Les élus ont décidé qu'on ne pourrait pas ouvrir alors que tout était prévu. Pour moi, quoi qu'il arrive, il fallait ouvrir. On a fait l'installation en dix jours. Ça devrait figurer dans le Guinness book des records ! On a travaillé tous les jours de 10h à minuit. L'équipe a été extra. Jusqu'au bout on ne savait pas si on allait ouvrir. La femme de ménage est restée jusqu'à deux heures du matin la veille. Ça s'est joué sur les bonnes volontés ; ça a permis l'impossible. »

Artisane au premier chef du moment inaugural, l'équipe n'est pourtant que rarement au premier plan. Les remerciements, qui oublient souvent le chef de projet, ne s'attachent guère plus au travail collectif. L'effort est moins au cœur des discours que la vision, le projet et la volonté politiques. De plus, la demande qui est faite aux agents d'occuper leur poste pour vaquer à ce qui sera leur mission quotidienne ne favorise pas forcément la mise en valeur. Ils sont associés au fonctionnement de l'établissement, mais tenus un peu éloignés de l'aspect exceptionnel et festif de cette journée. En outre, il leur est souvent demandé de porter des badges ou tout autre signe particulier (des polos à la Bulle). Souvent bien accueillie, (à Pau, ce sont les collègues d'un agent récalcitrant qui ont achevé de le convaincre, en s'exclamant : « mais alors, t'es pas fier d'être bibliothécaire », rapporte Marie Carréga), cette initiative contribue à placer les agents en situation de médiateur, à la rencontre de lieu et du public. Ils jouent un véritable rôle d'interface et sont à cette occasion très sollicités. D'après Émilie Fouvry, le port du badge n'était d'ailleurs pas nécessaire pour trouver les agents : leurs cernes suffisaient à les identifier !

Les équipes sont donc fortement mises à contribution pour offrir un fonctionnement optimal du service. Et si elles sont souvent volontaires pour le faire, il arrive pourtant que les inaugurations soient également propices à

l'expression d'un mécontentement. Ce dernier émane, non des équipes de l'établissement ouvrant, mais souvent de collègues appartenant à des annexes du même réseau. L'ouverture d'un nouvel équipement est pour eux synonyme d'altération des conditions de travail. L'inauguration n'est plus alors symbole de fête mais de menaces. Les manifestants profitent alors de l'éclairage exceptionnel fourni par les manifestations inaugurales pour faire entendre leurs dissensions, comme à Nantes¹⁰⁷ ou à Pau¹⁰⁸.

Exténuant, parfois frustrant ou clivant, le temps inaugural est aussi une manière de se rassembler pour l'équipe qui a travaillé à l'élaboration d'un projet. Pour Virginie Even, directrice du Relecq Kerhuon, « l'inauguration a été un moment exaltant. Les membres de l'équipe sont arrivés progressivement. Il y avait besoin de fédérer et ça a été très fédérateur, un moment où l'on a fait corps. »

L'architecte

Il est un acteur à ne pas oublier, puisque sans lui, rien n'aurait pu se matérialiser : l'architecte. Dénominateur commun de tous les projets de construction, il n'y a pourtant pas d'évidence quant à sa présence. Rien n'oblige à l'inviter le jour de l'inauguration, pas plus qu'à lui laisser la parole ou lui réserver une place particulière. Il peut être aussi bien « le héros de la fête », pour reprendre les mots de Blandine Aurenche lors de son discours d'inauguration de la bibliothèque Louise Michel, comme la variable d'ajustement d'un timing trop serré (ainsi à la BDP du Finistère la visite à deux voix, directeur-architecte a-t-elle été annulée par le cabinet). Pourtant, si l'inauguration est un moment qui peut sembler parfois vide de sens, elle revêt un caractère particulier pour l'architecte. Car c'est pour lui l'instant où le bâtiment qu'on lui a commandé, qu'il a pensé et conçu, trouve son public et remplit sa mission. Gwen David, architecte de la médiathèque du Relecq Kerhuon nous a confié l'intérêt qu'il voyait à inaugurer en présence du public :

« L'inauguration nous permet de rappeler le sens du projet : à quoi et à qui ça sert. Dans le discours, on rappelle pourquoi on le fait, à qui ça s'adresse, pour qu'il y ait une prise de conscience publique. On a tendance à oublier la chance que l'on a d'avoir des bâtiments gratuits d'accès. Il faut montrer le travail, l'énergie qu'il a nécessités ; mettre en parallèle toutes les étapes. Un article de journal ne suffit pas à dire ça. Tout au long du projet je raconte une histoire. Je raconte une histoire aux entreprises, aux artisans. Je leur dis : voilà mes intentions et je leur confie ce que j'ai dans la tête. Ce n'est pas toujours facile, mais il faut donner du sens, que tout le monde comprenne le projet, se sente faire partie d'un tout. Si le jour de l'inauguration il n'y a que des gens qui connaissent déjà cette histoire, c'est moins intéressant. C'est très important que le public soit là. Je suis resté toute la journée à l'inauguration. Le plus cadeau, ça a été de voir les gens s'asseoir, prendre des livres. On se dit : ça marche, ça fonctionne, notre projet n'était pas qu'une vue de l'esprit. »

¹⁰⁷ « Bibliothèques de Nantes, grèves et manifestation mardi », *Ouest-France*, octobre 2013. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/bibliotheques-de-nantes-greve-et-manifestation-mardi-1655605>, (consulté le 15 juin 2014)

¹⁰⁸ « Pau : menace de grève pour l'inauguration de la médiathèque », *La république des Pyrénées*, janvier 2013. Disponible sur le web : <http://www.larepubliquespyrenees.fr/2013/01/14/pau-menace-de-greve-pour-l-inauguration-de-la-mediathèque,1113321.php>, (consulté le 4 novembre 2014)

Outre l'historique du projet et sa mise en contexte, la prise de parole de l'architecte peut poursuivre des visées pédagogiques :

« J'en profite pour raconter l'utilité de l'architecture. Nous ne sommes pas que des prestataires privés au service du politique. Nous avons une vraie délégation de service public pour l'embellissement de la ville, la conception d'espace public. C'est le moment de rappeler les fondamentaux, de lever les ambiguïtés, d'expliquer que notre travail est d'utilité publique. »

Certes l'architecte peut se trouver coincé entre les élus, les financeurs et les directeurs.

« Il faut prendre la parole, parce que les élus ne la lâchent pas. Tout le monde a l'impression d'être le parent du bébé. L'inauguration, c'est un moment où chacun revendique sa part de parentalité. Parfois les élus oublient tous les autres et s'exclament : regardez le beau bébé qu'on vient de faire ! 'Mais qui ça on ?' Il faut prendre sa place ! »

Au delà de ces considérations, l'inauguration est pour l'architecte une synthèse. Une façon de conclure :

« Je viens par respect pour les autres, pour tous les gens qui ont participé et pour remercier nos collaborateurs et les entreprises. »

Les invités

Il y a les invités de droit, parce qu'ils ont participé au projet (élus, équipe, architecte), il y a les invités espérés, parce sans eux la fête n'a pas lieu (le public) et il y a les invités de marque que l'on convie pour donner encore plus de poids à l'événement, lui insuffler une tonalité, un esprit particulier ou une touche plus inédite. La figure la plus couramment sollicitée est celle de l'écrivain. La présence d'un homme ou d'une femme de lettres est souvent souhaitée par les cabinets des élus qui transmettent alors cette demande aux équipes. La requête peut d'ailleurs ne pas être plus explicite. C'est la figure de l'auteur qui est attendue, sans plus de précision, comme pour se raccrocher à un élément incontournable, qui assoit la bibliothèque dans son rôle traditionnel. Face à toujours plus de supports et d'innovations, la présence d'un auteur rassure. Tant qu'il y aura des gens qui écrivent, il faudra des maisons pour le livre ... Ainsi à Oullins on a sollicité Alexandre Jardin, qui a décliné. Au Relecq, s'est Anna Gavalda qui a répondu présente. Deux auteurs très populaires pour s'adresser là encore à tous les publics.

Il arrive que les invités aient un lien avec le nom porté par la bibliothèque. Au Relecq, Mazarine Pingeot aurait du être présente à l'inauguration de la médiathèque François Mitterrand, mais elle a annulé au dernier moment. À Clohars, c'est Robert Badinter qui a honoré de sa présence l'inauguration de la médiathèque portant son nom. Tomi Ungerer s'est déplacé pour l'ouverture de la médiathèque à son nom à Vendenheim. Comme pour la cérémonie du baptême, on place le bâtiment à peine né sous le haut patronage de figures tutélaires qui veilleront symboliquement sur le destin de ces équipements destinés au plus grand nombre.

Les publics

Le public est le destinataire final de l'équipement. C'est pour lui qu'il a été construit, c'est lui qui en aura l'usage, direct (bibliothèques municipales ou

intercommunales) ou indirect (BDP). Il est donc assez rare qu'il ne soit pas convié aux cérémonies inaugurales. Bernard Demay, qui a assisté à plus d'une centaine d'inaugurations tout au long de sa carrière, a bien noté cette évolution, de l'inauguration stricto sensu, réservée aux décideurs, vers des événements de type 'portes ouvertes'. A l'heure de la démocratie participative et du web 2.0, l'instant inaugural en comité choisi et à huis clos fait désormais figure d'invraisemblance. On ne trouve, dans notre corpus, qu'un seul équipement ayant inauguré sans convier son public. Il s'agit de la médiathèque André Labarrère de Pau. Cette configuration s'explique en partie par la venue du ministre et par la date post-ouverture retenue, qui avait d'ores et déjà permis aux usagers de s'approprier le bâtiment. Cette décision du cabinet n'était pourtant pas du goût de la directrice Marie Carrega, désolée de ne pas pouvoir convier les usagers, dont certains se sont présentés dans la matinée, sans pouvoir entrer.

Hormis ce cas isolé, les publics sont généralement invités. Mieux, ils sont attendus et espérés. Leur réception et la place qui leur est laissée peuvent alors varier d'un cas à l'autre. D'une manière générale, il n'est pratiqué aucune exclusion à l'encontre des publics invités. Ils sont tous conviés. Pourtant, on peut trouver parfois quelques orientations. À la bibliothèque Louise Michel, on a privilégié une communication restreinte, avec la volonté assumée de ne pas souhaiter la présence d'habitants d'autres arrondissements. Pour que l'inauguration ne se transforme pas en un événement hors-sol, les invitations se sont faites discrètes. À Nantes, les habitants associés au projet se sont faits bibliothécaires le temps d'une soirée, dont ils ont pensé la programmation. Organisateurs d'un instant, ils ont pris la place des maîtres d'œuvre, invitant à leur tour d'autres usagers à profiter des lieux et du service. Sans doute est-ce dans cette inversion des rôles et dans cette association que se trouve la relation la plus constructive. Quand le public devient acteur de l'inauguration, celle-ci transcende son aspect protocolaire pour devenir une vraie proposition.

On l'aura compris, la bibliothèque qui inaugure de nos jours s'ouvre à tous, pour une multitude de propositions. Le temps n'est plus où ces cérémonies étaient quasi privées, moment d'autocongratulation stérile et vain. Mais cet effort est-il suffisant pour autant ? Faut-il estimer que le public est assez impliqué dans ce moment liminaire de la vie d'un établissement ? Cette implication est-elle à la mesure de la mutation que connaissent nos équipements aujourd'hui ; répond elle en profondeur aux enjeux de société que nous avons à prendre en compte ? Et les propositions faites pendant ce temps inaugural, sont elles le reflet des missions qui nous incombent ? Traduisent-elles justement la place des médiathèques sur l'échiquier de l'action publique ?

MIEUX COMMUNIQUER ET IMPLIQUER

« Comment émerger de la cacophonie ? Au contraire de l'intuition, une stratégie de communication ne consiste pas à pousser l'ampli à fond, mais à écrire ses mélodies en fonction de l'environnement sonore pour adapter le concert au chœur.¹⁰⁹ »

¹⁰⁹ André-Pierre Syren, « Des lamentations au concert », *BIBLIothèque(s)*, n°62, juin 2012, Paris, France, Association des bibliothécaires français, 2002.

Si les bibliothèques doivent relever le défi de la communication, comme l'annonçait le congrès de l'ABF en 2011, c'est moins pour communiquer plus que pour communiquer mieux.

Une profusion de missions : le flou artistique

Nos forces sont aussi nos faiblesses. Aussi banale que soit cette assertion, elle sied à merveille aux bibliothèques. Celle-ci est un équipement au carrefour des politiques publiques et à la jonction de préoccupations culturelles, sociales et urbaines. Elle est tout à la fois lieu d'études et de divertissement. Elle encourage le développement des nouvelles technologies sans rien céder aux anciennes. Elle est hybride mais de conservation. Proche mais à vocation régionale. D'étude mais populaire. La transversalité est son credo. Mais ce lieu que l'on qualifiait autrefois de temple du savoir ne serait-il pas plutôt devenu tour de Babel ? Pour reprendre les mots d'André-Pierre Syren cité plus haut, la cacophonie n'est pas loin. Et l'inauguration donne à voir une bibliothèque d'autant plus inaudible qu'elle cherche à exposer toutes ses capacités, pour tous les publics, en un seul moment et un seul lieu.

Au delà de la dimension technique du modèle, c'est bien cette volonté de « tout faire pour tous les publics » qui caractérise la bibliothèque publique française. [...] La médiathèque à la française est un objet polymorphe aux contours à la fois indécis et implicites. De là, une certaine ambiguïté des objectifs auxquels chacun donne le sens qu'il souhaite, de là également, la fragilité de l'équilibre sans cesse remis en question entre les différentes fonctions de la bibliothèque publique, à la fois lieu d'éducation, d'information et de culture.¹¹⁰ »

Imaginons un visiteur qui n'aurait jamais entendu parler de la bibliothèque, de son concept, même le plus traditionnel, et qui serait chargé de deviner la vocation de l'établissement après une journée d'inauguration... Comment pourrait-il résumer en une phrase la mission de ce lieu ? Pas simple de dégager une ligne cohérente de cette profusion d'activités. Les bibliothécaires eux-mêmes se trouvent parfois désorientés face à tant d'activisme. Certains confessent une débauche d'animations. À la question, « si c'était à refaire, que changeriez vous ? », beaucoup ont répondu « je ferais plus simple ». Ainsi, Fabien Bihoré à Sainte Sève, constate que le spectacle organisé en fin d'après-midi du samedi, pour le grand public, lors de l'inauguration de l'antenne de la BDP, est tombé comme un cheveu sur la soupe. Pour Adeline Gonnard à Pontivy, c'est l'intervention de la troupe de théâtre interpellant le public qui n'était pas appropriée.

« C'est un jour d'ouverture, les gens veulent visiter. Au départ on voulait un peu de musique, un peu de ceci, un peu de cela mais les animations perturbent plus qu'autre chose. Si on a un grand bâtiment, si on veut le montrer, une animation, ça ne sert pas à grand chose. »

Désireux de remplir l'instant, de le présenter comme extra-ordinaire et d'en faire un événement, les bibliothécaires transforment parfois le moment en une promesse qui ne pourra pourtant être tenue. Lieu de service, service du quotidien (n'est ce pas ce que sous-entend le concept de 3^e lieu ?), la bibliothèque se pare

¹¹⁰ Catherine Clément dans A.-M. Bertrand (et al.), *Quel modèle de bibliothèque ?* : séminaire, Villeurbanne, France, Presses de l'Enssib, 2008.

parfois des atouts d'un équipement culturel, qu'elle n'est pas uniquement, pour mettre en scène une fonction difficile à incarner, parce que complexe à définir.

À cette multiplication des propositions le Jour J, s'ajoute parfois également la mixité des lieux. Il arrive que la médiathèque inaugurée ne soit pas seule à occuper l'espace. Outre le célèbre Carré d'art de Nîmes qui regroupe bibliothèque et musée, il existe d'autres mariages entre équipements culturels. Au Kremlin-Bicêtre par exemple, la médiathèque est couplée avec le conservatoire. À Pontivy elle est associée aux archives. Moins commun, la Bibliothèque départementale de l'Hérault est hébergée au sein d'une Cité des savoirs et du sport qui abrite également les archives et l'office départemental des sports. Si ces réunions ont du bon, pour l'efficacité et la transversalité des politiques publiques, aident-elles à clarifier la place des bibliothèques ? La question mérite d'être posée. Comme celle de la place de nos établissements dans les organigrammes des collectivités. Peut-être est-il temps de quitter le répertoire trop étriqué pour elles des services culturels pour intégrer des directions à la population élargies ?

Profusion des missions, mariage d'amour ou forcé, à cela s'ajoute un troisième motif de confusion. En effet, la présence d'élus lors des inaugurations génère des effets d'opportunité. Comme nous l'avons déjà dit, les hommes politiques calent leur venue dans des calendriers très serrés, dont ils remplissent chaque interstice. Leur déplacement n'est réalisable que s'ils peuvent rentabiliser leur journée, en se livrant à d'autres occupations officielles parallèlement. Et ces événements annexes se trouvent parfois tout bonnement intégré au déroulement de la journée inaugurale. Ainsi à Pau, le jour de l'inauguration a vu, outre la visite des locaux par la ministre, un partage de la galette des rois préparée par la fédération des boulangers et la remise de la légion d'honneur à l'actrice Marie Dubois. À Oullins, c'est l'association des philatélistes qui s'est invitée à l'événement, pour lancer son nouveau timbre à cette occasion. Rien là de scandaleux en soi, mais rien qui ne soit pour autant très judicieux, dans une stratégie de clarification du message à faire passer.

« Sur le plan de l'efficacité, il nous faut simplifier et réduire notre message pour être entendus du plus grand nombre : malgré toute notre énergie, nous ne pourrions faire passer largement un message complexe quand la presse gratuite et tous les canaux d'information continuent assomment l'opinion de messages toujours plus simples. Ceux-ci sont automatiquement réitérés en fonction de leur impact médiatique, défini par la loi du mort/kilomètres et par l'indice de marée des blockbusters, à l'exact opposé de nos multiples one-shot. Nos actions qualitatives éparpillées sont comme les efforts d'enfants sur le rivage qui voudraient vider la mer avec les superbes coquillages de la bibliothéconomie.¹¹¹ »

Il est important que la bibliothèque mette au point une campagne de communication digne de ce nom, pour décider de l'image qu'elle veut donner et éviter alors de se faire coloniser par des événements annexes. Il faut certes rendre la médiathèque visible, mais plus encore audible.

« Une organisation ne peut pas se permettre d'avoir une personnalité multiple - ou plutôt de multiples personnalités - sous peine de brouillage

¹¹¹ A.-P. Syren, « Des lamentations au concert », art cit.

identitaire et donc de problème de visibilité et de lisibilité. [...] Il ne devrait pas y avoir une communication de bibliothèque semblable à une autre.¹¹² »

Il importe donc de réfléchir en amont de l'inauguration à la traduction du projet politique en lien avec le territoire, qui sera alors donnée à voir dès l'instant inaugural et qui doit être saisi, non comme une simple occasion de festivités accumulées mais bien plutôt comme le premier message envoyé à peaufiner. Comme le rappelle Alain Larrivé, directeur de la médiathèque de Ploemeur, qui a inauguré trois établissements au cours de sa carrière, « l'inauguration donne le sens et le ton de ce qui va suivre ». La communication lancée par l'acte inaugural doit être soignée. Elle doit veiller à transmettre un message simple et choisi.

Faire participer

Afin de délivrer un message clair, lisible et audible, reçu par tous, une des stratégies retenues peut être d'aller chercher le public pour l'impliquer davantage dans la participation voire la conception de cet événement.

« Elle (*l'image de la bibliothèque*) n'est pas très innovante et renvoie les citoyens dans une posture de spectateurs invité à rejoindre l'institution. À l'heure de la montée de l'autonomie individuelle, cette approche distante de la communication est sans doute en voie d'obsolescence. Une plus grande implication des citoyens dans la vie de l'établissement doit sans doute être recherchée.¹¹³ »

Pour traduire l'image du lieu de manière efficace, on peut donc décider d'aller chercher les usagers, pour les conduire de chez eux à la médiathèque. L'inauguration de la médiathèque Louise Michel a ainsi débuté par une promenade dans le quartier, qui menait jusqu'à la bibliothèque. Intitulée « les Apaches sur la piste de la Réunion », du nom de la bande qui défraya la chronique judiciaire pendant la Belle Époque et de l'appellation du quartier, cette visite guidée proposait une découverte de l'histoire du territoire et de ses figures locales, avec des pauses chez les différents commerçants du quartier. Pour l'inauguration de la médiathèque Lisa Bresner, c'est un pédibus qui s'est organisé afin qu'un cortège d'habitants rejoigne la médiathèque depuis leurs logements. Au Relecq Kerhuon, c'est une parade des enfants qui a tracé la voie jusqu'à l'équipement. Ces initiatives, outre leur caractère participatif, offrent le grand avantage d'intégrer une logique spatiale à la programmation de l'inauguration. Temps hors les murs, elles incorporent le territoire au lieu, donnant ainsi à comprendre, mettant en scène la spatialité de l'offre.

Ces exemples proposent une participation certes salubre, mais qui peut être encore améliorée. Pour reprendre le modèle proposé par Raphaëlle Gilbert dans son mémoire¹¹⁴, ces actions proposent une participation limitée. Il est donc envisageable d'aller vers ce qu'elle appelle une participation dynamique, qui permet alors à l'usager de co-construire son service. On assiste alors au « déplacement d'un processus de production-distribution à une logique de service,

¹¹² Hélène Boulanger et Violaine Appel, « Besoin communicationnel des bibliothèques ». *BIBLIothèque(s), Revue de l'Association des Bibliothécaires de France* [en ligne], N° 62, p. 11-14.

¹¹³ Jean-Philippe Accart (ed.), *Communiquer !: les bibliothécaires, les décideurs et les journalistes*, Villeurbanne (Rhône), France, Presses de l'ENSSIB, 2010, 176 p.

¹¹⁴ Raphaëlle Gilbert, *Services innovants en bibliothèque : construire de nouvelles relations avec les usagers*, sous la direction de Éboli Gilles, Villeurbanne, Rhône, France, 2010.

« servuction », qui place véritablement l’usager au cœur de l’activité et non seulement du discours et qui appréhende la culture sous l’angle de la diversité et de la demande. » C’est l’expérience tentée par la ville de Méricourt lors de l’inauguration de sa médiathèque, La Gare.

La Gare, une inauguration TGV (Très Grande Valeur)¹¹⁵

Dès l’origine, ce projet a été pensé comme collaboratif. Un collectif d’habitants a été créé en 2005 et a suivi tout le projet de la médiathèque jusqu’en 2011. Ce collectif a œuvré à la conception du projet mais en a aussi assuré la promotion, en attendant l’ouverture, notamment à travers le projet de palissade, « le lecteur est un héros¹¹⁶ ». Puis, un mois avant l’ouverture, s’est alors déroulé le grand envahissement, synonyme d’appropriation par la population. Pendant un mois, la médiathèque s’est alors ouverte à tous les habitants. Ici, c’est le public et non les politiques qui ont eu la primeur de l’avant-première. Du 17 octobre au 19 novembre, chaque personne qui poussait les portes de la Gare pouvait en devenir copropriétaire, en remplissant un titre de copropriété (cf. Annexes). Pendant cette période, tous les événements de la collectivité se sont déroulés dans la bibliothèque. La semaine bleue (à destination des aînés) et le conseil municipal s’y sont tenus. Ces activités étaient autant d’invitations à visiter la bibliothèque. L’équipe en profitait alors pour montrer le travail en train de se faire. « *Work in progress* », la bibliothèque s’exposait dans son fonctionnement, donnant à voir les coulisses de l’établissement. Loin d’inquiéter les bibliothécaires, les étagères vides étaient autant de messages et de manières d’expliquer l’ampleur de la tâche au public. De jour en jour les visiteurs pouvaient apprécier la progression et l’avancée du chantier des collections.

Quand est venu le temps de l’inauguration, la collaboration, loin de s’arrêter, s’est étendue. Une semaine avant, une chaîne humaine s’est organisée entre l’ancienne bibliothèque à la nouvelle. Des pochoirs ont été peints sur les trottoirs pour indiquer le chemin. Près de 400 personnes se sont présentées pour déménager symboliquement les derniers cartons. Et le jour J, ce sont 2000 personnes qui se sont massées dans la Gare (Méricourt compte 12 000 habitants), non pour une inauguration traditionnelle, mais pour un embrasement. *Flashmob*, feu d’artifice, la bibliothèque que chacun avait déjà fréquentée avant même qu’elle n’ouvre était alors célébrée comme un projet global, à l’échelle de la ville.

Communication clarifiée et participation réinventée s’avancent donc comme les deux pistes à ne pas négliger pour que l’inauguration ne soit pas la représentation d’un spectacle obscur, expérimental et bavard, qui verrait le public, curieux, s’approcher un instant, avant de continuer sa route vers des horizons plus ouverts et accessibles. Elle se présente comme une occasion inespérée de séduire mais plus encore de fidéliser les publics qu’il ne faut pas rater.

¹¹⁵ Espace culturel « La Gare » à Méricourt, la « TGV » ou Très Grande Valeur de la démocratie participative, *Echo 62*, novembre 2011. Disponible sur le web : <http://www.echo62.com/actu-espace-culturel--la-gare--a-mericourt-la--tgv--ou-tres-grande-valeur-de-la-democratie-participative>, (consulté le 27 novembre)

¹¹⁶ Voir aussi, Centre régional des lettres et du livre Nord pas de Calais : <http://www.eulalie.fr/agenda/evenements-classes-par-type/autre/article/le-lecteur-est-un-heros-mericourt>, 7 mai 2010, (consulté le 18 novembre 2014)

CONCLUSION

L'inauguration clôt une période. Avec elle se terminent les répétitions pour lancer la première des représentations. Certes, elle est un instant évanescent, presque un non-moment, coïncée entre cet avant, qui aura duré si longtemps (dans les esprits comme sur le terrain), et cet après, qui n'est encore que fantasmé mais s'ouvre sans limite de temps. Pourtant, elle ne peut être considérée comme un épiphénomène.

Aussi brève soit-elle, elle interroge en profondeur la place occupée par chacun des acteurs à cet instant précis. Pour les élus, elle est un moment de communication, un événement protocolaire presque ordinaire auquel ils sont parfaitement rompus. Pour les bibliothécaires, elle s'impose comme un temps plus complexe à saisir. Délicate à organiser, malaisée à encadrer et difficile à contrôler, l'inauguration jette un trouble sur leur identité professionnelle ; elle les voit naviguer entre plusieurs univers et les oblige à adopter différentes postures, parfois compliquées à articuler ou juxtaposer.

Les relations avec les décideurs politiques peuvent d'abord déconcerter. Cette dimension de la profession est rarement la première des motivations pour entrer dans le métier. À raison d'ailleurs, puisque les élus n'arpentent pas les couloirs des bibliothèques avec régularité. Ils les fréquentent moins assidument que les musées, à l'occasion de vernissages, ou les théâtres, les soirs de première. Ces liens relativement distendus se trouvent donc soudainement activés à l'approche de l'acte inaugural. Cette proximité initiée par l'imminence de l'inauguration place le professionnel dans une situation inédite. Il hésite alors quant à l'attitude à adopter, entre un art consommé de l'effacement ou la volonté d'affirmer une ambition engagée. Il peut lui être parfois douloureux de mettre en arrière-plan sa volonté professionnelle (mue par un certain idéal de société) pour céder la place à l'exposé politique (forcément orienté par des considérations électorales). Les bibliothécaires oscillent alors entre désir d'affirmer leur expertise et tentative de disparaître derrière la figure politique. Soumis en tant qu'agents publics à l'obligation de servir, ils sont pourtant soucieux de ne pas se soumettre.

Cependant, l'inauguration doit être perçue également comme une véritable intersection entre ces deux univers et temporalités qui ne se ménagent pas suffisamment d'instant communs. En provoquant un temps de rencontre entre les professionnels des bibliothèques et les élus locaux, elle contribue à asseoir des relations qu'il faut privilégier, humaniser et entretenir. Bien plus qu'un rituel stérile, elle est le terreau d'un projet commun appelé à perdurer.

«Au quotidien, les formes et la qualité de la relation entre le bibliothécaire et l' élu déterminent l'efficacité du travail mené.[...]La communication directe est indispensable car elle permet la constitution d'un socle relationnel sur lequel peut se développer un travail commun. Le contact direct devra être recherché à travers la mise à profit des opportunités offertes par la vie de la collectivité. Ainsi, les inaugurations ou événements, se déroulant dans différents lieux de la ville, sont autant d'occasions d'échanges informels permettant d'instaurer puis d'enrichir une relation et de partager

des informations. Ces moments viennent compléter utilement les rendez-vous ou réunions de travail qui ne sont pas toujours suffisamment nombreux.¹¹⁷»

L'inauguration soulève également avec force la question de la visibilité, celle des professionnels comme des établissements. Si les bibliothécaires sont attentifs à ne pas concéder la cérémonie inaugurale aux seuls décideurs, pour autant et paradoxalement, ils ne souhaitent pas occuper le devant de la scène. Accoutumés au contact direct avec le public, auquel ils s'adressent quotidiennement sans intermédiaire, ils sont pourtant mal à l'aise à l'idée de prendre la parole au nom de la bibliothèque. Ils se refusent souvent à incarner personnellement l'institution. Adeptes de *front office* autant que du *back office*, ils regagnent souvent ce dernier aussitôt qu'on leur demande d'en sortir. Habités à jongler entre ces deux hémisphères, ils peinent à éclaircir leur positionnement le jour de l'inauguration. Entre savoir-faire technique et médiatisation, l'équilibre est difficile à trouver et le compromis délicat. Ce tiraillement à l'œuvre au cœur de la profession (entre l'intérieur et l'extérieur, les coulisses et la scène) se retrouve au sein des établissements, confrontés aux mêmes incertitudes et flottements.

Certes, l'inauguration donne une occasion unique de faire parler de la bibliothèque. Dans une sphère professionnelle qui regrette avec régularité le manque de visibilité de ses établissements, elle permet d'affirmer leur présence dans un calendrier et dans espace médiatique saturé.

« Un des ennemis les plus insidieux des bibliothèques est un déficit en terme de communication et d'image. La représentation symbolique et perspective de la bibliothèque s'appauvrit, elle se banalise. Elle fonctionne sur le mode du silence, elle lutte contre le bruit dans et hors les murs, elle ne fait plus événement ni pour elle, ni pour le public.¹¹⁸ »

L'inauguration place alors la médiathèque dans un agenda public pourtant très occupé. Elle lui permet de créer l'événement et de faire date. Cependant, elle suscite dans le même temps nombre de questionnements sur la place que la bibliothèque occupe dans son environnement. L'inauguration est une manifestation dont le déroulé reflète en creux les interrogations qui parcourent les établissements de lecture publique. Elle éprouve leur fonction, interpelle leur rôle, entre action quotidienne ou événementielle, lieu ressource ou d'innovation, accompagnement d'initiatives ou production de contenus, projet culturel ou service à la population...

À l'issue de cette étude, aucune solution tout faite ne se dessine, la réponse étant soumise à autant de critères qu'il y a de contextes. À l'aune de cette analyse, un élément de réponse s'affirme pourtant comme primordial : le public. S'il existe différentes situations politiques, géographiques, sociales, culturelles, *in fine*, c'est toujours le public qui reçoit l'équipement, c'est toujours lui qu'il intéresse au premier chef. Sa participation est certainement le paramètre incontournable à activer, avant, après et pendant l'inauguration. Celle-ci doit donc être saisie comme une chance : chance d'établir un premier contact privilégié avec les usagers ; opportunité d'exposer avec clarté le projet d'établissement.

¹¹⁷ Jean-Philippe Accart (dir.), *Communiquer !: les bibliothécaires, les décideurs et les journalistes*, Villeurbanne, France, Presses de l'ENSSIB, 2010.

¹¹⁸ Isabelle Baune et Jacques Perriault, « Bibliothèques de lecture publique, pour une nouvelle visibilité ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 2005. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-01-0013-002>, [consulté le 24 novembre 2014].

Limitée dans le temps l'inauguration met en œuvre de vastes enjeux. Elle doit donc être regardée comme un instant crucial où des choses primordiales se jouent, car, comme le dit l'adage, « on n'a jamais de deuxième chance de faire une bonne première impression ». Il ne faut pas oublier, qu'après tout, l'objectif recherché est bien qu'une multitude de rencontres succèdent au premier rendez-vous.

Sources

La liste des sources est importante car elle constitue la matière principale de cette étude. Elle est présentée en deux parties : d'abord les sources orales, que sont les entretiens réalisés, puis les sources écrites. Celles-ci se composent de beaucoup d'articles de presse et de discours politiques.

Liste des entretiens réalisés

Général	Chef du bureau de la lecture publique - Service du livre et de la lecture Ministère de la culture et de la communication	Thierry Claerr	28/07/2014
	Ancien conseiller pour le livre et la lecture de la Drac Ile de France	Bernard Demay	23/10/2014
	Conseiller pour le livre et la lecture de la Drac Ile de France	David-Georges Picard	23/10/2014
	Conseiller pour le livre et la lecture de la Drac Lorraine	Jacques Deville	08/09/2014
Le Relecq Kerhuon	Directrice de cabinet du maire	Léa-Audrey Rea	17/10/2014
	Directrice de la médiathèque François Mitterrand	Virginie Even	25/07/2014
	Architecte de la médiathèque François Mitterrand	Gwen David	13/10/2014
Pau	Conseiller du président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques	Lindsey Deary	30/07/2014
	Conseiller culture, économie créative, Tic et tourisme - Cabinet du président du conseil régional d'Aquitaine	Frédéric Vilcocq	17/07/2014 (par email)
	Directrice du réseau des médiathèques et médiathèque A.Labarrère Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées	Marie Carrega	2/07/2014
Département du Finistère	Vice-présidente du conseil général du Finistère	Nathalie Sarrabezolles	24/10/2014
	Présidente de la commission des solidarités		
	Bibliothèque départementale du Finistère, antenne de Sainte-Sève Responsable du pays de Morlaix	Fabien Bihoré	22/07/2014
Orvault	Directeur général adjoint action culturelle, sport et équipements	Yann Olivier	25/04/2014

	Directrice de la médiathèque Ormedo	Baladine Claus	25/04/2014
Pontivy	Directrice éducation-animation	Adeline Gonnard	22/07/2014
	Directeur espace Kenere - Médiathèque archives	Erwan Quentel	18/07/2014
Quimper Communauté	Chargée des actions culturelles de la médiathèque des Ursulines	Caroline Pollet	27/03/2014
Nantes	Responsable secteur ouest médiathèque municipale de Nantes	Émilie Fouvry	14/06/2014
Paris XXe	Bibliothécaire à la bibliothèque Louise Michel	Élise Polton	21/06/2014
Lyon	Directeur de la bibliothèque municipale de Lyon	Gilles Eboli	03/09/2014
Bron	Directrice de la médiathèque Jean Prévost	Marie-Noëlle George	05/09/2014
Département de l'Hérault	Directrice de la médiathèque départementale de PierresVives	Mélanie Villenet Hamel	12/09/2014
Ploemeur	Directeur de l'espace culturel Passe-Ouest	Alain Larrivé	12/09/2014
Méricourt	Directeur de la médiathèque La Gare	Cyril Titz	8/10/2014
Mazé	Directeur de la médiathèque La Bulle	François-Jean Goudeau	09/10/2014
Kremlin-Bicêtre	10° adjoint au maire – Élu à la culture	Didier Roussel	15/10/2014
Oullins	Directrice de la médiathèque La Memo	Catherine Marlin	16/10/2014

Liste des sources écrites

Sources liées à la communication politique et au protocole

Décret n°89-655 du 13 septembre 1989, relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires. Disponible sur le site Legifrance : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000332354>

« Guide pratique du protocole sénatorial », *Agora Portal*, disponible en ligne sur le site : <http://www.agora-parl.org/fr/node/1105>, (consulté le 13 octobre 2014).

« L'inauguration, prudence et bon sens », *Journal des Maires*, juillet-août 2103. Disponible sur le web : <http://www.journaldesmaires.com/UserFiles/File/elections-municipales-2014/elections-municipale-2014-levenementiel-en-periode-electorale.pdf>, (consulté le 22 novembre 2014)

« Municipales 2014. La communication institutionnelle en période préélectorale. Analyse », *Courrier des maires*, mars 2013. Disponible sur le web : <http://www.courrierdesmaires.fr/8755/municipales-2014-la-communication-institutionnelle-en-periode-preelectorale-analyse/>, (consulté le 3 novembre 2014).

Maîtriser la communication en période préélectorale » *Lagazette.fr*, Disponible sur le web : <http://www.lagazettedescommunes.com/163108/maitriser-la-communication-en-periode-preelectorale/>, (consulté le 3 novembre 2014).

Guide des usages, du protocole et des relations publiques, Voiron, France, Territorial éd., 2006.

Sources liées au monde professionnel des bibliothèques

Manifeste du 2 mars 2012 de l'ABF : [*la bibliothèque est une affaire publique*](#) (consulté le 22 novembre 2014)

Médiathèque départementale de l'Eure, *Aide à la construction et l'aménagement d'une bibliothèque*, [*Aide à la construction et à l'aménagement d'une bibliothèque*](#), (consulté le 14 octobre 2014).

« Bibliothèque et marketing : un tramway sillonne la ville pour apporter des livres et des ebooks gratuits aux habitants », *Archimag*, avril 2014. Disponible sur le web : <http://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2014/04/10/bibliotheque-marketing-tramway-livres-ebooks-gratuits>, (consulté le 15 octobre 2014).

La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, [*Trousse de secours juridique pour auteurs et illustrateurs jeunesse en détresse*](#), (consulté le 22 novembre 2014)

Blogs et forum

[*Ouverture d'une médiathèque et attractivité pour le public*](#), mars 2013, Forum Agorabib, (consulté le 22 novembre 2014)

BDP du Finistère, *Une nouvelle organisation territoriale pour le BDF*, <https://bdfenchantier.wordpress.com/>, (consulté le 13 octobre 2014)

Une médiathèque sur les rails, Chantier. Disponible sur le web : <http://blog-bibliotheque.paris.fr/vaclavhavel/category/chantier/>, (consulté le 12 novembre 2014).

Virginie Even, *Blog chantier ouvert au public*, médiathèque du Relecq Kerhuon, Disponible à l'adresse : <http://chantier.mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr/2013/05/07/j-1-mois/>, (consulté le 13 octobre 2014)

L'Alpha - Le blog de chantier de la médiathèque, <http://www.lalpha.org/>, (consulté le 12 novembre 2014).

Le Fourneau - Centre National des Arts de la Rue en Bretagne, <http://www.lefourneau.com/2014-la-marche-autour-des-capucins.html>, (consulté le 12 novembre 2014).

Articles de presse nationale ou internationale

« The 45 Places to Go in 2012 », *The New York Times*, janvier 2012. Disponible sur le web : http://www.nytimes.com/2012/01/08/travel/45-places-to-go-in-2012.html?_r=0&pagewanted=10, (consulté le 12 septembre 2014).

« Inauguration d'usine, quatre façons de faire parler de soi », *L'Usine Nouvelle* n°2812, 14 février 2002. Disponible sur le web : <http://www.usinenouvelle.com/article/inauguration-d-usine-quatre-facons-de-faire-parler-de-soi-le-lancement-d-une-nouvelle-installation-industrielle-est-souvent-l-occasion-de-creeer-un-evenement-a-part-entiere-souvent-assez-protocolaire.N105125>, (consulté le 18 octobre 2014).

Articles de la presse quotidienne régionale

BDP du Finistère

« Bibliothèque départementale, les secrets dévoilés », *Ouest-France*, 9 juillet 2014. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/bibliotheque-departementale-les-secrets-devoiles-2691142>, (consulté le 13 octobre 2014).

« Bibliothèque départementale. L'antenne morlaisienne opérationnelle », *Le Télégramme*, 4 juillet 2014. Disponible sur le web : <http://www.letelegramme.fr/finistere/morlaix/bibliotheque-departementale-l-antenne-morlaisienne-operationnelle-04-07-2014-10243511.php>, (consulté le 13 octobre 2014).

« Bibliothèque : un dépôt à Sainte-Sève », *Ouest-France*, 4 juillet 2014. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/bibliotheque-un-depot-sainte-seve-2680852>, (consulté le 13 octobre 2014).

Médiathèque du Relecq Kerhuon

« Médiathèque François-Mitterrand : trois jours d'inauguration », *Ouest-France*, 26 mai 2013. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/mediatheque-francois-mitterrand-trois-jours-d-inauguration-965215>, (consulté le 13 octobre 2014).

« Médiathèque petits fours et marinière... », *Le Télégramme*, 10 juin 2013. Disponible sur le web : <http://www.letelegramme.fr/local/finistere-nord/brest/ville/kerhuon-mediathèque-petits-fours-et-marinière-10-06-2013-2131373.php>, (consulté le 13 octobre 2014).

Médiathèque Lisa Bresner à Nantes

« La médiathèque Lisa-Bresner, un lieu agréable à vivre », *Ouest-France*, 29 octobre 2013. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/la-mediathèque-lisa-bresner-un-lieu-agréable-vivre-1681691>, (consulté le 10 juin 2014).

« Nantes a ouvert une nouvelle médiathèque », *Ouest-France*, 29 octobre 2013. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/nantes-ouvert-une-nouvelle-mediathèque-1681699>, (consulté le 10 juin 2014).

« Bibliothèques de Nantes, grèves et manifestation mardi », *Ouest-France*, octobre 2013. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/bibliothèques-de-nantes-greve-et-manifestation-mardi-1655605>, (consulté le 15 juin 2014)

Médiathèque d'Orvault

« Orvault. La nouvelle médiathèque Ormédo ouvre ses portes aujourd'hui », *Presse-Océan*, 22 mars 2013. Disponible sur le web : <http://www.presseocean.fr/en-images/orvault-la-nouvelle-mediathèque-ormedo-ouvre-ses-portes-aujourd'hui-photos-22-03-2013-61081>, (consulté le 13 octobre 2014).

Médiathèque de Pontivy

« Pontivy. Les premières images de la médiathèque avant l'inauguration », *Ouest-France*, 18 septembre 2013. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/pontivy-les-premieres-images-de-la-mediathèque-avant-l'inauguration-vendredi-galerie-1395994>, (consulté le 13 octobre 2014).

Médiathèque de la Ferté-Bernard

« La Ferté-Bernard. La foule à l'inauguration de la médiathèque. », *Maville.com*, 21 décembre 2013. Disponible sur le web : http://www.lemans.maville.com/actu/actudet_la-ferte-bernard-la-foule-a-l&039;inauguration-de-la-mediathèque_46020-2455920_actu.Htm, (consulté le 13 octobre 2014).

« La Ferté-Bernard. L'inauguration de la médiathèque déplace la foule », *Le Perche*, 22 décembre 2013. Disponible sur le web : <http://www.le-perche.fr/28689/l'inauguration-de-la-mediathèque-deplace-la-foule/>, (consulté le 13 octobre 2014).

Médiathèque de Bron

« La foule à l'inauguration de la nouvelle médiathèque Jean-Prouvost, ce samedi », *Le Progrès*, 1 février 2014. Disponible sur le web :

<http://www.leprogres.fr/rhone/2014/02/01/la-foule-a-l-inauguration-de-la-nouvelle-mediatheque-jean-prouvost-ce-samedi>, (consulté le 13 octobre 2014).

« La nouvelle médiathèque a ouvert ses portes vendredi », *Le Progrès*, février 2014. Disponible sur le web : <http://www.leprogres.fr/rhone/2014/01/31/la-nouvelle-mediatheque-a-ouvert-ses-portes-vendredi>, (consulté le 12 novembre 2014)

Médiathèque de Saint-Maurice Pellevoisin

« Inauguration de la médiathèque de Saint-Maurice-Pellevoisin à Lille : la foule exprime sa fureur de lire », *La Voix du Nord*, 1 mars 2014. Disponible sur le web : <http://www.lavoixdunord.fr/region/inauguration-de-la-mediatheque-de-ia19b0n1956146>, (consulté le 13 octobre 2014).

« Une médiathèque attendue par des habitants motivés », *Nord Éclair*, octobre 2012. Disponible sur le web : <http://www.nordeclair.fr/info-locale/une-mediatheque-attendue-par-des-habitants-motives-ia49b0n78417>, (consulté le 12 novembre 2014).

Médiathèque de Chelles

« Vincent Peillon inaugurera la médiathèque intercommunale », *Le Parisien*, juin 2013. Disponible sur le web : <http://www.leparisien.fr/espace-premium/seine-et-marne-77/vincent-peillon-inaugurera-la-mediatheque-intercommunale-06-06-2013-2870039.php>

« Vincent Peillon ému à l'inauguration de la médiathèque », *Le Parisien*, juin 2013. Disponible sur le web : <http://www.leparisien.fr/espace-premium/seine-et-marne-77/vincent-peillon-emu-a-l-inauguration-de-la-mediatheque-08-06-2013-2876353.php>, (consulté le 18 septembre 2014)

Médiathèques de Pau et Oloron

« Pau : menace de grève pour l'inauguration de la médiathèque », *La république des Pyrénées*, janvier 2013. Disponible sur le web : <http://www.larepubliquedespyrenees.fr/2013/01/14/pau-menace-de-greve-pour-l-inauguration-de-la-mediatheque,1113321.php>, (consulté le 4 novembre 2014)

« Oloron : la ministre de la Culture inaugurera la médiathèque », *La République des Pyrénées*, janvier 2013. Disponible sur le web : <http://www.larepubliquedespyrenees.fr/2013/01/16/la-ministre-de-la-culture-inaugurera-la-mediatheque,1113558.php>, (consulté le 2 novembre 2014).

Médiathèque des Ursulines, Quimper

« Bibliothèque et médiathèque : ça déménage ! » *Quimper.maville.com*, mai 2008. Disponible sur le web : http://www.quimper.maville.com/actu/actudet_-Bibliotheque-et-mediatheque-ca-demenage-_30-626586_actu.Htm, (consulté le 12 novembre 2014).

Médiathèque de Couëron

« L'audiomobile sème les mots de la littérature dans la rue », *Ouest-France*, avril 2014. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/audiomobile-seme-les-mots-de-la-litterature-dans-la-rue-2155880>, (consulté le 12 novembre 2014).

« D'étranges fléchages sont apparus en ville », *Ouest-France*, mai 2014. Disponible sur le web : <http://www.ouest-france.fr/detranges-flechages-sont-apparus-en-ville-2521997>, (consulté le 12 novembre 2014).

Divers

« Les médiathèques parisiennes à l'ère high tech », *Metro news*, 31 mars 2011. Disponible sur le web : <http://www.metronews.fr/paris/les-mediatheques-parisiennes-a-l-ere-high-tech/pkcE!cG7x8usgBjb3JKMum6mLg/>, (consulté le 13 octobre 2014).

« Capitale européenne de la culture en 2013 : Marseille-Provence n'entend pas passer à côté de l'Histoire », *La Tribune*, 11 janvier 2013. Disponible sur le web : <http://www.latribune.fr/regions/paca/20130111trib000742063/capitale-europeenne-de-la-culture-en-2013-marseille-provence-n-entend-pas-passer-a-cote-de-l-histoire-.html>, (consulté le 28 septembre 2014).

Discours politique et sites des collectivités

Metz Magazine, n°16, Mai 2010. Disponible sur le web : http://metz.fr/pages/metz_magazine/pdf/2010/1005.pdf, (consulté le 28 septembre 2014).

Grandes Clameurs - Marseille-Provence 2013 - Capitale Européenne de la Culture 2013, <http://www.mp2013.fr/grandes-clameurs-2/> (consulté le 28 septembre 2014).

Discours du Président de la République lors de l'inauguration du Musée Louvre-Lens. Disponible sur le web :

<http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-du-president-de-la-republique-lors-de-l-inauguration-du-musee-louvre-lens/>, (consulté le 28 septembre 2014).

Discours d'Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication, prononcé à l'occasion de l'inauguration de la médiathèque municipale «Les Halles» de Faulquemont (57), le 12 avril 2013. Disponible sur le web : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Presse/Discours/Discours-d-Aur-elie-Filippetti-ministre-de-la-Culture-et-de-la-Communication-prononce-a-l-occasion-de-l-inauguration-de-la-mediatheque-municipale-Les-Halles-de-Faulquemont-57-le-12-avril-2013>, (consulté le 18 septembre 2014)

Déclaration d'Aurélie Filippetti, ministre de la culture et de la communication, sur la lecture publique et le réseau des bibliothèques et médiathèques, Pau le 18 janvier 2013. Disponible sur le web : <http://discours.vie-publique.fr/notices/133000180.html>, (consulté le 17 septembre 2014)

Discours du Préfet à l'occasion de l'inauguration de la Médiathèque de Bordeaux-Mériadeck le jeudi 16 mai 2013. Disponible sur le web : http://www.gironde.gouv.fr/content/download/16761/95225/file/2013-05-16-inauguration_mediatheque_de_Bordeaux.pdf, (consulté le 18 septembre 2014)

Discours du Préfet du Cantal à l'occasion de l'inauguration de la médiathèque communautaire d'Aurillac, le 21 mai 2011. Disponible sur le web : http://www.cantal.gouv.fr/IMG/pdf/21_mai_2011-discours_mediatheque_communautaire_aurillac_cle1cb8f7.pdf, (consulté le 18 septembre 2014)

Discours de Vincent Eblé, sénateur et président du conseil général à l'occasion de l'inauguration de la médiathèque Jean-Pierre Vernant à Chelles, le 7 juin 2013. Disponible sur le web : <http://old.seine-et-marne.fr/library/Discours---Innauguration-de-la-mediateque-Vernant>, (consulté le 24 novembre 2014)

Discours d'Erwann Binet, conseiller général de l'Isère. [Discours d'inauguration du Trente à Vienne](#), janvier 2012, (consulté le 2 novembre 2014).

Discours de Martine Lignières Cassou, Présidente de la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées, janvier 2013. Disponible en ligne : http://www.agglo-pau.fr/images/pdf_articles/en_savoir_plus/reseau_mediatheques/discours_inaug_mial.pdf, (consulté le 18 septembre 2014)

[Discours prononcé par Jean Dionis du Séjour, Député-maire d'Agen lors de l'inauguration de la nouvelle médiathèque d'Agen](#), décembre 2011, (consulté le 24 novembre 2014)

Robert Grossmann, [Mon discours pour l'inauguration de la médiathèque Malraux 18/09/08](#), 18 septembre 2008, (consulté le 3 novembre 2014).

Bibliographie

Protocole et communication politique

ASSOCIATION FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE, *Le protocole ou la mise en forme de l'ordre politique*, Paris, L'Harmattan, 1996.

CURAPP, *La communication politique*, PUF. Paris, 1991.

LECHERBONNIER Marie-France et LECAT Jean-Philippe, *Le protocole : histoire et coulisses*, Saint-Chamond, France, Perrin, 2001.

RIUTORT Philippe, *Sociologie de la communication politique*, Paris, La Découverte, 2013.

SALMON Christian, *Storytelling: la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte, 2008.

Culture et territoire

ARNAUD Charlene, *Approche fonctionnelle et dynamique du portefeuille territorial d'événements culturels : manager la proximité pour une attractivité durable du territoire*, Thèse de doctorat, École Doctorale Sciences Économiques et de Gestion d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence, France, 2012.

FLORIDA Richard, *The rise of the creative class: and how it's transforming work, leisure, community and everyday life*, New York, NY, États-Unis, Basic Books, 2002.

GRAVARI-BARBAS Maria, « De la fête dans la ville à la ville festive: les faits et les espaces festifs, objet géographique émergent », *La ville et l'urbain: des savoirs émergents*, Lausanne, Presse polytechniques et universitaires romandes, 2007.

GRÉSILLON Boris, *Un enjeu "capitale" : Marseille-Provence 2013*, Paris, Éditions de l'Aube, Collection Monde en cours, 2013.

GROUPE DE RECHERCHE INFORMATION COMMUNICATION, *La mise en culture des territoires: nouvelles formes de culture événementielle et initiatives des collectivités locales*, Nancy, France, Presses universitaires de Nancy, 2008.

LANDRY Charles, *The creative city: a toolkit for urban innovators*, London, Royaume-Uni, Comedia : Earthscan, 2000.

SAEZ Guy, *L'État, la ville, la culture*, Thèse de doctorat, S.l., France, 1993.

Bibliothèques, territoires et politique

BERTRAND Anne-Marie, « Bibliothèque, politique et recherche ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 2, 2005, Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-02-0035-006>, (consulté le 5 juillet 2014).

BERTRAND Anne-Marie, *Les bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, 2002.

BERTRAND Anne-Marie et ORY Pascal, *Les villes et leurs bibliothèques : légitimer et décider*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, 1999.

BIBLIOTHèque(s), dossier « BIBLIOTHÉCAIRES ET DÉCIDEURS », n°71/72, décembre 2013, Paris, France, Association des bibliothécaires français, 2002.

Identité et valeurs professionnelles

BERTRAND Anne-Marie, « La transmission de l'implicite ou comment la culture professionnelle vient aux bibliothécaires ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n°1, 2003. Disponible sur le Web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-01-0010-002>, (consulté le 5 octobre 2014).

SEIBEL Bernadette, *Au nom du livre : analyse sociale d'une profession, les bibliothécaires*. Ministère de la culture et de la communication, Bibliothèque publique d'information, 1988.

Missions et rôle des bibliothèques

BERTRAND Anne-Marie, BETTEGA Émilie, CLÉMENT Catherine et MELOT Michel, *Quel modèle de bibliothèque ? : séminaire*, Villeurbanne, France, Presses de l'Esssib, 2008.

LAHARY Dominique, « Penser la bibliothèque en concurrence », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 2012. Disponible sur le web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-04-0006-001>, (consulté le 14 octobre 2014).

POISSENOT Claude, *La nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain*, Voiron, France, Territorial, 2009.

Construction et ouverture bibliothèque

GEORGES Nicolas, Service du livre et de la lecture, *Concevoir et construire une bibliothèque : du projet à la réalisation*, Paris, France, Éd. du Moniteur, 2011.

MOLLARD Claude, *Concevoir un équipement culturel : analyse et évolution du projet, programmation architecturale, choix du maître d'œuvre, maîtrise des coûts*, Paris, France, Éd. du Moniteur, 1992.

TAESCH-FÖRSTE Danielle, *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque : mémento pratique à l'usage des élus, des responsables administratifs et des bibliothécaires*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, 2006.

ÉBOLI Gilles, « La cité du livre d'Aix-en-Provence », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 2000. Disponible sur le web : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-05-0072-007>, (consulté le 3 novembre 2014).

Communication

ACCART Jean-Philippe (dir.), *Communiquer !: les bibliothécaires, les décideurs et les journalistes*, Villeurbanne, France, Presses de l'ENSSIB, 2010.

BIBLIOthèque(s), dossier « COMMUNIQUER », n°62, juin 2012, Paris, France, Association des bibliothécaires français, 2002.

MIRIBEL Marielle de (dir.), *Concevoir des documents de communication à l'intention du public*, Villeurbanne, France, ENSSIB, 2001.

VIDAL Jean-Marc (dir.), *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque: communiquer avec les publics*, Villeurbanne, France, Presses de l'Enssib, 2012.

Action culturelle

DOURY-BONNET Juliette,

HUCHET Bernard et PAYEN Emmanuèle (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, France, Éd. du Cercle de la librairie, 2008.

Mémoires d'études

BAUDIÈRE Marie, *Le bibliothécaire, son élu, son directeur*, sous la direction de Marine Bedel, Villeurbanne, Rhône, France 2013.

GILBERT Raphaële, *Services innovants en bibliothèque : construire de nouvelles relations avec les usagers*, sous la direction de Éboli Gilles, Villeurbanne, Rhône, France, 2010.

LEJEUNE Albane, *La dénomination des bibliothèques territoriales : analyse et perspectives*, sous la direction de Anne-Marie Bertrand, Villeurbanne, Rhône, France, 2012.

MONTEL Claire, *Les stratégies de fidélisation des publics en bibliothèque Claire Montel*, sous la direction de Bertrand Calenge, Villeurbanne, Rhône, France, 2012.

MOURLAN-MAZARGUIL Sonia, *Les bibliothécaires, ennemis de la bibliothèque ?*, sous la direction de Dominique Lahary, Villeurbanne, Rhône, France, 2011.

SPIESER Adèle, *Fais pas ci, fais pas ça : les interdits en bibliothèque*, sous la direction de Christine Détrez, Villeurbanne, Rhône, France, 2012.

Table des annexes

GRILLE D'ENTRETIEN	85
TITRE DE COPROPRIÉTÉ DE L'ESPACE CULTUREL LA GARE À MÉRICOURT.....	88
AFFICHE RÉALISÉE POUR L'INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE LA BULLE À MAZÉ (49)	89

GRILLE D'ENTRETIEN

Le premier temps de l'entretien était toujours consacré au libre récit de l'inauguration telle qu'elle avait été vécue par la personne interrogée. Selon les éléments abordés, une trame d'entretien était ensuite utilisée pour approcher des thématiques plus spécifiques. Cette grille d'entretien commune était complétée de quelques questions supplémentaires selon les acteurs concernés.

Grille d'entretien des directeurs de bibliothèque

- **Enjeux politiques**

- Qui a pris en main l'organisation de l'inauguration ?
- Comment avez-vous travaillé avec le cabinet et l' élu ? Y a-t-il eu des demandes particulières de leur part ?
- Comment se sont répartis les choix entre vous, l' élu et le cabinet ? Choix de la date, des artistes, des animations, du déroulement... ?
- Si vous aviez été « libre », qu'auriez-vous fait autrement ?
- Quels élus ou représentants des tutelles étaient présents le jour de l'inauguration ?
- Qui a pris la parole en 1^{er} ?
- Quelle était la teneur des discours et qui les a écrits ? Avez-vous fourni des éléments de langage ?
- À votre avis, que représente l'inauguration pour un élu ?
- Quelle image l' élu a et donne de la bibliothèque ?

- **Enjeux culturels**

- Quel était le budget dédié à l'animation pour l'inauguration ?
- Quel a été le délai de préparation en amont ? Quand la date a-t-elle été fixée ?
- Quelles animations étaient proposées : lecture, musique, animation, numérique, autre ?
- Quelle animation a été pensée comme la plus attractive ?
- Quel message souhaitiez-vous envoyer à travers elles ? (festif, spectaculaire, surprise...)
- Ont-elles fonctionné ?
- Vous étiez-vous renseigné sur d'autres inaugurations passées (*benchmark*) ?
- Quelles ont pu être vos sources d'inspiration ?
- Pourquoi inaugurer une bibliothèque lors des Journées du patrimoine (ou du Salon du Livre, ou autre...) ?

- **Enjeux démocratiques / participatifs / sociaux**

- La participation de la population avait-elle été prévue ? Comment a-t-elle été organisée ?
- Quelle était la place laissée à l'utilisateur ce jour-là ?
- Les inscriptions et les emprunts étaient-ils pratiqués le jour-même ?
- Avez-vous organisé des visites guidées ?

- Quelle proposition pour un élargissement sociologique des publics ce jour-là ?
- Y avait-il des actions spécifiques envers les publics éloignés, empêchés ?
- Quelle implication des partenaires de quartier ?
- L'inauguration doit-elle s'adresser à tous les habitants ou peut-on s'adresser à un public en particulier ?
- Comment le lieu a-t-il été reçu par ses premiers visiteurs ?

- **Enjeux marketing**

- Avez-vous offert des cadeaux ?
- Avez-vous mis en place des stratégies de fidélisation ?

- **Enjeux de management**

- Quels changements ont été mis en œuvre à l'occasion de l'ouverture ?
- Quelle réponse de l'équipe ?
- Quelle mise en scène de l'équipe ce jour-là ? Comment s'est elle positionnée comme équipe (badge, costume...) ?
- Comment personnaliser le rapport de l'équipe au public ?
- Y a-t-il eu l'expression d'une reconnaissance ou une attente de celle-ci ?
- Y a-t-il eu de votre part ou de l'équipe l'envie de proposer des animations pour l'inauguration, de s'approprier le moment ?

- **Enjeux de communication**

- Quel était le plan de communication ?
- Quels étaient les supports de communication utilisés ? (affiche, flyer, campagne d'affichage...)
- La charte graphique était-elle prête pour l'inauguration ?
- Quelle image de la bibliothèque voulait-on donner ?
- L'inauguration d'une bibliothèque a-t-elle quelque chose à voir avec son rôle ?
- Est-ce que l'inauguration passe le juste message auprès de la population ?
- Quelle couverture médiatique ?

- **Dernières questions**

- Est-ce un moment qui vous semblait important, décisif ou anecdotique ?
- Pourquoi avez-vous souhaité inaugurer ?
- Quel est le sens d'une inauguration ?
- Auriez-vous pu ne pas inaugurer ?
- Quel souvenir en gardez-vous ?
- Si c'était à refaire, que changeriez vous ?

Grille d'entretien des élus

- L'inauguration, un rendez-vous régulier pour l'élus ; diriez-vous qu'il s'agit d'un passage obligé, d'une corvée ou d'une tribune ?
- Quel sens donnez-vous à l'acte inaugural d'une manière générale ?
- Et plus précisément à l'inauguration d'une bibliothèque ?
- Comment concevez-vous votre rôle et votre place en tant qu'élus ? Par rapport à l'équipe de la bibliothèque ? Par rapport au public ?
- Quel message souhaitez-vous faire passer à cette occasion ?
- Quelle image vouliez-vous donner de la bibliothèque ?
- Le choix de la date : pourquoi inaugurer avant/pendant/après l'ouverture ? Pendant les Journées du patrimoine ?
- Quelle a été votre implication dans le choix des animations proposées, de la communication ?
- Souhaitiez-vous la présence du Ministre ?

Grille d'entretien des architectes

- Quel sens donnez-vous à l'inauguration ?
- Y participez-vous souvent ? Pour quel bâtiment ?
- Comment définiriez-vous votre place à cet instant là ?
- Vous sentez-vous invité extérieur ou partie prenante de l'inauguration ?
- Qu'attendez-vous de ce moment ?
- Que ressentez-vous ?
- Échangez-vous avec le public à cette occasion ?
- Est-ce important de pouvoir expliquer votre geste ?
- Comment articulez-vous votre présence avec celle des élus, de l'équipe ?
- Avez-vous prononcé un discours ?
- Y-a-t-il une spécificité des inaugurations de bibliothèque ?
- Avez-vous des cours sur les inaugurations à l'école d'architecture ?

TITRE DE COPROPRIÉTÉ DE L'ESPACE CULTUREL LA GARE À MÉRICOURT

Acte de copropriété distribué aux méricourtois lors de « l'envahissement » de la médiathèque, un mois avant son inauguration officielle.



N° : 445

Ville de Méricourt

Titre de Co-Propriété



Espace Public La Gare

Eco-Quartier du 4/5 Sud

NOM : Prénom :

Date : Signature :

Espace Culturel
La Gare
Eco-Quartier du 4/5 Sud

NOM :
Prénom :
Date de Naissance :
Adresse :
.....
.....
.....
Téléphone :
Mail :
Co-Propriétaire N° 445 :
Date :
Signature :

**AFFICHE RÉALISÉE POUR L'INAUGURATION DE LA
MÉDIATHÈQUE LA BULLE À MAZÉ (49)**



La Bulle – Médiathèque de Mazé

OUVERTURE LE 8 SEPTEMBRE 2012

16 rue de Verdun - 49630 Mazé - 02 41 80 61 31 - mediatheque@ville-maze.fr



Table des matières

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	9
INTRODUCTION	10
PARTIE 1 : LA CULTURE DE L'INAUGURATION	12
L'inauguration, un objet non identifié.....	12
<i>Une réception sous forme d'interrogation</i>	<i>12</i>
Oh, c'est protocolaire !	12
« Au fond, tout n'est pas dénué de sens dans ces frivolités solennelles».....	13
<i>Un thème à la croisée de multiples réflexions.....</i>	<i>14</i>
Projet de construction	15
Communication	16
Marketing	17
Action culturelle	17
<i>Une demande, mais des écrits quasiment inexistants</i>	<i>18</i>
Les relations publiques et la communication politique	19
Des écrits pour le privé	20
Une enquête qualitative	20
<i>Des sources à la merci du temps.....</i>	<i>20</i>
La mémoire professionnelle	21
La presse locale	21
Les chiffres-clés.....	22
Les publics et le succès populaire.....	24
<i>Le choix des bibliothèques et les entretiens</i>	<i>25</i>
Un territoire vierge	25
Un panel délimité.....	26
Les entretiens	26
<i>Les limites de l'enquête</i>	<i>27</i>
L'histoire de l'inauguration, l'inauguration dans l'histoire	28
<i>Un moment sacré.....</i>	<i>28</i>
« Les façons de cour ».....	29
<i>Faire date</i>	<i>29</i>
PARTIE 2 : L'INAUGURATION DE LA CULTURE	31
Inauguration de la culture, quels enjeux ?.....	31
<i>Un outil de développement local.....</i>	<i>31</i>
La mise en culture des territoires	31

<i>Un temps festif dans l'espace public</i>	33
Un outil de développement social	33
La bibliothèque, un outil politique	34
<i>Une tribune : place aux discours</i>	35
Pour le ministère	35
Pour la DRAC / la préfecture	37
Pour les collectivités qui financent	39
Le département	39
La région	40
Pour les collectivités maîtres d'ouvrage	41
<i>La non-inauguration, un moment riche en signification</i>	42
Un scénario écrit à plusieurs mains	44
<i>Maîtrise de l'agenda pour la grande première</i>	44
L'inauguration en période pré-électorale	44
L'inauguration du bâtiment avant la période pré-électorale.....	46
L'inauguration après ouverture	47
<i>Tension/fusion entre légitimité professionnelle et politique</i>	48
Fusion	48
Concrétisation.....	48
Tension.....	49
La dénomination	50
PARTIE 3 : LA BIBLIOTHÈQUE MISE EN SCÈNE	51
Une intrigue complexe	51
<i>Susciter le désir</i>	51
<i>La bibliothèque dans toutes ses potentialités</i>	55
Être en poste : l'effort pédagogique	55
Où sont les collections ?	56
Les inscriptions et l'emprunt de documents	57
Les animations : festivités & surprises.....	57
<i>Les tabous</i>	59
Boire et manger	59
Faire du bruit.....	60
Déjouer les critiques	60
Les spectateurs conviés ... ou pas	61
<i>L'équipe</i>	61
<i>L'architecte</i>	62
<i>Les invités</i>	63
<i>Les publics</i>	63

Mieux communiquer et impliquer	64
<i>Une profusion de missions : le flou artistique.....</i>	<i>65</i>
<i>Faire participer.....</i>	<i>67</i>
La Gare, une inauguration TGV (Très Grande Valeur).....	68
CONCLUSION	69
SOURCES.....	72
BIBLIOGRAPHIE	80
TABLE DES ANNEXES	83
TABLE DES MATIÈRES	90